



**GLOBAL
INITIATIVE**

AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

ÉCONOMIES ILLICITES ET INSTABILITÉ

CARTOGRAPHIE DES PLAQUES
TOURNANTES ILLICITES EN
AFRIQUE DE L'OUEST 2025

Lyes Tagziria | Lucia Bird

OCTOBRE 2025

REMERCIEMENTS

Ce rapport n'aurait pas pu voir le jour sans le dévouement et l'engagement de l'équipe de recherche principale de The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC), dont les efforts continus au cours de plusieurs années ont jeté les bases de ce travail. Nous sommes également reconnaissants aux consultants qui ont partagé leurs connaissances et leurs réseaux, ainsi qu'aux nombreuses personnes qui ont généreusement apporté leur expertise et leurs éclairages tout au long du processus de recherche.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Flore Berger pour son importante contribution à la rédaction du rapport, ainsi que Mark Shaw et Tuesday Reitano pour leurs précieux retours et conseils. Nous remercions également les équipes chargées des publications et de la communication pour leurs efforts dans le cadre de ce rapport et de l'ensemble plus large des fiches sur les plaques tournantes illicites, ainsi que Café.art.br et Claudio Landi pour leur travail remarquable dans le développement de l'outil de cartographie en ligne des plaques tournantes illicites.

Enfin, les auteurs souhaitent rendre hommage à José Luengo-Cabrera, dont l'expertise a contribué à initier la cartographie des plaques tournantes illicites, mais dont l'humour et la chaleur humaine ont été particulièrement appréciés par tous ceux qui ont travaillé avec lui.

Le projet « Support to the Mitigation of Destabilizing Effects of Transnational Organised Crime » (Soutien à l'atténuation des effets déstabilisateurs de la criminalité organisée transnationale, M-TOC) est un projet piloté par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et la GI-TOC, de 2024 à 2025.

À PROPOS DES AUTEURS

Lyes Tagziria est analyste principal à l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC. Il était auparavant un membre senior de l'équipe chargée de l'Indice du crime organisé de la GI-TOC et a mené des recherches sur un large éventail d'économies illicites à l'échelle mondiale.

Lucia Bird est la directrice de l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC. Auparavant, elle a travaillé comme conseillère juridique et politique auprès du gouvernement du Pendjab, au Pakistan, et avant cela, elle a occupé le même poste au ministère des Finances du Ghana.

© 2025 Global Initiative Against Transnational Organized Crime.
Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de Global Initiative.

Couverture : *Al-Zallaqa Media Foundation*

Veuillez adresser vos demandes à :
The Global Initiative Against Transnational Organized Crime
Avenue de France 23
Genève, CH-1202
Suisse

www.globalinitiative.net

CONTENU

Acronymes et abréviations	iv
Synthèse	1
Principales conclusions	3
Approche méthodologique : Aperçu	5
Cartographier les plaques tournantes illicites.....	5
Dispositif de surveillance des économies illicites et de l'instabilité (IEIM)	6
Cartographie des plaques tournantes illicites	8
Changements majeurs dans les dynamiques criminalité-conflit	10
Économies illicites et instabilité : marches accélérateurs.....	15
Commerce illicite d'armes	16
Vol de bétail	17
Enlèvements	20
Racket d'extorsion et chantage à la protection	22
Commerce illicite d'or.....	24
Financement, ressources et gouvernance : comment les acteurs de conflit exploitent les économies illicites	25
Perspectives.....	29
Transformer les conclusions en actions	33
Annexe 1 : Plaques tournantes illicites selon la classification de l'ieim.....	36
Annexe 2 : Méthodologie détaillée	41
Annexe 3 : Tableau des indicateurs de l'ieim	47
Annexe 4 : Plaques tournantes générant financements, ressources et légitimité	50
Notes	51

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACLED	Armed Conflict Location and Event Data
EI Sahel	État islamique au Sahel
FAMa	Forces armées maliennes
FLA	Front de libération de l'Azawad
IEIM	Illicit Economies and Instability Monitor (Dispositif de surveillance des économies illicites et de l'instabilité)
ISWAP	Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest
JAS	Jama'tu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad
JNIM	Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin
MFDC	Mouvement des forces démocratiques de Casamance
OEV	Organisation extrémiste violente
VDP	Volontaires pour la défense de la patrie



SYNTHÈSE

L'Afrique de l'Ouest est une région caractérisée par un profond dynamisme économique mais une insécurité persistante. Au cœur de la crise sécuritaire se trouve la violence diffuse perpétrée par des organisations extrémistes violentes (OEV). Près de la moitié des décès en Afrique liés à des groupes militants islamistes ont eu lieu dans la région du Sahel (voir Figure 1)¹. Selon les conclusions du Global Terrorism Index 2025, le Sahel regroupe désormais 51 % des décès liés au terrorisme dans le monde². Il est préoccupant de constater que la violence perpétrée par les OEV continue d'augmenter, le nombre annuel moyen de décès depuis 2023 ayant doublé par rapport à celui enregistré entre 2020 et 2023³. Cependant, si les OEV sont souvent au centre de l'attention, elles ne sont en aucun cas les seules responsables de la violence dans la région. Au Nigéria, les groupes de bandits armés sont les principaux moteurs de la violence⁴, surpassant le rôle des OEV dans le pays, tant en termes de fréquence que de gravité des attaques⁵. Les forces étatiques contribuent également de manière importante à la violence qui touche les civils dans toute la région. Au Mali, par exemple, l'armée – en collaboration avec les forces russes – a été responsable de plus de 77 % des décès de civils au cours des huit premiers mois de 2025⁶.

Ainsi, au cours des cinq dernières années, cette mosaïque complexe de conflits, de gouvernance défaillante et d'activités de groupes armés a façonné un environnement propice à l'essor des économies illicites⁷. Le banditisme, les enlèvements et les activités criminelles organisées sont de plus en plus répandus au Nigéria, au Sahel et au-delà. Des écosystèmes illicites transfrontaliers tissent des liens entre la criminalité et les conflits dans toute la région. En revanche, l'Afrique de l'Ouest est de plus en plus fracturée⁸, les divisions politiques entravant la collaboration transfrontalière et créant un contexte instable dans lequel les civils, les États et les acteurs non étatiques sont en négociation constante pour le contrôle, les ressources et l'autorité.

Les économies illicites constituent des éléments clés des économies de guerre et se sont développées dans les zones où l'État de droit est affaibli. Au fil du temps, les groupes armés ont renforcé leur rôle dans les économies illicites, acquérant des ressources, des sources de financement et une légitimité aux yeux des populations locales⁹. Cependant, les économies illicites fournissent également des moyens de subsistance de plus en plus essentiels dans des contextes où les alternatives formelles et licites se font de plus en plus rares en raison de l'instabilité qui sape les activités économiques formelles.

Le présent rapport présente les conclusions de la cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest pour 2025, fournissant un aperçu actualisé des dynamiques des économies illicites dans toute la région. Il analyse également les conclusions du Illicit Economies and Instability Monitor (Dispositif de surveillance des économies illicites et de l'instabilité, IEIM), un outil développé par des experts qui fournit une évaluation quantitative de la mesure dans laquelle les économies illicites alimentent la violence et l'instabilité, offrant aux décideurs politiques des éclairages utiles sur les principaux nœuds entre criminalité et conflit dans la région. L'IEIM attribue un score et classe chaque plaque tournante et permet d'identifier celles qui alimentent le plus les conflits et la violence.

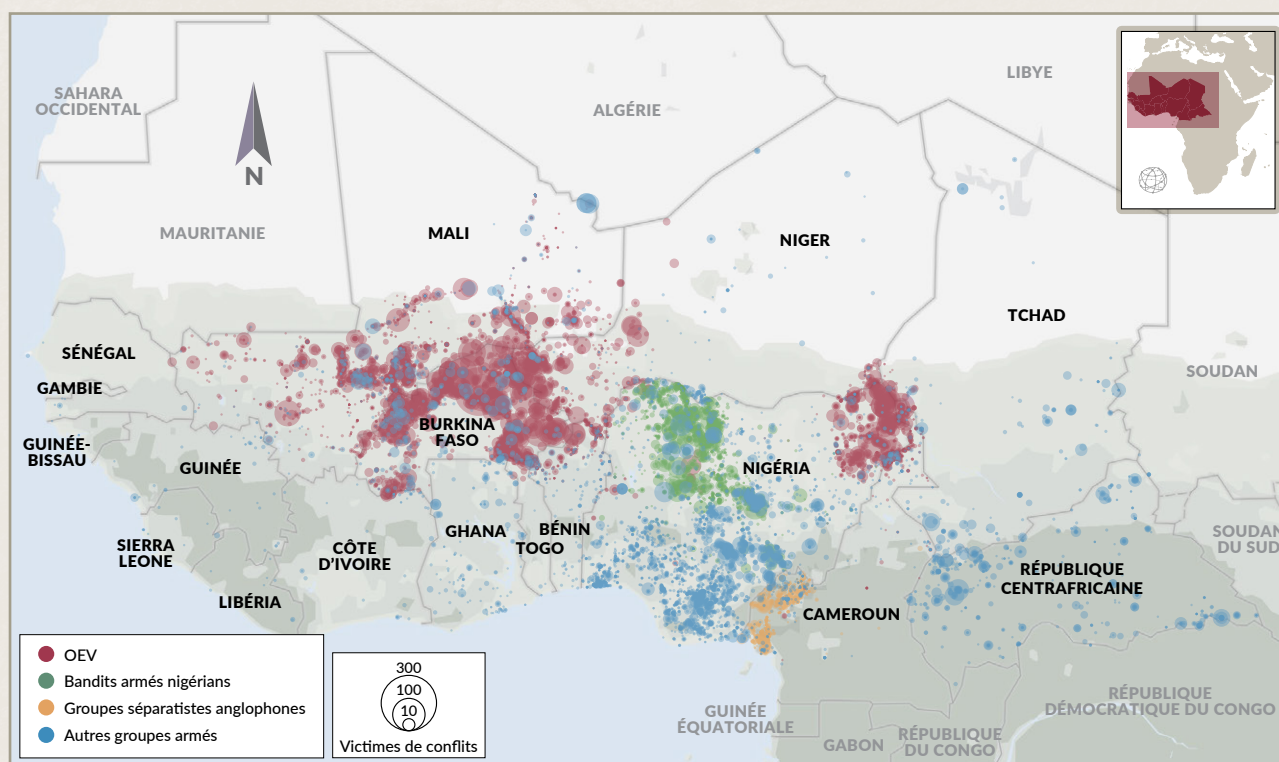


FIGURE 1 Violence des groupes armés non étatiques dans la région depuis 2023.

REMARQUE : comprend tous les incidents de violence politique où des acteurs non étatiques sont répertoriés comme Acteur 1 selon l'ACLED. Dernières données disponibles au 12 septembre 2025.

SOURCE : ACLED

L'exercice cartographique couvre 18 pays, qui seront désignés dans le présent rapport comme « la région ». Il s'agit des États d'Afrique de l'Ouest suivants : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo, ainsi que des trois États d'Afrique centrale suivants : Cameroun, République centrafricaine et Tchad. S'appuyant sur plus de 700 entretiens et un suivi approfondi et continu des dynamiques illicites régionales, la cartographie 2025 s'appuie sur la cartographie 2022, permettant ainsi d'analyser les changements et les tendances clés dans le paysage de la criminalité et des conflits de la région¹⁰.

Cette étude démontre clairement que certaines économies illicites jouent un rôle beaucoup plus important que d'autres dans l'instabilité. Cinq économies illicites spécifiques – les enlèvements, le vol de bétail, le commerce illicite d'armes, le commerce illicite d'or ainsi que le racket d'extorsion et chantage à la protection (appelés « marchés accélérateurs » dans ce rapport) – ont un impact particulièrement important sur le contexte conflictuel de la région. L'influence croissante des groupes armés dans de nouveaux territoires et leur ancrage dans les théâtres d'opération existants ont renforcé le rôle des économies illicites en tant que facteurs d'instabilité, en particulier dans les zones septentrionales des États côtiers d'Afrique de l'Ouest. En outre, la cartographie des plaques tournantes illicites a permis d'identifier des zones clés dans la région où les groupes armés non seulement génèrent des revenus et acquièrent des ressources opérationnelles, mais se sont également révélés habiles à exploiter les économies illicites pour asseoir leur légitimité auprès des communautés locales. Cela renforce non seulement leur capacité à opérer, mais cela érode également la confiance dans les institutions officielles, ce qui représente une menace à long terme pour le contrôle de l'État.

Comme les évaluations régionales masquent souvent des divergences critiques au niveau infranational, cet ensemble de données fournit aux décideurs politiques, aux forces de l'ordre et aux analystes une image détaillée des centres névralgiques de la criminalité et de l'instabilité en Afrique de l'Ouest. En s'appuyant sur cette compréhension approfondie des dynamiques des économies illicites et de leur interaction avec l'instabilité, il est possible de formuler des recommandations politiques qui ciblent directement les zones géographiques et les économies les plus importantes. Que ce soit par la formalisation du secteur aurifère, la réglementation du secteur du bétail ou l'autonomisation des communautés vivant en marge des parcs nationaux, cruciaux pour les opérations des groupes armés, les données fournies par cette étude permettent d'élaborer des recommandations politiques nuancées et adaptées au contexte.



PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Une plaque tournante illicite sur cinq dans la région est un vecteur important d'instabilité.

La cartographie a permis d'identifier 350 plaques tournantes illicites à travers l'Afrique de l'Ouest et certaines régions d'Afrique centrale. Selon l'IEIM, un indicateur quantitatif qui mesure la force du lien entre les économies illicites et l'instabilité, une plaque tournante sur cinq (20 %) joue un rôle significatif en tant que vecteur de conflit, de violence et d'instabilité (se situant dans les tranches « élevée » ou « très élevée » ; voir également l'Annexe 1). La plupart d'entre elles se trouvent au Sahel, en Afrique centrale et dans le nord du Nigéria. Les économies illicites d'un petit nombre de plaques tournantes jouent un rôle substantiel mais non significatif, et sont principalement concentrées dans les zones septentrionales des États littoraux (tranche « moyenne »). La majorité des plaques tournantes illicites ont un lien plus limité avec l'instabilité (59 %), en particulier dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest¹¹.

2. Le racket d'extorsion et le chantage à la protection sont des facteurs clés de l'instabilité dans la région.

Bien qu'il ne s'agisse pas de l'économie illicite la plus répandue dans la région (identifiée dans seulement 18 % des plaques tournantes), le racket d'extorsion et le chantage à la protection étaient extrêmement importants (54 %) dans les plaques tournantes qui contribuent de manière significative à l'instabilité (c'est-à-dire celles des bandes « élevée » ou « très élevée » de l'IEIM) et celles qui fournissent des revenus, des ressources et une légitimité aux groupes armés. Cela montre que la pratique de l'extorsion est étroitement liée aux dynamiques des conflits. Concentrées dans les zones fortement influencées par les groupes armés au Sahel et en Afrique centrale, le racket d'extorsion et le chantage à la protection coexistent souvent avec le commerce illicite d'armes (63 %), le vol de bétail (56 %) et le commerce illicite d'or (52 %), qui semblent tous jouer un rôle important dans l'instabilité. Ce constat reflète l'imbrication entre l'extorsion et d'autres économies illicites, telles que le vol de bétail et le commerce de l'or, des secteurs souvent exploités par les groupes armés.

3. Le commerce de drogues de synthèse est l'économie illicite la plus répandue dans la région et se développe rapidement.

La cartographie a identifié le commerce de drogues de synthèse comme l'économie illicite la plus répandue dans la région, présente dans près de la moitié (154 ; 44 %) des 350 plaques tournantes. Il s'agit de l'augmentation la plus significative par rapport à la cartographie de 2022¹², soulignant l'expansion rapide de ce marché, qui cause des dommages importants dans toute la région. La prolifération des opioïdes de synthèse tels que le tramadol et ses variantes chimiques, ainsi que la drogue de synthèse connue sous le nom de *kush*, qui comprend les nitazènes, et l'expansion des marchés régionaux de la méthamphétamine et de l'ecstasy constituent une tendance alarmante.

4. L'enracinement croissant des groupes armés a renforcé le rôle de nombreuses plaques tournantes illicites qui alimentent l'instabilité.

La présence de groupes armés, en particulier de Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM), dans le nord du Bénin et, dans une moindre mesure, dans le nord du Togo, s'est considérablement développée depuis 2021 et les économies illicites

sont devenues de plus en plus essentielles à leurs opérations dans la région. De nouvelles plaques tournantes ont vu le jour, le vol de bétail et les enlèvements devenant de plus en plus fréquents dans la région, tandis que les ressources opérationnelles du JNIM – sous forme de marchandises telles que le carburant, les motos et les médicaments – se sont renforcées. Le complexe W-Arly-Pendjari, à la frontière du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, déjà identifié comme une plaque tournante illicite en 2022, est devenu plus étroitement lié à l'instabilité (il est passé de la bande « élevée » à « très élevée » de l'IEIM). Cela reflète son rôle renforcé en tant que centre de contrebande d'armes et l'augmentation de la violence. De même, l'ancrage du JNIM dans le nord et l'est du Burkina Faso a permis au groupe de renforcer son emprise sur les principaux corridors commerciaux, contrôlant l'accès aux grandes villes et permettant un approvisionnement systématique (principalement en carburant et en motos) et des flux de revenus (principalement par le biais de l'extorsion).

5. Des changements dans le paysage conflictuel de la région ont eu un impact sur le commerce illicite d'armes, qui reste l'une des économies illicites les plus répandues et les plus liées aux conflits.

Le commerce des armes est présent dans trois quarts de toutes les plaques tournantes qui jouent un rôle important dans l'instabilité (classées selon l'IEIM « élevée » et « très élevée »), ce qui en fait l'économie illicite la plus couramment identifiée dans ces plaques tournantes. Deux changements majeurs dans le paysage conflictuel de la région ont eu des répercussions profondes sur le trafic et l'approvisionnement en armes depuis 2023, à savoir la résurgence du conflit dans le nord du Mali et le déclenchement de la guerre au Soudan. L'avancée vers le nord des forces armées maliennes et de leurs alliés russes dans des zones auparavant contrôlées par des groupes armés a perturbé des routes de trafic établies de longue date avec la Libye. Le volume d'armes trafiquées a diminué sur les plaques tournantes de cette région (de Ber à Foïta, Lerneb et Taoudenni) et les prix sur les marchés des armes ont grimpé en flèche. Le déclenchement de la guerre au Soudan en avril 2023 a entraîné la prolifération d'armes de plus en plus sophistiquées sur les marchés d'armes voisins, avec des plaques tournantes illicites telles que Tiné, Abéché et Adré au Tchad jouant un rôle important dans le commerce illicite d'armes et alimentant le conflit.

6. Le vol de bétail et les enlèvements sont des facteurs importants d'instabilité.

Bien qu'il attire rarement autant l'attention que le commerce illicite d'armes ou de drogues, le vol de bétail est un facteur majeur d'insécurité en Afrique de l'Ouest et dans certaines parties de l'Afrique centrale. Le vol de bétail est présent dans près d'un quart de toutes les plaques tournantes illicites de la région (83), ce qui souligne son ampleur dans toute la région. Le vol de bétail est fréquent dans les deux tiers (15) des 23 plaques tournantes qui alimentent le plus l'instabilité dans la région (bande IEIM « très élevée »). De même, plus de la moitié (57 % ; 13) de ces centres déstabilisateurs sont impliqués dans les enlèvements, qui alimentent l'instabilité en générant des profits pour les groupes criminels, insurgés et extrémistes violents, et sont utilisés par les groupes extrémistes pour infiltrer de nouvelles zones et renforcer leur influence.

7. Les groupes armés exploitent les économies illicites pour générer des revenus, obtenir des ressources et renforcer leur légitimité.

L'implication des groupes armés dans les économies illicites poursuit trois objectifs principaux : générer des revenus, obtenir des ressources opérationnelles (telles que du carburant, des véhicules ou des motos) et renforcer leur légitimité au sein des communautés dans lesquelles ils opèrent. Près de la moitié (47 %) des plaques tournantes illicites de la région jouent un rôle dans le financement des groupes armés non étatiques ou dans leur approvisionnement en biens nécessaires à leur fonctionnement. Les groupes armés ont également acquis une certaine légitimité grâce à leur implication dans les économies illicites, bien que cela ait été observé dans un nombre beaucoup plus restreint de cas (9 %). Les plaques tournantes où les économies illicites permettent aux acteurs conflictuels d'atteindre ces trois objectifs simultanément sont particulièrement préjudiciables à la stabilité à long terme. Un certain degré de légitimité est essentiel pour faciliter les opérations des groupes armés et constitue une menace à long terme pour le contrôle de l'État. Il a été constaté que les groupes armés renforçaient leur légitimité grâce à leur implication dans les économies illicites dans 36 % des plaques tournantes (25 sur 70) qui jouent un rôle important dans l'instabilité de la région (avec un score « élevé » ou « très élevé » sur l'IEIM), principalement au Burkina Faso, au Mali, au Tchad et au Nigéria.



APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE : APERÇU

Cette section présente un aperçu de la méthodologie utilisée pour la cartographie des plaques tournantes illicites. Pour une description détaillée de l'approche méthodologique complète adoptée, veuillez vous reporter à l'Annexe 2. Le présent rapport, ainsi que l'outil interactif en ligne qui l'accompagne, fournissent une carte actualisée des plaques tournantes des économies illicites en Afrique de l'Ouest et dans certaines parties d'Afrique centrale¹³.



FIGURE 2 Méthodologie de collecte des données pour la cartographie des plaques tournantes illicites.

Cartographier les plaques tournantes illicites

Classification des plaques tournantes illicites

Trois types de plaques tournantes illicites ont été identifiés :

- **Les points chauds** sont des lieux où l'on observe une forte présence non seulement d'économies illicites et d'activités criminelles organisées, mais aussi d'acteurs criminels (qui peuvent ou non bénéficier du soutien de personnes ayant un certain pouvoir politique). Les points chauds se caractérisent soit par la « production » d'activités illicites (et on peut également les considérer comme des « lieux d'origine »), soit par la « distribution » d'activités illicites (ou « marchés de destination »), soit par les deux. Les points chauds doivent être compris comme des plaques tournantes où se concentrent les activités illicites qui alimentent les dynamiques criminelles à l'échelle nationale ou régionale.
- **Les points de transit** sont des lieux, notamment les ports maritimes, les aéroports, les postes-frontières et les infrastructures routières, utilisés pour le trafic de marchandises illicites.
- **Les écosystèmes illicites** (appelés « zones de criminalité » dans la cartographie de 2022) sont des zones géographiques plus vastes qui englobent plusieurs points chauds ou points de transit (par exemple, la région de la Casamance, mais pas tout le nord du Bénin). Les écosystèmes sont des zones qui regroupent plusieurs

points chauds ou points de transit interconnectés, où les économies illicites y opérant sont étroitement liées. Pour être qualifiée d'écosystème, une zone doit compter un certain nombre d'économies illicites ou d'acteurs criminels organisés. Contrairement à la cartographie de 2022, les écosystèmes illicites ne peuvent pas être des plaques tournantes uniques ; au moins un autre point chaud ou point de transit dans le périmètre géographique de l'écosystème proposé doit également être identifié.

Tout au long de ce rapport, nous utilisons le terme « plaque tournante illicite » pour désigner les points chauds, les points de transit et les écosystèmes illicites, tels que définis ici.

Dans le cadre de l'identification des plaques tournantes illicites, les chercheurs ont examiné quelles économies illicites prévalaient dans chaque plaque tournante. Vingt économies illicites ont été identifiées comme étant les plus présentes pour l'Afrique de l'Ouest.

Dispositif de surveillance des économies illicites et de l'instabilité (IEIM)

L'IEIM fournit une évaluation quantitative (score) et qualitative (classification) de l'intensité de la relation entre les économies illicites et les conflits et l'instabilité. L'intensité de cette relation dans chacun des 350 hubs est classée comme « faible », « moyenne », « élevée » ou « très élevée » en fonction du score IEIM sous-jacent (allant de 0 à 33). Plus le score est élevé, plus le lien entre les économies illicites et l'instabilité est fort.

L'IEIM comprend trois composantes (voir Figure 3) : **la violence et l'instabilité** ; **les liens entre la criminalité et les conflits** ; et **les accélérateurs** (qui comprennent eux-mêmes deux sous-composantes, à savoir *les infrastructures* et *les facteurs de stress*). Ces trois composantes principales incluent les facteurs et caractéristiques clés des plaques tournantes illicites qui alimentent les dynamiques des conflits.

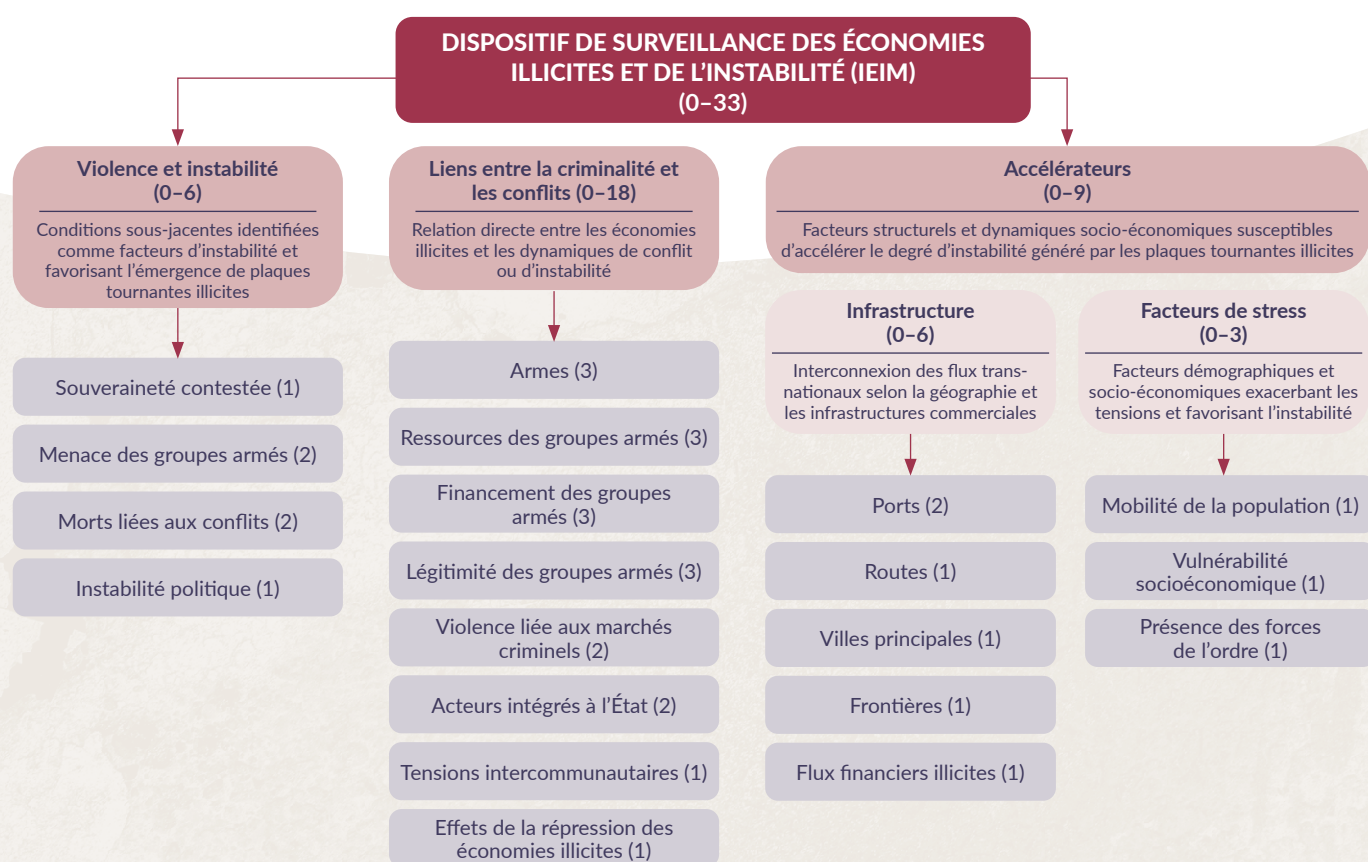


FIGURE 3 Composition du Dispositif de surveillance des économies illicites et de l'instabilité.

REMARQUE : les chiffres entre parenthèses représentent le score maximal possible pour chaque composante/sous-composante.

Criminalité et instabilité : causalité et circularité

Il existe un lien évident entre la criminalité et l'instabilité, mais il est difficile de déterminer la causalité : l'instabilité attire-t-elle la criminalité ou la criminalité alimente-t-elle l'instabilité ?

Les économies illicites ne *provoquent* pas, par définition, de conflits armés, mais elles s'implantent souvent, puis s'enracinent, dans des zones d'instabilité. En sapant la gouvernance, en perturbant les économies formelles et en affaiblissant l'État de droit, elles peuvent créer des conditions propices à un conflit. Lorsque des conflits émergent, les économies illicites peuvent les prolonger en finançant les acteurs armés, en leur fournissant des ressources opérationnelles ou en leur donnant une certaine légitimité au sein des communautés dans lesquelles ils opèrent (voir la section « Financement, approvisionnement et gouvernance : comment les acteurs de conflit exploitent les économies illicites » ci-dessous).

À l'inverse, les environnements conflictuels permettent aux marchés illicites de prospérer. Un faible contrôle de l'État favorise l'impunité, tandis que la demande d'armes et de marchandises illicites augmente. Les activités légales, telles que l'extraction de ressources, peuvent également se déplacer vers des canaux illicites lorsque des groupes armés prennent le contrôle. Le commerce illicite d'armes illustre cette double dynamique : l'insécurité stimule la demande d'armes, tandis que la prolifération des armes intensifie la violence.

La circularité illustrée par le cycle crime-conflit, qui se renforcent mutuellement, rend extrêmement difficile de mesurer précisément si les économies illicites sont les causes *directes et initiales* des conflits et de l'instabilité dans une région donnée. Cependant, l'IEIM permet de mesurer dans quelle mesure les économies illicites alimentent les conflits et l'instabilité. Comme indiqué dans notre première cartographie des plaques tournantes illicites en 2022 :

L'IEIM a été conçu pour fournir un aperçu de la mesure dans laquelle les économies illicites d'une plaque tournante donnée contribuent à l'instabilité et aux conflits dans la région. Cependant, l'IEIM ne permet pas de déterminer si ce sont les économies illicites ou l'instabilité d'une plaque tournante donnée qui se sont développées en premier, et ne fournit donc pas de conclusion définitive qui permettrait de savoir si la criminalité a attiré les conflits dans un endroit donné, ou si les conflits ont attiré la criminalité. L'IEIM ne cherche pas non plus à analyser toutes les causes potentielles d'un conflit dans un lieu donné. Il se concentre plutôt sur le rôle des économies illicites dans l'instabilité de la région¹⁴.

Afin de garantir que l'IEIM constitue une évaluation fiable de la relation causale entre les économies illicites et l'instabilité, l'analyse a de nouveau été effectuée uniquement sur les indicateurs sous-jacents évaluant explicitement la relation causale entre les économies illicites et les conflits, la violence et l'instabilité. Lorsque l'on analyse uniquement les indicateurs de l'IEIM relatifs aux armes, aux ressources des groupes armés, au financement des groupes armés, à la légitimité des groupes armés, à la violence liée aux économies illicites et aux tensions intercommunautaires, on observe une très forte corrélation (0,96) avec le score global de l'IEIM¹⁵. Cela renforce l'argument selon lequel le score de l'IEIM est une mesure robuste du degré auquel les économies illicites de chaque plaque tournante illicite contribuent directement à la violence et à l'instabilité. ■



CARTOGRAPHIE DES PLAQUES TOURNANTES ILLICITES

Aucun pays n'est à l'abri de la menace du crime organisé¹⁶, et les résultats de la cartographie des plaques tournantes illicites soulignent l'ampleur et l'étendue géographique des économies illicites en Afrique de l'Ouest et dans certaines parties de l'Afrique centrale. Les recherches ont identifié 350 plaques tournantes dans les 18 pays ciblés (voir Figure 4), avec une moyenne de 17,5 plaques tournantes illicites par pays¹⁷.

Les résultats de la cartographie de 2022 ont mis en évidence les différences d'intensité concernant le lien entre criminalité et conflit dans les différents plaques tournantes¹⁸. Si des centaines de villes, de nœuds d'infrastructures, de parcs nationaux, de routes et d'autres lieux constituent des plaques tournantes importantes pour les économies illicites, leurs relations avec les conflits et l'instabilité sont très variées. Seule une proportion mineure a un impact significatif sur les conflits.

La mise à jour de 2025 confirme cette conclusion. Sur les 350 plaques tournantes illicites identifiées par la cartographie récente, 59 % (206) d'entre elles se situent dans la bande « faible » de l'IEIM, car les économies illicites ne jouent pas un rôle significatif dans l'instabilité régionale. Cependant, dans 70 centres, soit un sur cinq, les économies illicites

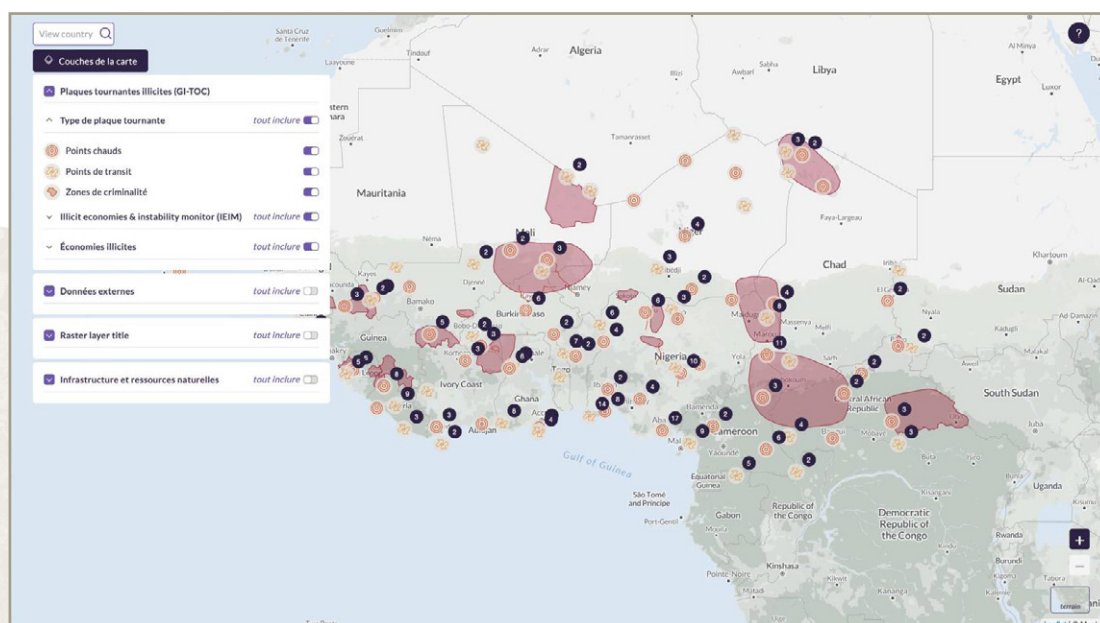


FIGURE 4 Plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest et dans certaines parties d'Afrique centrale.

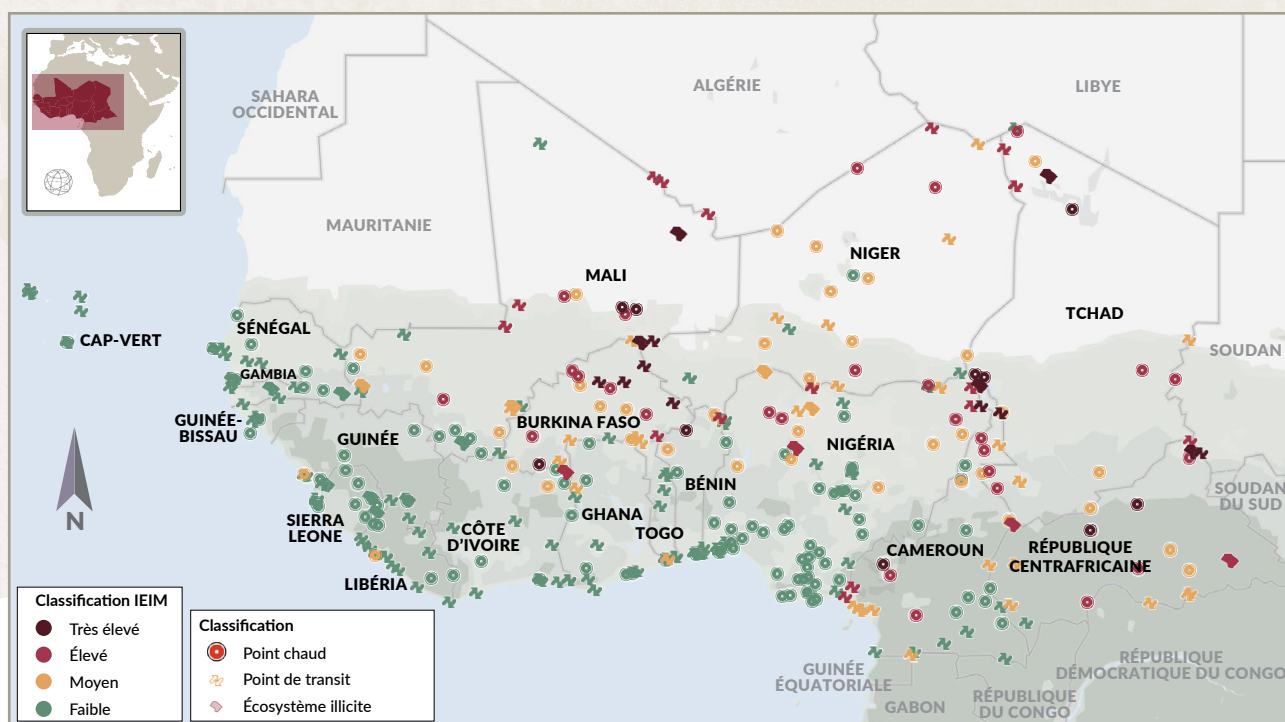


FIGURE 5 Plaques tournantes illicites selon la classification IEDM.

alimentent les conflits et la violence, comme le montre leur classification « élevée » ou « très élevée » dans l'IEDM. Les réponses visant à lutter contre l'instabilité dans la région devraient donc se concentrer sur ces plaques tournantes.

Comme le montre la Figure 5, il existe une variation géographique marquée en ce qui concerne les liens entre plaques tournantes illicites et instabilité. Les États côtiers abritent en grande partie des économies illicites qui jouent un rôle plus limité dans l'alimentation de la violence (58 % des plaques tournantes classées « faibles » selon l'IEDM)¹⁹. Les zones frontalières entre la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Sahel se distinguent par leur rôle beaucoup plus important dans l'alimentation des conflits, car elles constituent des zones d'approvisionnement clés pour les groupes armés sahéliens (des plaques tournantes à scores « moyen », ainsi que quelques plaques tournantes « élevées » et « très élevées » selon l'IEDM, sont regroupées dans ce corridor).

Deux plaques tournantes jouent un rôle important dans l'instabilité (plaques tournantes aux scores « élevé » ou « très élevé » en matière d'IEDM) dans les États côtiers : le complexe W-Arly-Pendjari et la zone trifrontalière entre le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire, qui chevauchent tous deux le Sahel. À l'inverse, 43 % des plaques tournantes illicites du Sahel et des trois pays d'Afrique centrale se situent dans les bandes « élevée » ou « très élevée ». En réalité, les économies illicites sont considérées comme ayant un lien faible avec l'instabilité, c'est-à-dire qu'elles obtiennent un score « faible » sur l'IEDM, dans seulement environ une plaque tournante illicite sur cinq dans les deux régions.

Le Nigéria présente une situation plus contrastée. Sur les 75 plaques tournantes illicites identifiées dans le pays (y compris l'écosystème illicite transfrontalier du lac Tchad), la grande majorité, soit 76 %, sont des plaques tournantes au score « faible » selon l'IEDM²⁰. Celles-ci sont concentrées dans les États du sud du Nigéria, où les marchés de la drogue font partie des économies illicites les plus courantes, avec le commerce illicite du carburant (concentré dans le sud-est du Nigéria). Huit plaques tournantes obtiennent des scores « élevé » et « très élevé », ce qui souligne les liens étroits entre les économies illicites et l'instabilité, en particulier dans les zones Nord-Ouest et Nord-Est du Nigéria²¹. Cette situation est similaire à celle observée en 2022, où les plaques tournantes à score IEDM « élevé » et « très élevé » étaient également situées uniquement dans le nord du Nigéria. En outre, les six nouvelles plaques tournantes illicites identifiées qui obtiennent un score « moyen » ou supérieur sur l'IEDM sont toutes situées dans l'une des zones du Nord-Ouest ou du Centre-Nord du Nigéria.

Changements majeurs dans les dynamiques criminalité-conflit

De plus en plus d'éléments indiquent que la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire sert de plaque tournante pour le JNIM

Cette zone tricontinentale est classée « élevée » selon l'IEIM, ce qui marque une augmentation du lien signalé entre les économies illicites dans cette région et l'instabilité par rapport aux conclusions de 2022²², en grande partie en raison des indications de plus en plus nombreuses concernant l'importance stratégique des économies illicites dans cette région pour le JNIM²³.

L'unité du JNIM active dans la zone tricontinentale, la Katiba Banfora, s'est recentrée sur le financement et l'approvisionnement plutôt que sur l'expansion des opérations du groupe, à la suite de la réponse significative de l'État ivoirien, qui a pris des mesures militaires et socio-économiques, à la suite d'une attaque majeure du JNIM ayant visé des soldats en 2020²⁴.

La contrebande transfrontalière, essentielle au ravitaillement du JNIM, comprend le carburant et les motos, qui sont importés via les ports côtiers, en particulier au Ghana, puis acheminés vers le nord. Les villes frontalières ghanéennes de Tumu et Hamile jouent un rôle clé dans le trafic de carburant entre le Ghana et le Burkina Faso. Cette activité garantit un approvisionnement régulier en ressources essentielles qui permettent au JNIM de poursuivre ses opérations malgré le faible niveau de violence locale.

La zone tricontinentale joue également un rôle important dans le financement du JNIM : des milliers de têtes de bétail, volées dans des points chauds du conflit au centre du Mali ou au nord du Burkina Faso, sont transportées à travers cette zone pour être vendues sur les marchés de Côte d'Ivoire et du Ghana par des intermédiaires. Ce système permet au JNIM d'exploiter les principaux marchés de bétail de ces États côtiers²⁵.

Le JNIM tire également des ressources de l'activité minière artisanale d'or du côté burkinabé et ivoirien de la zone tricontinentale²⁶. Bien que les recherches de la GI-TOC n'aient pas trouvé d'indications claires confirmant l'extraction de ressources par le JNIM dans les mines d'or artisanales et à petite échelle de la région de Upper West au Ghana, le secteur reste vulnérable à l'infiltration²⁷.

Les plaques tournantes illicites du nord du Bénin sont de plus en plus liées aux conflits sahéliers et à la criminalité générale qui alimente l'instabilité

L'infiltration accrue du JNIM dans le nord du Bénin a contribué à l'expansion de certaines économies illicites et à l'identification de nouvelles plaques tournantes. Dans la zone de Karimama, le JNIM est impliqué dans plusieurs économies illicites, à la fois en tant que consommateur et opérateur, Karimama servant de centre important pour la contrebande de carburant, de motos et de produits médicaux illicites vers cette organisation extrémiste violente (OEV)²⁸.



Les motos de contrebande constituent une ressource opérationnelle essentielle pour les organisations extrémistes violentes telles que Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin, comme on le voit ici. Photo : WhatsApp

Le vol de bétail et les enlèvements, deux activités illicites étroitement liées à l'instabilité et aux opérations du JNIM, ont pris de l'importance dans le nord du Bénin. Entre 2021 et 2023, les activités des groupes extrémistes violents étaient concentrées dans les villes frontalières proches du Niger et du Burkina Faso, ainsi que dans et autour du complexe W-Arly-Pendjari. Depuis 2023, la présence du JNIM s'est renforcée plus au sud, avec un nombre croissant d'enlèvements signalés, visant principalement des éleveurs fortunés dans des villes telles que Ségbana²⁹. D'autres acteurs, notamment des groupes criminels, ont également multiplié les enlèvements dans la région, ce qui contribue à accroître l'instabilité. Les motos, très prisées par les OEV et introduites clandestinement au Bénin depuis le Nigéria, sont souvent chargées sur des pirogues près de Ségbana et transportées sur le fleuve Niger jusqu'au Niger.

Le complexe W-Arly-Pendjari, qui s'étend sur le Burkina Faso, le Niger et le Bénin, est passé de « élevé » à « très élevé » dans la classification IEIM de la cartographie 2025. Non seulement la violence a augmenté dans le complexe W-Arly-Pendjari et ses environs, mais la facilité avec laquelle les militants du JNIM peuvent se déplacer dans les parcs a renforcé son rôle de plaque tournante du commerce illicite d'armes³⁰. En outre, la violence liée aux économies illicites est devenue plus courante. Les enlèvements, une activité illicite intrinsèquement violente, se sont intensifiés dans le nord du Bénin depuis 2022 et plusieurs affrontements ont également été enregistrés entre des organisations extrémistes violentes et des individus impliqués dans des activités économiques illicites telles que la chasse et la pêche. De plus, le non-paiement de la *zakat* peut également entraîner des sanctions violentes infligées par les militants du JNIM³¹.

L'enracinement du JNIM dans le nord et l'est du Burkina Faso renforce encore davantage l'implication du groupe dans les économies illicites pour ses ressources opérationnelles, son financement et sa gouvernance.

Dans le nord et l'est du Burkina Faso, les niveaux de conflit et de violence meurtriers ont considérablement augmenté, le nombre de victimes passant d'environ 4 000 entre 2021 et 2022 à plus de 6 500 entre 2023 et 2024³². Le JNIM a renforcé sa présence tout en combattant les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) et, dans certains cas, la Province de l'État islamique au Sahel (EI Sahel). L'intensification de la violence a partiellement perturbé la circulation des biens et des personnes, entraînant par exemple l'interruption des activités des compagnies de bus sur de nombreuses lignes dans ces régions. Cependant, le JNIM a également renforcé son emprise sur les principaux corridors commerciaux, tels que ceux reliant Ouagadougou à Niamey via Dori et Kantchari (Kantchari et la route Dori-Téra obtiennent toutes deux un score « très élevé » sur l'IEIM)³³. Le groupe a imposé des blocus à des dizaines de villes, y compris des capitales régionales telles que Djibo, perturbant ainsi le commerce et les transports formels. Le long de ces corridors, les flux illicites sont de plus en plus liés à l'approvisionnement (en particulier en carburant et en motos) et au financement (principalement par l'extorsion) du JNIM. Par exemple, en février 2024, la gendarmerie a saisi 6 000 litres de carburant trafiqués de Ouagadougou et stockés à Fada N'gourma, destinés à être livrés dans l'est du pays où le JNIM serait actif. Le carburant coûte 2 000 francs CFA le litre dans les zones rurales de l'est, contre 850 francs CFA à Ouagadougou, ce qui en fait une activité lucrative³⁴.

La reprise du conflit dans le nord du Mali perturbe les économies illicites

Entre 2015 et mi-2023, les régions de Kidal, Gao et Tombouctou, dans le nord du Mali, ont connu une relative stabilité grâce à une détente tacite entre les coalitions touaregs et le JNIM, un affilié à Al-Qaïda, ce qui a permis aux premières de bénéficier d'une autonomie de facto et facilité les flux de carburant de contrebande, de biens de consommation, de migrants, d'or et de drogues. Cet équilibre s'est effondré lorsque les forces maliennes et leurs partenaires russes de Wagner ont lancé une offensive qui a abouti à la prise de plusieurs grandes villes du nord, dont Kidal, en novembre 2023, déclenchant une recrudescence de la violence : plus de 130 incidents ont été enregistrés entre janvier et août 2024, contre 12 l'année précédente.



Des combattants de la Coordination des mouvements de l'Azawad, l'une des principales organisations séparatistes du Mali, patrouillent à Kidal. Les récents bouleversements du conflit dans le nord du pays ont perturbé les économies illicites et, par conséquent, le financement des groupes armés.
© Souleymane Ag Anara/AFP via Getty Images

Cela a eu des répercussions importantes sur les économies illicites et leurs liens avec les groupes armés opérant dans le nord du Mali. Par exemple, dans la région de Kidal, le trafic de migrants et la contrebande avec l'Algérie ont brièvement diminué au plus fort des affrontements entre août et décembre 2023, mais ils ont rapidement rebondi et restent globalement stables (à des niveaux légèrement inférieurs à ceux d'avant).

D'autres économies illicites ont été touchées de manière plus durable et plus sévère, notamment l'exploitation aurifère. La région de Kidal abrite des dizaines de mines et plusieurs centres de traitement, les principaux sites se trouvant près de la frontière avec l'Algérie et autour de la ville de Kidal. Les groupes rebelles (connus aujourd'hui sous le nom de Front de libération de l'Azawad, FLA) contrôlaient auparavant certains sites, taxant les mineurs et finançant leurs opérations, une partie des ressources allant probablement au JNIM, avec lequel les groupes avaient conclu des alliances informelles. Cependant, les groupes rebelles ont été contraints de se retirer lorsque les combats ont repris. Les rebelles continuent d'opérer uniquement à Tinzaouaten, mais même là, ils sont confrontés à des perturbations dues aux affrontements armés et aux frappes aériennes. De même, le FLA a également perdu le contrôle qu'il avait établi sur la plus grande mine du nord du Mali, la mine de N'Tahaka dans la région de Gao, qui est désormais sous le contrôle des forces progouvernementales. Ces changements dans le conflit ont transformé le rôle du nord du Mali dans l'approvisionnement et le financement des groupes armés rebelles et du JNIM, qui bénéficiaient indirectement des nombreuses économies illicites dans cette région.

Déplacement des centres de gravité au Nigéria

La cartographie 2025 identifie des changements clés dans l'intersection entre conflit et criminalité depuis la version 2022. Dans le nord-est du Nigéria, le contrôle du territoire est passé principalement de la Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) à Jama'tu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad (JAS). Ces groupes ont des engagements contrastés avec les économies illicites et les communautés locales, ce qui remodèle les intersections dans ces régions. Dans les régions de Baga et Marte, dans l'État de Borno, par exemple, le JAS a pris le contrôle aux dépens de l'ISWAP, imposant ses tactiques plus violentes d'extorsion, de vol de bétail et de pillage. Cela représente un changement notable par rapport à l'approche de l'ISWAP, qui repose principalement sur la taxation des communautés agricoles et de pêcheurs de la région et sur la construction d'une légitimité parallèlement à l'extraction de ressources. Ces changements de dynamiques se reflètent dans les scores IEIM dans le nord-est : alors que les économies illicites ne jouaient un rôle significatif dans l'instabilité que pour une seule plaque tournante dans la cartographie de 2022 (la zone de criminalité du lac Tchad était classée comme « très élevée »), la mise à jour de 2025 classe trois autres plaques tournantes dans cette catégorie, Marte, Baga et Maiduguri se situant tous dans la bande « élevée » de l'IEIM.

Ailleurs, la multiplication des opérations menées par des bandits armés a entraîné une recrudescence de la violence dans le Centre-Nord, en particulier dans les États de Niger et de Kogi, ainsi que dans ceux de Benue et de Plateau, bien que dans une moindre mesure. Cela s'explique principalement par le fait que les opérations militaires dans le Nord-Ouest ont de plus en plus déplacé les bandits armés, les forçant à se réinstaller temporairement – et dans certains cas de manière permanente – dans le Centre-Nord, où ils ont établi des bastions dans des zones telles que l'axe Shiroro-Munya et Okene, qui ont connu une augmentation significative des activités illicites, notamment l'exploitation illégale d'or, les enlèvements et les attaques violentes contre les communautés locales. Les enlèvements, l'une des activités économiques les plus associées aux bandits, sont les plus répandus dans le Centre-Nord, où ils sont présents dans 73 % des plaques tournantes.

À l'inverse, les niveaux de violence et d'instabilité ont généralement diminué dans le sud du Nigéria. Les opérations militaires ont perturbé les activités du groupe sécessionniste Indigenous People of Biafra dans le sud-est et des acteurs armés liés au commerce illicite de carburant dans le Sud-Sud, entraînant une baisse générale des niveaux de violence dans ces zones (bien que les enlèvements persistent dans certaines plaques tournantes).

Le financement du groupe séparatiste de Casamance par les économies illicites diminue dans le sud du Sénégal

Le lien entre criminalité et conflit dans la région de la Casamance, au sud-est du Sénégal, à la frontière avec la Guinée-Bissau, s'est considérablement affaibli depuis 2022. La région étant en proie à une insurrection de faible intensité depuis le milieu des années 1980³⁵, les opérations majeures menées par l'armée sénégalaise ont considérablement affaibli la position des rebelles séparatistes, le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), dans la région depuis 2022. En conséquence, l'emprise du MFDC sur les économies illicites en Casamance, qui ont toujours été au cœur de son financement, s'est affaiblie. Si le commerce illicite du bois se poursuit, il est moins étroitement lié au MFDC et implique désormais des locaux et des investisseurs étrangers (en particulier des ressortissants chinois et indiens)³⁶. Les membres du MFDC qui se sont rendus ou qui sont revenus après avoir fui sont également impliqués dans cette activité, non pas pour acheter des armes, mais comme source alternative d'emploi et de revenus par rapport à leurs anciennes fonctions de combattants³⁷. De même, bien que la culture et le trafic de cannabis aient toujours été un moyen de financement important pour le MFDC et une source de revenus vitale pour les communautés locales, les liens entre le MFDC et ce commerce se sont affaiblis.

Une propagation rapide : les drogues de synthèse en Afrique de l'Ouest et centrale

La cartographie a mis en évidence le commerce de drogues de synthèse comme l'économie illicite la plus répandue en Afrique de l'Ouest, présente dans près de la moitié (44 %, soit 154 sur 350) des plaques tournantes de la région. Cela représente une augmentation importante par rapport aux chiffres de 2022 (la plus forte augmentation)³⁸, soulignant l'expansion rapide de ce marché, qui cause des dommages considérables dans toute la région³⁹. La prolifération des opioïdes de

synthèse, notamment le tramadol et ses variantes chimiques⁴⁰, ainsi que la drogue de synthèse connue sous le nom de *kush*,



Le commerce de drogues de synthèse est l'activité illicite la plus répandue et connaît la croissance la plus rapide en Afrique de l'Ouest, le tramadol et le *kush* causant notamment des dégâts sociaux considérables. © Guy Peterson

une substance très puissante contenant souvent des nitazènes, constitue une tendance alarmante⁴¹. Les effets dévastateurs du *kush* en Sierra Leone et au Libéria se sont avérés si néfastes pour la santé publique que l'état d'urgence a été déclaré en 2024 en raison des conséquences de la consommation de cette drogue. Les marchés de la méthamphétamine et de l'ecstasy connaissent également une forte croissance dans plusieurs pays de la région, notamment au Nigéria, en Sierra Leone et en Gambie.

Les conclusions de cette cartographie corroborent celles de l'Indice mondial du crime organisé, qui a démontré que, depuis sa création en 2019, le commerce de drogues de synthèse figure parmi les marchés criminels qui connaissent la croissance la plus rapide en Afrique de l'Ouest. Des recherches récentes soulignent l'expansion et l'omniprésence croissante du commerce de drogues de synthèse dans la région⁴².

À l'inverse, bien que le commerce de cocaïne soit l'un des marchés criminels les plus influents – et en pleine croissance – en Afrique de l'Ouest selon l'Indice, il ne figure qu'à la 11ème place sur la liste des économies illicites les plus couramment identifiées dans la région selon la cartographie de 2025. En outre, le nombre de plaques tournantes de la cocaïne dans la région est resté relativement stable depuis 2022. Cette contradiction apparente reflète la concentration du commerce de cocaïne dans certains centres de transport clés, tels que les ports maritimes, les aéroports et les grandes villes. Cela souligne la valeur ajoutée de notre cartographie, qui fournit des informations supplémentaires sur les dynamiques des économies illicites au niveau infranational.

Outre le commerce de drogues de synthèse (43 %), le commerce illicite d'armes (43 %), le commerce de produits de contrefaçon (43 %), le commerce illicite d'or (40 %) et la traite des personnes (36 %) ont été les activités les plus fréquemment identifiées dans les pays ciblés (voir Figure 6).

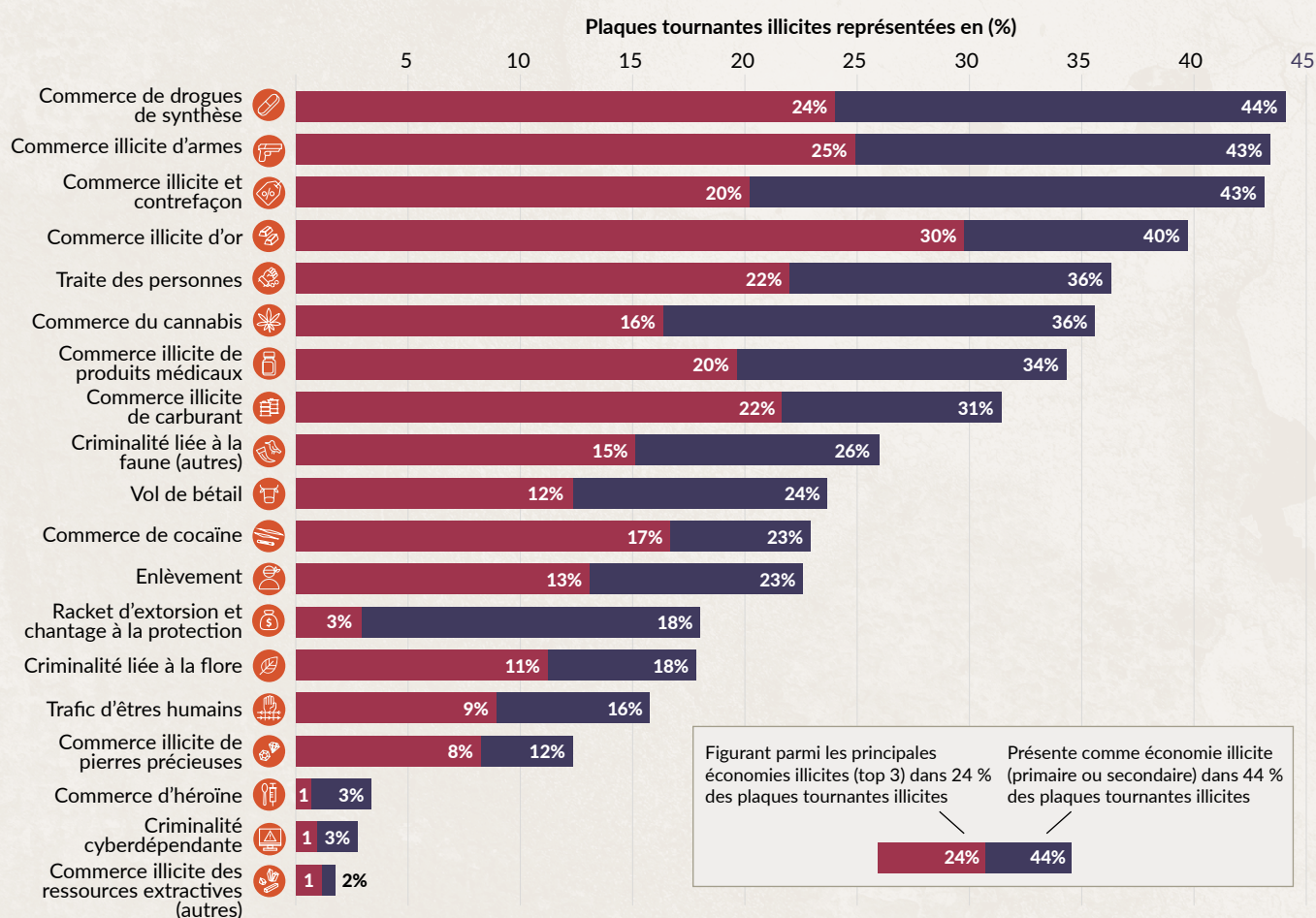


FIGURE 6 Prévalence des économies illicites dans les plaques tournantes d'Afrique de l'Ouest.

REMARQUE : jusqu'à 10 économies illicites ont pu être identifiées dans chaque plaque tournante, classées en fonction de leur portée. Les trois premières économies illicites sont considérées comme des économies « centrales », tandis que celles classées de la quatrième à la dixième place sont classées comme des économies illicites secondaires.



ÉCONOMIES ILLICITES ET INSTABILITÉ : MARCHÉS ACCÉLÉRATEURS

Il est largement reconnu que la criminalité et les conflits sont liés⁴³ ; cependant, certaines économies illicites jouent un rôle beaucoup plus important que d'autres dans l'alimentation de l'instabilité⁴⁴. Il est essentiel pour les décideurs politiques qui cherchent à atténuer les effets déstabilisateurs de la criminalité organisée de comprendre quelles sont les économies les plus fortement associées à l'instabilité et à la violence.

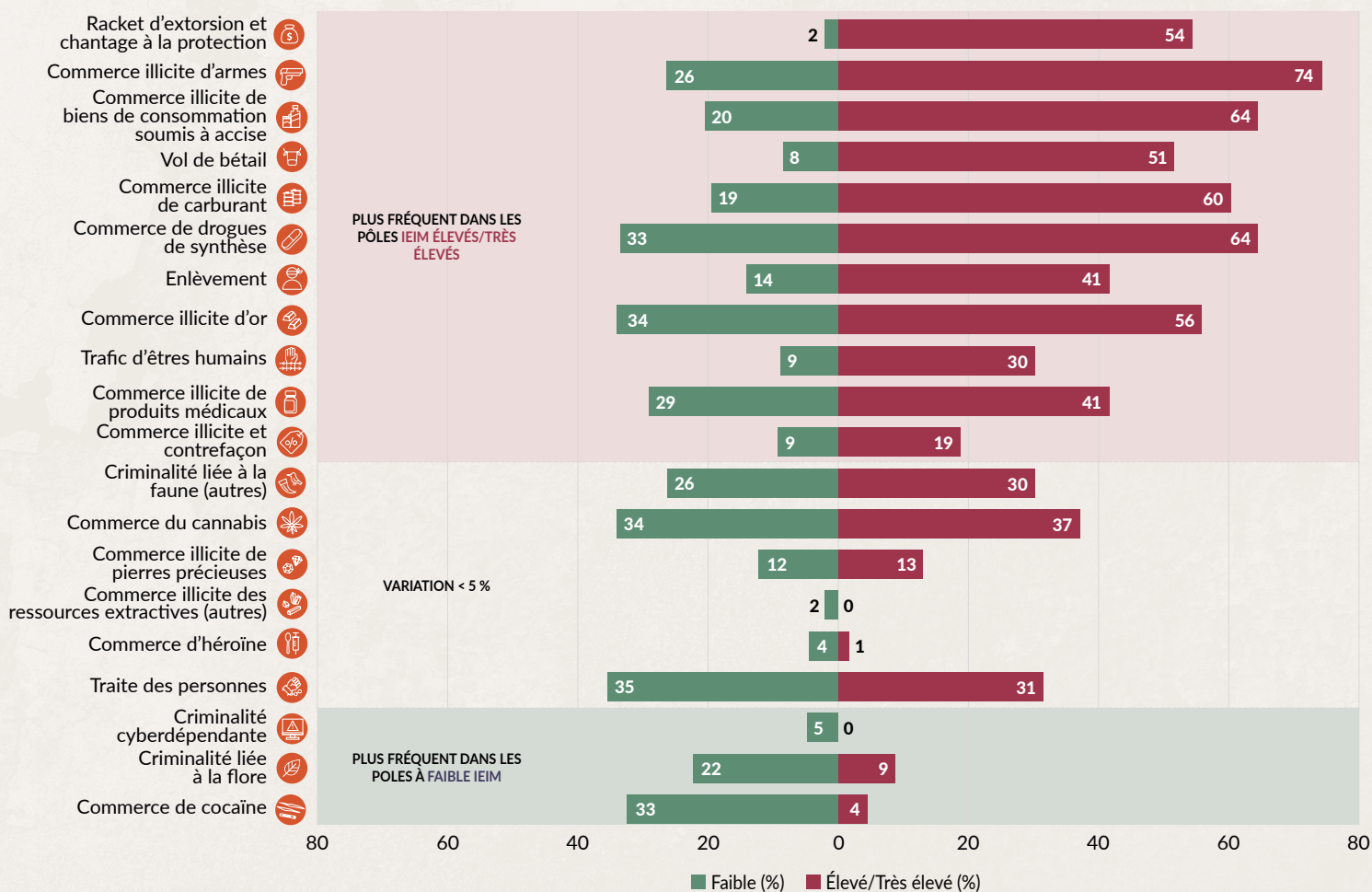


FIGURE 7 Prévalence des économies illicites dans les plaques tournantes ayant des scores IEIM « faible » et « élevé »/« très élevé ».

La cartographie de 2022 a identifié quatre marchés criminels qui entretenaient les liens les plus étroits avec l'instabilité dans la région, à savoir le commerce illicite d'armes, le vol de bétail, les enlèvements et le commerce illicite d'or. Ces économies étaient beaucoup plus répandues dans les plaques tournantes classées comme « élevée » et « très élevée » que dans l'ensemble des plaques tournantes, et ont été identifiées comme contribuant de manière significative aux conflits et à la violence dans la région. L'édition 2025 confirme le rôle prépondérant de ces économies illicites, en plus du racket d'extorsion et du chantage à la protection (qui recoupe souvent divers autres types d'activités) dans l'instabilité.

Bien que certaines divergences entre les scores faible et élevé/très élevé puissent simplement refléter la géographie des centres classés différemment, il est évident que certaines économies illicites sont étroitement liées à l'instabilité (voir Figure 7) et jouent un rôle clé dans le financement, l'approvisionnement en ressources ou la légitimation des acteurs de conflits dans toute la région.

Commerce illicite d'armes

Le commerce illicite d'armes est présent dans trois quarts des plaques tournantes qui alimentent considérablement l'instabilité (celles qui ont obtenu un score IEIM « élevé » ou « très élevé »), ce qui en fait l'économie illicite la plus répandue sur ces plaques tournantes, bien qu'elle soit beaucoup moins présente dans l'ensemble de toutes les plaques tournantes (43 %, 152 sur 350 centres). Le commerce illicite d'armes alimente la violence dans toute la région, en militarisant les conflits, en approvisionnant les principaux acteurs non étatiques des conflits et en intensifiant la violence comme moyen de contrôle des marchés criminels. Les opérations croissantes des groupes armés en Afrique de l'Ouest ont contribué à la prolifération des armes⁴⁵, avec une hausse de la demande parmi les acteurs des conflits et les communautés cherchant à se défendre⁴⁶.

L'omniprésence du commerce des armes repose principalement sur les armes commerciales déjà en circulation ou importées par les ports et les frontières terrestres de la région (les armes préférées des groupes armés et des réseaux criminels sophistiqués). Les armes artisanales, utilisées principalement pour l'autodéfense, la chasse et par certains gangs de rue, contribuent également à la prolifération, mais dans une moindre mesure. Sur les 152 plaques tournantes où le commerce illicite d'armes est présent, 31 % (47) seraient des centres de fabrication, répartis entre les États côtiers, du Sahel et d'Afrique centrale⁴⁷.

Deux changements majeurs dans le paysage conflictuel de la région ont eu des répercussions profondes sur le trafic et l'approvisionnement en armes : la résurgence du conflit dans le nord du Mali et le déclenchement de la guerre au Soudan. À partir de la mi-2023, l'offensive conjointe de Wagner et des forces armées maliennes (FAMA) dans le nord du Mali a perturbé les flux licites et illicites de marchandises, y compris les armes. Le renforcement de la surveillance aérienne, les frappes de drones et le déploiement accru de troupes au sol le long des principales routes ont accru les risques pour les trafiquants. La prise de villes auparavant contrôlées par des groupes armés, en particulier Ber, a conduit au démantèlement de plaques tournantes clés du trafic. Ber était depuis longtemps un centre important pour le commerce régional des armes, bénéficiant de l'absence d'autorité étatique ou internationale et de la présence d'acteurs armés qui stockaient et échangeaient des armes ainsi que d'autres marchandises illicites⁴⁸. Sa chute aux mains des FAMA en août 2023 a contraint les trafiquants et leurs alliés à se retirer, remodelant les chaînes d'approvisionnement régionales et coupant des routes de trafic établies de longue date depuis la Libye, principale source d'armes pour le nord du Mali, ainsi que des routes reliant le Mali à la Mauritanie. En conséquence, les scores de l'IEIM en matière de commerce illicite d'armes pour les plaques tournantes de cette région – de Ber à Foïta, Lerneb et Taoudeni – ont tous diminué⁴⁹.

Ce changement a entraîné une contraction de l'offre dans un contexte de forte demande, ce qui a conduit à une augmentation significative des prix. En février 2025, le prix d'une AK-47 à Gao était passé à environ 600 000 francs CFA (914 €), contre 200 000 à 300 000 francs CFA (304 à 457 €) en 2023, avant l'offensive. Près de la frontière mauritanienne, les prix ont atteint 900 000 francs CFA (1 371 €)⁵⁰. Cette dynamique a eu des répercussions inattendues. Plusieurs sources rapportent que certains membres du JNIM, profitant de la flambée des prix du marché, ont vendu des armes pillées lors d'affrontements ou saisies dans les stocks gouvernementaux⁵¹. Bien que non sanctionnées par le groupe et limitées dans leur portée, ces



Les forces maliennes et Wagner ont lancé une offensive dans le nord en novembre 2023, prenant le contrôle des principales villes aux mains des groupes rebelles et des organisations extrémistes violentes. © Africa Initiative

ventes opportunistes (y compris sur les sites d'extraction d'or) soulignent la capacité d'adaptation des acteurs armés face aux évolutions des économies illicites.

Le déclenchement de la guerre au Soudan en avril 2023 a également eu des répercussions importantes sur les marchés régionaux des armes, concentrés dans les pays voisins que sont le Tchad et la Libye, mais avec des flux secondaires vers des marchés plus éloignés. La guerre a catalysé une double augmentation dans la circulation des armes : d'une part, par le biais de transferts officiels facilités par l'État via des ponts aériens, des convois et la redistribution des stocks (principalement vers le Soudan) et, d'autre part, par le biais de réseaux informels impliquant des contrebandiers, des courtiers liés par des liens de parenté et des transactions ponctuelles (qui ont également sous-tendu les flux sortants). Ces flux parallèles ont emprunté des couloirs établis de longue date à travers le Darfour, l'est du Tchad et le sud de la Libye, revitalisant les itinéraires du commerce illicite d'armes et inondant les marchés de nouveaux stocks, y compris d'une gamme plus large d'armes sophistiquées⁵². Par exemple, le DShKM (une variante modernisée du DShK soviétique) est devenu de plus en plus disponible sur les marchés d'armes au Tchad et en Libye depuis 2023, se vendant jusqu'à 11 400 dollars dans la zone tricontinentale entre l'Algérie, la Libye et le Niger. Cet afflux d'armes est en train de remodeler les marchés d'armes au-delà des zones situées à proximité immédiate du Soudan, les réseaux de contrebande trafiquant les armes vers le nord et vers le sud, vers le Niger et le Mali⁵³. Les économies illicites des plaques tournantes tchadiennes proches du Soudan, Tiné, Abéché et Adré, jouent toutes un rôle important dans l'alimentation du conflit et ont obtenu le score maximal pour la contrebande d'armes à feu dans l'IEIM⁵⁴.

Les groupes armés ne sont pas seulement utilisateurs finaux, mais aussi distributeurs. Par exemple, les bandits armés du nord-ouest du Nigéria sont de plus en plus impliqués dans le commerce régional des armes, achetant des armes au Sahel et les distribuant aux acteurs des conflits dans les régions du Nord-Ouest et du Centre-Nord du Nigéria. Le chef de bandits, Kachalla Halilu Sububu, tué lors d'une fusillade avec les forces de l'État en septembre 2024, était un important trafiquant d'armes, important des armes du Mali et du Niger⁵⁵. Le marché des armes dans le nord-ouest reste sans doute plus fragmenté qu'avant la mort de Sububu, aucun successeur n'ayant pour l'instant été identifié. Cependant, la région était déjà saturée d'armes, ce qui signifie que la fragmentation du marché des armes résultant de la disparition de Sububu n'a pas entraîné de pénurie d'armes à feu.

Vol de bétail

Le secteur de l'élevage est une bouée de sauvetage économique pour de nombreuses personnes en Afrique de l'Ouest, contribuant pour une part importante au PIB agricole de la région et fournissant un moyen de subsistance à plus de 20 millions de personnes au Sahel et en Afrique de l'Ouest⁵⁶. Cependant, ce secteur est également confronté à plusieurs menaces, notamment les changements dans les modes d'utilisation des terres liés au changement climatique, qui peuvent souvent

entraîner une concurrence, parfois violente, entre les systèmes de culture et d'élevage⁵⁷. Cela a renforcé les liens entre le secteur de l'élevage, y compris le vol de bétail, et les conflits régionaux⁵⁸.

Le vol de bétail a été identifié comme une économie illicite dans près d'un quart de toutes les plaques tournantes d'Afrique de l'Ouest (83), ce qui souligne son ampleur dans la région. Bien qu'il s'agisse également d'un problème croissant dans les zones moins instables, comme à Jegue en Guinée-Bissau ou à Sampa au Ghana⁵⁹, il est beaucoup plus répandu dans les plaques tournantes plus étroitement liées aux conflits et à la violence. Seules 20 % des plaques tournantes où le vol de bétail est répandu obtiennent un score « faible » selon l'IEIM.

Le vol de bétail est devenu l'une des économies illicites les plus étroitement interconnectées aux dynamiques des conflits dans la région, en particulier au Sahel et dans les zones septentrionales des États côtiers d'Afrique de l'Ouest. Le vol de bétail n'est pas seulement un moyen de financement pour les acteurs armés de plusieurs pays (tels que le JNIM et l'EI Sahel au Sahel, les groupes de bandits armés et Boko Haram au Nigéria, et avant leur dissolution, le groupe armé 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation) en République centrafricaine) mais il est aussi un outil utilisé par les groupes armés pour contrôler et intimider les populations locales⁶⁰. Les autres économies illicites qui accompagnent généralement le vol de bétail sont le commerce illicite d'armes (dans 57 % des plaques tournantes de vol de bétail), le racket d'extorsion et le chantage à la protection (42 %) et les enlèvements (32 %). Certaines économies connues pour être liées à l'instabilité (principalement comme flux de ressources vers les acteurs de conflit), telles que le commerce de drogues de synthèse et le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise, d'or, de produits médicaux et de carburant, sont également observées⁶¹.

Le vol de bétail est présent dans près des deux tiers (15) des 23 plaques tournantes qui jouent le rôle le plus important dans l'instabilité (bande « très élevée » selon l'IEIM). Au Mali et au Burkina Faso, il est étroitement lié aux dynamiques des conflits, avec des tendances qui évoluent en fonction du niveau de contrôle territorial des groupes armés. Dans les zones contestées, où plusieurs groupes ou acteurs se disputent le contrôle, les incidents de vol de bétail ont tendance à être plus fréquents, plus violents et plus déstabilisants, alimentant des cycles de représailles entre les communautés. Par exemple, dans les districts de Bandiagara et de Bankass, au centre du Mali, un point chaud où le JNIM, les groupes d'autodéfense et les forces de l'État sont en concurrence, des milliers de têtes de bétail sont pillées par le JNIM⁶². Cependant, les OEV ne sont pas les seuls acteurs à piller des animaux. Des éléments de Wagner/Africa



Le vol de bétail est devenu l'une des économies illicites les plus étroitement liées aux dynamiques des conflits en Afrique de l'Ouest. © Gilles Coulon

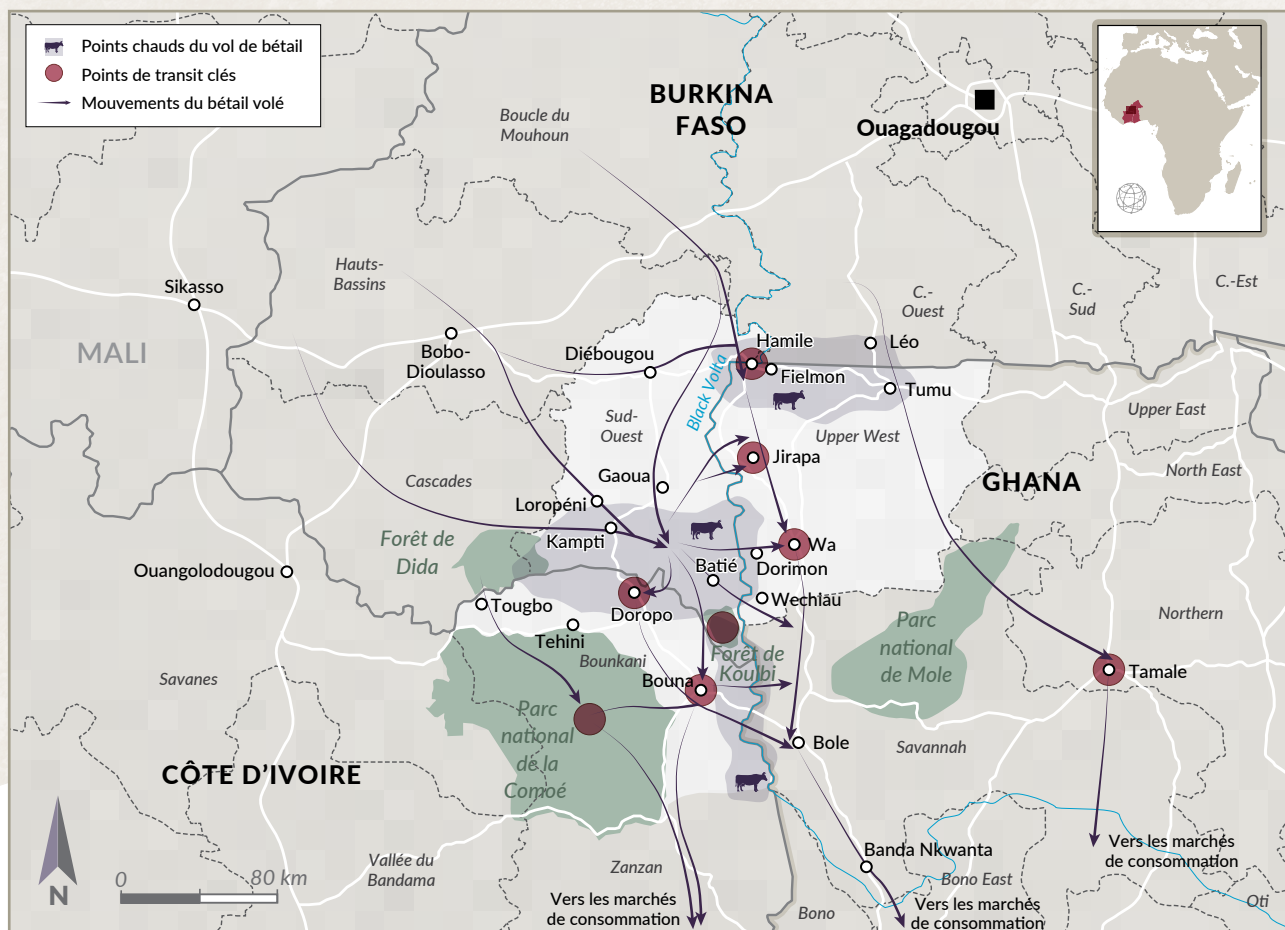


FIGURE 8 Itinéraires et points de vente du bétail volé dans la zone trifrontalière entre le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

SOURCE : Flore Berger, Vol de bétail et insécurité : Dynamiques dans la zone trifrontalière entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, GI-TOC, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-and-insecurity-in-the-triborder-area-between-burkina-faso-cte-divoire-and-ghana/>

Corps et des FAMA ont été accusés de piller du bétail sous le couvert d'opérations de contre-insurrection, principalement pour forcer des déplacements et terroriser la population, tant dans le centre du Mali que dans les communautés pastorales à la frontière avec la Mauritanie, dans la région de Tombouctou⁶³.

En revanche, dans les zones où les groupes extrémistes violents ont un niveau élevé d'autorité ou d'influence, le mode d'obtention du bétail change et devient un mécanisme qui consolide leur influence. Au lieu de voler ouvertement, les OEV imposent la *zakat* (une taxe islamique sur les propriétaires de bétail, qui est globalement conforme à la loi islamique)⁶⁴. Bien que cela peut renforcer leur légitimité dans certaines régions, la *zakat* n'est pas toujours perçue comme légitime par les communautés pastorales.

Par exemple, depuis 2023, ce passage du pillage à la réglementation et à la taxation a été observé dans la région de Menaka, où la Province de l'État islamique au Sahel a établi un niveau d'influence suffisamment élevé et stable pour permettre au groupe de s'engager dans une forme de gouvernance économique avec certains éleveurs⁶⁵.

L'écosystème du vol de bétail connecte les conflits sahéliers et les États côtiers plus stables. À titre d'exemple, l'écosystème trifrontalier entre le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire est devenu une plaque tournante clé pour le blanchiment du bétail volé par le JNIM au Mali et au Burkina Faso⁶⁶.

Le JNIM continue donc à s'approvisionner en ressources sans recourir à la violence, reflétant une stratégie d'extraction non violente le long des principaux corridors logistiques. (Dans le nord-est de la Côte d'Ivoire et dans la région de l'Upper West au Ghana, les plaques tournantes obtiennent des scores élevés en matière d'approvisionnement des groupes armés, mais

faibles pour les indicateurs de violence). Tout comme au Sahel, les OEV ne sont pas les seuls acteurs du pillage du bétail, et les communautés pastorales sont souvent menacées par des groupes affiliés à l'État. Au Burkina Faso, en particulier dans les régions du sud-ouest, les VDP sont devenus des acteurs incontournables du vol de bétail depuis 2024. Leur présence croissante en Côte d'Ivoire voisine, dans la région du Bounkani, va au-delà du vol de bétail et inclut la coercition et des activités déstabilisatrices plus larges, ce qui soulève des inquiétudes face à la propagation de la violence et à l'autonomie croissante de ces acteurs⁶⁷. Ces tendances réaffirment le rôle central de l'économie pastorale dans la continuation des conflits à travers le Sahel et dans les Etats côtiers d'Afrique de l'Ouest.

Enlèvements

Les enlèvements sont devenus une économie illicite omniprésente et très lucrative dans certaines parties d'Afrique de l'Ouest, générant des profits substantiels pour les groupes criminels, insurgés et extrémistes violents. Au-delà de sa dimension financière, cette pratique est utilisée par les OEV en particulier comme un mécanisme pour infiltrer de nouvelles zones et renforcer leur influence. Les enlèvements ont des effets profondément déstabilisateurs, érodant la sécurité des communautés, sapant l'autorité de l'État et alimentant les cycles de violence.

Les enlèvements étaient fréquents dans 23 % des plaques tournantes (79) de la région⁶⁸, principalement dans les pays où le niveau de violence est élevé, du Mali au Cameroun et à la République centrafricaine. Cependant, les enlèvements étaient également très répandus dans certaines régions septentrionales des États côtiers, en particulier au Bénin. En dehors du Nigéria (qui sera examiné plus en détail ultérieurement), seuls trois des 38 plaques tournantes illicites où l'enlèvement constitue une activité économique illicite se situent dans la tranche « faible » de l'IEIM. À l'inverse, sur les 23 plaques tournantes classées « très élevées », 57 % (13) sont concernées par les enlèvements, ce qui souligne le rôle de cette économie illicite dans l'instabilité. D'autres marchés accélérateurs sont également courants dans les plaques tournantes où les enlèvements sont prépondérants, les plus fréquents étant le commerce illicite d'armes (dans 46 % des cas), le vol de bétail (dans 39 %) et le racket d'extorsion et le chantage à la protection (dans 38 %).

Dans les pays ciblés, l'Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED) a enregistré une augmentation de 25 % des enlèvements et des disparitions forcées entre les périodes 2021/2022 et 2023/2024⁶⁹. Cette augmentation est principalement due à des pics au Cameroun (augmentation de 275 % des enlèvements) et au Bénin (augmentation de près de cinq fois)⁷⁰. Au Cameroun, les enlèvements perpétrés par des groupes séparatistes anglophones dans le nord-ouest et le sud-ouest, ainsi que par des groupes extrémistes violents (ISWAP et JAS) ont augmenté en 2023 et 2024, ces acteurs de conflit recourant de plus en plus aux enlèvements comme source de revenus⁷¹.

Dans le nord du Bénin, le nombre de plaques tournantes concernées par les enlèvements a considérablement augmenté entre les deux itérations de la cartographie, reflétant l'expansion des opérations du JNIM dans la région⁷². Depuis son entrée dans le pays en 2019, le JNIM a principalement utilisé les enlèvements comme un outil (parallèlement aux menaces, aux attaques directes, aux engins explosifs improvisés et à d'autres formes de violence) pour étendre sa zone d'influence et faire respecter ses règles⁷³.

Les enlèvements perpétrés par les réseaux criminels et les groupes de bandits armés au Nigéria sont généralement motivés par l'obtention d'une rançon. En revanche, pour une proportion importante des enlèvements impliquant des groupes extrémistes violents du Sahel, notamment le JNIM, la motivation principale n'est pas le gain financier, mais plutôt la collecte de renseignements, la coercition ou la punition⁷⁴. Dans toute la région, les groupes armés de différentes sortes sont les principaux auteurs d'enlèvements, 56 % des enlèvements recensés par l'ACLED entre 2023 et 2024 ayant été perpétrés par des groupes armés⁷⁵. Les enlèvements augmentent souvent dans les zones où les groupes armés commencent à opérer⁷⁶.

Outre le Cameroun, où les extrémistes violents, les séparatistes anglophones et les acteurs criminels connus sous le nom de *zaraguinas* sont tous des auteurs prolifiques d'enlèvements⁷⁷, le Nigéria est souvent considéré comme

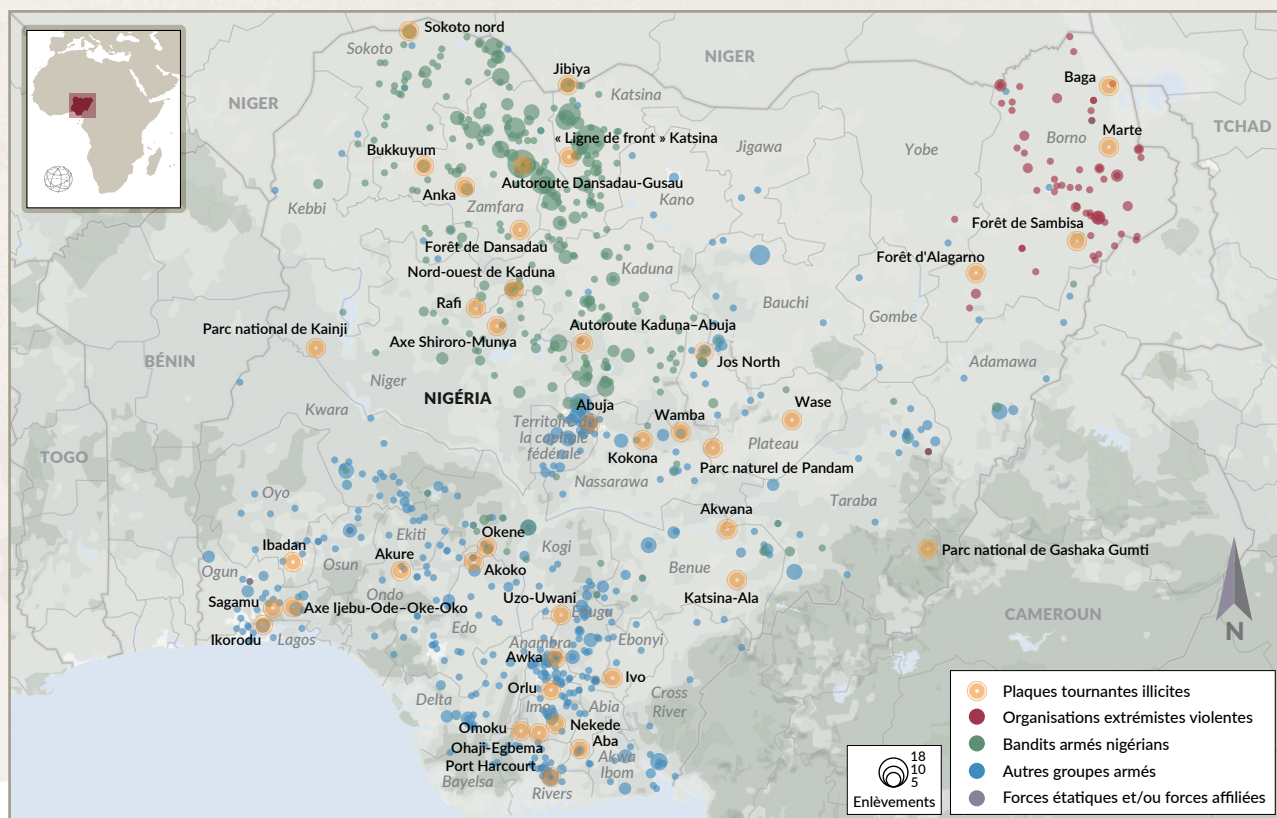


FIGURE 9 Enlèvements au Nigéria, 2023-2024.

SOURCE : GI-TOC et ACLED

l'épicentre des enlèvements dans la région, avec 36 % des incidents d'enlèvement dans la région entre 2023 et 2024 enregistrés ici⁷⁸. Les enlèvements constituent une activité illicite importante dans plus de la moitié des plaques tournantes illicites du pays (42), et celles-ci représentent plus de la moitié des plaques tournantes de l'enlèvement dans la région cartographiée⁷⁹.

Les bandits armés sont parmi les principaux auteurs d'enlèvements au Nigéria (responsables de plus de 52 % des enlèvements en 2024), en particulier dans les régions du nord-ouest, mais aussi de plus en plus dans le Centre-Nord (voir Figure 9)⁸⁰. Cette diffusion géographique reflète le déplacement (probablement temporaire) de certains bandits armés de leurs bastions traditionnels du Nord-Ouest en raison d'interventions militaires continues, et leur diffusion croissante vers d'autres régions du pays. Depuis 2022, la rentabilité des enlèvements individuels contre rançon dans le Nord-Ouest a diminué, car le nombre potentiel de victimes a diminué en raison du déplacement des communautés causé par la violence accrue ou leur appauvrissement dû aux enlèvements répétés⁸¹. Les bandits armés semblent désormais compter davantage sur d'autres sources de revenus (telles que l'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or) et ont changé de tactique : les enlèvements de masse par des bandits ont augmenté au premier trimestre 2024 et les enlèvements en milieu urbain ont augmenté à partir du deuxième trimestre, tandis que les enlèvements en milieu rural ont diminué⁸².

Dans le nord-est du Nigéria, les auteurs et les motivations diffèrent. Dans l'État de Borno, par exemple, la grande majorité des enlèvements (96 % des cas entre 2023 et 2024) ont continué d'être perpétrés par des organisations extrémistes violentes, à savoir JAS et ISWAP⁸³. Les demandes de rançon sont souvent moins fréquentes dans ces cas-là que lorsque les auteurs sont des bandits ou des réseaux criminels. D'après les paiements de rançons signalés entre juillet 2024 et juin 2025, le montant total des rançons exigées était beaucoup plus faible dans le nord-est, où les auteurs sont principalement des OEV, que dans le nord-ouest, où les principaux responsables sont des bandits

criminels⁸⁴. Cela pourrait s'expliquer en partie par la difficulté à signaler des paiements versés à des groupes extrémistes violents, ce qui constitue un financement du terrorisme, mais cela pourrait également refléter le fait que les OEV exigent moins de rançons dans le nord-est, bien que l'ISWAP et le JAS exigent des rançons dans certains cas⁸⁵. Par exemple, l'État de Borno occupe la première place en termes de montant total des rançons reçues (JAS ayant reçu la plus grande part des rançons versées entre juillet 2024 et juin 2025) en raison du paiement d'une rançon pour la libération d'un haut magistrat en juin 2024⁸⁶. JAS utilise également les enlèvements à des fins stratégiques, soit comme outil de terreur et d'intimidation, soit pour montrer sa force et son influence dans la région⁸⁷.

Depuis 2020, la plupart des enlèvements au Mali et au Burkina Faso ont été perpétrés par des OEV et ont visé les communautés locales, principalement dans le but d'atteindre des objectifs stratégiques, les rançons étant une motivation secondaire et souvent non exigées⁸⁸. Entre 2022 et mi-2025, les enlèvements et les disparitions forcées ont été une caractéristique persistante de l'insécurité au Mali et au Burkina Faso. L'ACLED indique que le JNIM a été impliqué dans la grande majorité des incidents où un auteur spécifique a été identifié, avec environ trois quarts de tous les incidents étant attribués à ce groupe (580 événements), ce qui en fait le principal acteur des enlèvements de civils. L'EI Sahel est responsable d'environ 15 % des incidents (119 événements), tandis que les forces de sécurité de l'État représentent environ 8 % (67 événements).

Au Mali et au Burkina Faso, le JNIM a de plus en plus recours aux enlèvements comme moyen d'intimidation dans deux contextes spécifiques : soit pour punir les villages ou les communautés qui refusent de conclure des accords locaux avec lui, soit pour punir les personnes qui vivent dans les villes assiégées par le JNIM et qui ne respectent pas les restrictions de mobilité. Cela a conduit à des enlèvements massifs, comme en avril 2023 et novembre 2023, lorsque des militants du JNIM ont enlevé plus de 250 civils lors de trois incidents distincts dans la région de Mopti au Mali. Les civils issus de communautés ayant conclu des pactes de non-agression ont ensuite été libérés, tandis que les autres restent en captivité⁸⁹.

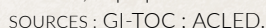
Malgré la tendance des organisations extrémistes violentes à s'abstenir de demander des rançons, les premiers mois de 2025 ont vu une augmentation inhabituelle du nombre de ressortissants étrangers enlevés par l'EI Sahel, probablement en raison des besoins financiers du groupe (les rançons exigées pour les ressortissants étrangers enlevés peuvent être beaucoup plus élevées que pour les locaux)⁹⁰. Les motivations qui sous-tendent le recours à l'enlèvement diffèrent non seulement selon les types d'acteurs, mais aussi au sein même des groupes⁹¹.

Racket d'extorsion et chantage à la protection

Le racket d'extorsion et le chantage à la protection constituent le quatrième marché accélérateur, souvent lié au commerce illicite d'armes, au vol de bétail et aux enlèvements. Cette pratique comprend l'extorsion organisée, qui implique des individus ou des entités donnant de l'argent ou des avantages en échange d'une protection contre une menace réelle ou fictive (avec ou sans demande explicite), ainsi que le racket de cartel, où un groupe criminel organisé agit en tant qu'intermédiaire ou médiateur pour gérer la concurrence externe et résoudre les conflits en contrôlant l'accès et la sortie des marchés clés⁹². Dans les pays que nous avons étudiés, ce type de criminalité existe principalement auprès des groupes armés opérant au Sahel et en Afrique centrale : des groupes insurgés ou extrémistes violents ont été identifiés comme des acteurs criminels importants dans 70 % des plaques tournantes incluant cette économie illicite. Elle est souvent associée au commerce illicite d'armes (63 %), au vol de bétail (56 %) et au commerce illicite d'or (52 %), des économies qui contribuent toutes de manière significative à l'instabilité.

Bien que le racket d'extorsion et le chantage à la protection ne constitue pas l'économie illicite la plus répandue en Afrique de l'Ouest (identifiée dans 18 % (63) de toutes les plaques tournantes), il est présent dans plus de la moitié (54 %) des plaques tournantes qui jouent un rôle important dans l'instabilité (c'est-à-dire celles qui se situent dans la tranche « élevée » ou « très élevée » de l'IEIM). Cette dynamique est encore plus forte dans le sous-ensemble plus restreint des plaques tournantes qui contribuent le plus fortement à l'instabilité (celles de la tranche « très élevée »),

Cela se reflète dans la collecte de la *zakat* par le JNIM, qui varie tant dans la manière dont elle est collectée que dans ses répercussions sur la légitimité du groupe ; même dans les zones où le JNIM exerce une influence significative, les perceptions diffèrent. Au Niger, par exemple, la taxation est considérée comme « désordonnée et proche de l'extorsion » dans les zones sud-ouest de Gotheye et Torodi, tandis qu'à Midal, dans la région de Tahoua, elle est jugée relativement non violente et socialement tolérée⁹⁴. Dans le parc national de la Boucle du Baoulé au Mali, et en particulier autour de la réserve de Kongassambougou, le JNIM a imposé un système de *zakat* aux communautés locales et aux éleveurs qui



souhaitent accéder aux ressources naturelles. Bien que le paiement soit exigé sous la menace de violences, de nombreuses communautés l'ont néanmoins accepté. Cela s'explique en partie par la coercition, mais aussi par le fait que le système est perçu comme plus prévisible et plus transparent que l'ancien régime de corruption qui régissait l'accès à la réserve⁹⁵.

Le degré d'organisation et de contrôle territorial des groupes armés joue un rôle clé dans l'impact de l'extorsion sur les communautés locales. Par exemple, dans le nord-ouest du Nigéria, l'extorsion non coordonnée des communautés agricoles par plusieurs groupes de bandits réduit la légitimité, car rien n'est fourni en échange de la taxation. À l'inverse, la taxation de l'exploitation aurifère à Birnin Gwari (qui fait partie de l'écosystème illicite du nord-ouest de Kaduna, qui a obtenu le score le plus élevé de l'IEIM en matière de légitimité des groupes armés) s'accompagne d'un certain renforcement de la légitimité (comme nous le verrons plus loin). Ces exemples montrent que l'effet de l'extorsion sur la légitimité sociale dépend de la capacité organisationnelle du groupe, des dynamiques locales, de l'équilibre entre la coercition et l'établissement de relations avec la population, et de la nature même du mécanisme d'extraction⁹⁶.

Commerce illicite d'or

Le commerce illicite d'or est étroitement lié à l'instabilité en Afrique de l'Ouest et centrale, non seulement par le financement des conflits, mais aussi en tant que source essentielle de légitimité pour les groupes armés qui gouvernent ou taxent les zones minières artisanales. Cependant, il s'agit également d'un moyen de subsistance essentiel dans la région, souvent dans des zones où les alternatives sont rares. De plus, dans certaines régions, comme le nord du Niger et du Mali, certains acteurs ont délaissé des activités plus violentes pour se lancer dans l'exploitation aurifère, ce qui montre que ce secteur peut avoir un effet stabilisateur sur les communautés locales⁹⁷. Le secteur aurifère entretient donc une relation plus complexe avec l'instabilité que les économies illicites qui agissent uniquement comme moteurs des conflits, telles que les enlèvements, le commerce des armes et le vol de bétail.

Le commerce illicite d'or est l'une des économies illicites les plus couramment identifiées dans la région, occupant la troisième place après le commerce de drogues de synthèse et le commerce illicite d'armes. Reflétant sa relation avec

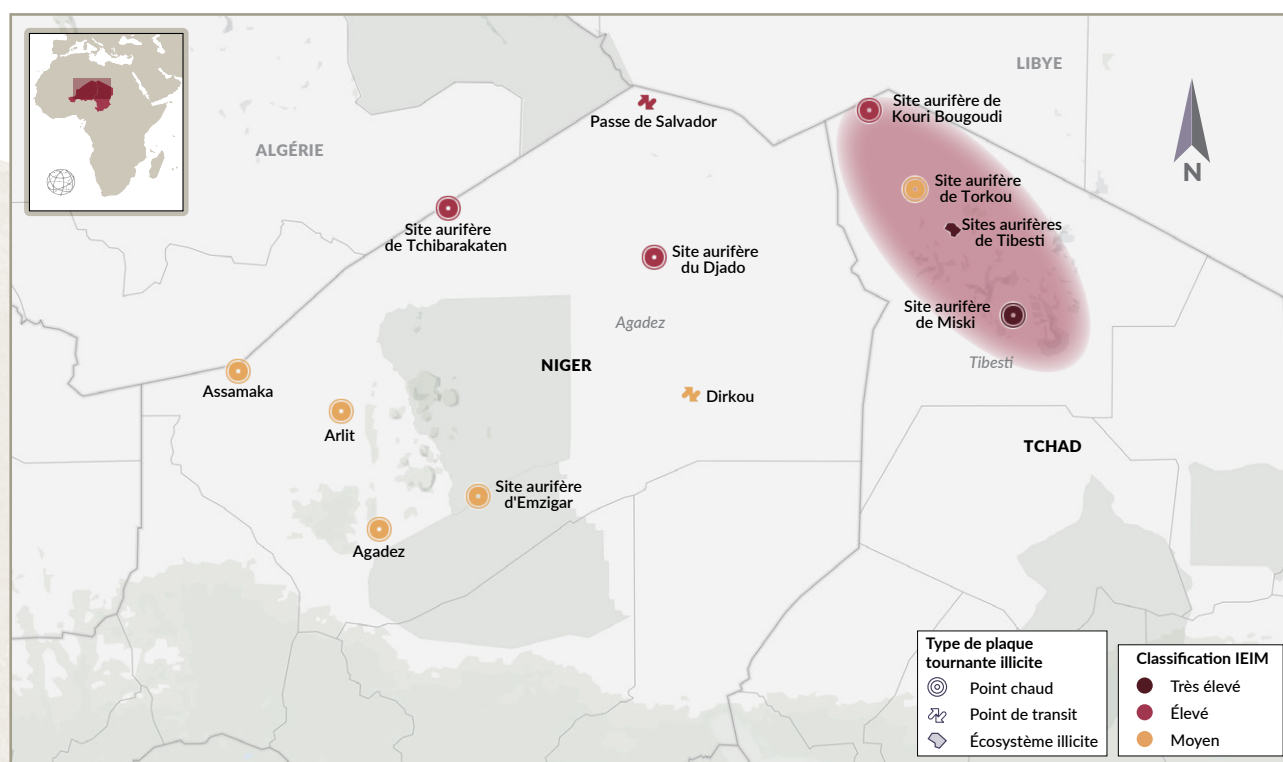


FIGURE 11 Plaques tournantes du commerce illicite d'armes et du commerce illicite d'or dans le nord du Niger et le nord du Tchad.

l'instabilité, il est également plus répandu dans les plaques tournantes où les économies illicites jouent un rôle important dans l'alimentation des conflits (tranches « élevée » ou « très élevée » sur l'IEIM)⁹⁸. Bien que certains groupes armés s'adonnent directement à l'exploitation aurifère, ils tirent le plus souvent des revenus de la taxation des activités minières, parfois en échange de la sécurité qu'ils assurent, ou tout au moins en s'abstenant d'attaquer les communautés minières.

Les zones d'exploitation artisanale de l'or sont souvent des plaques tournantes pour les autres économies illicites : la cartographie a identifié le commerce illicite d'armes et le commerce de drogues de synthèse comme les activités les plus courantes dans les centres aurifères (les deux sont présents dans 65 des 139 centres aurifères, soit 47 %)⁹⁹. Les zones d'exploitation artisanale de l'or et les centres de négoce de l'or sont souvent des zones où le niveau d'armement est élevé, qu'elles soient instables ou non, car les armes sont utilisées pour protéger l'or des voleurs et des bandits (voir Figure 11). Les armes sont également souvent vendues sur les sites miniers, notamment par le JNIM dans les régions du Sahel. La consommation de drogues de synthèse, en particulier de tramadol, est élevée dans les zones d'exploitation minière artisanale, car les mineurs ont souvent recours aux drogues pour pouvoir travailler plus longtemps sans ressentir de douleur.



Un artisan montre de l'or en cours de préparation pour la fonte à Tarkwa, dans l'ouest du Ghana.
© Reuters/Matthew Mpoke Bigg

Financement, ressources et gouvernance : comment les acteurs de conflit exploitent les économies illicites

Les groupes armés participent aux économies illicites dans trois buts principaux : générer des revenus, obtenir des ressources opérationnelles (telles que du carburant, des véhicules ou des motos) et renforcer leur légitimité auprès des communautés dans lesquelles ils opèrent. L'exercice cartographique a révélé que les plaques tournantes qui jouent

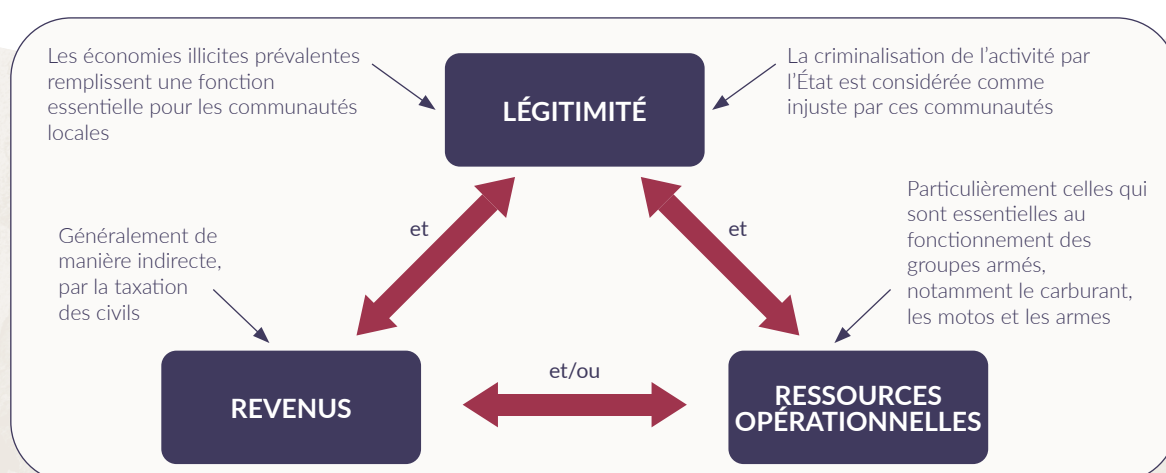


FIGURE 12 Identification des espaces présentant le potentiel maximal pour les groupes armés en matière de légitimité, génération de revenus et ressources.

SOURCE : Lucia Bird, Ladd Serwat et Eleanor Beevor, Comment les économies illicites contribuent-elles à renforcer et à dégrader la légitimité des groupes armés ?, ACLED et GI-TOC, décembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.

un rôle important en permettant aux groupes armés d'atteindre l'un de ces objectifs sont également, presque exclusivement, celles qui contribuent le plus à l'instabilité dans l'ensemble de la région¹⁰⁰.

Les plaques tournantes où les économies illicites permettent aux acteurs de conflit d'atteindre simultanément ces trois objectifs sont particulièrement préjudiciables à la stabilité à long terme. Ces 28 plaques tournantes, concentrées au Burkina Faso, au Mali, au Tchad et au Nigéria, sont répertoriées à l'Annexe 4.

Génération de revenus

Les économies illicites constituent une source de revenus essentielle pour les groupes armés en Afrique de l'Ouest. Sur les 350 plaques tournantes illicites identifiées, près de la moitié (47 %) jouent un rôle dans le financement des groupes armés non étatiques. Dans un quart d'entre elles, les revenus générés sont jugés importants.

Des recherches ont mis en évidence que les principales économies illicites qui financent les acteurs de conflits en Afrique de l'Ouest et centrale sont l'extorsion, le vol de bétail, l'exploitation aurifère et les enlèvements¹⁰¹. Les conclusions du projet de cartographie corroborent ces résultats : sur les 94 plaques tournantes illicites où les économies illicites génèrent des revenus modérés ou importants pour les acteurs armés, le commerce illicite d'or est présent dans 55 % des cas, le racket d'extorsion et le chantage à la protection dans 51 %, le vol de bétail dans 50 % et les enlèvements dans 43 %. Cela vaut pour un large éventail de groupes armés qui tirent des revenus des économies illicites dans toute la région, qu'il s'agisse d'OEV (par exemple, le JNIM, l'EI Sahel, l'ISWAP), de groupes insurgés (mouvements séparatistes anglophones au Cameroun, FLA au Mali et groupes rebelles au Tchad) ou de groupes criminels (bandits dans le nord-ouest du Nigéria).

Bien que le commerce illicite d'or soit une source centrale de financement pour le JNIM, certains indicateurs suggèrent que les revenus du groupe provenant de ce secteur pourraient avoir diminué depuis 2023. Cela semble être particulièrement le cas au Mali, où le groupe a perdu son influence sur certaines zones clés du nord, mais aussi potentiellement au Burkina Faso, où il a eu du mal à assurer un contrôle durable sur les sites miniers et à garantir la sécurité des mineurs. À Tinaykaren, dans la région de Gao, qui constituait autrefois une source de revenus stable grâce aux taxes prélevées sur la production, le JNIM a été confronté à des attaques répétées de l'EI Sahel, à la pression des opérations des FAMA et de Wagner, ainsi qu'à la violence des bandits depuis début 2023, ce qui a poussé les mineurs à se réfugier sur des sites plus sûrs comme N'Tahaka. Pourtant, même N'Tahaka a échappé à l'influence indirecte du JNIM en 2023 après l'effondrement de son accord avec le Cadre stratégique permanent (CSP) et la prise de contrôle de la mine par les forces progouvernementales. Au Burkina Faso, les frappes aériennes continues du gouvernement sur les sites miniers artisanaux sous l'influence du JNIM ont réduit l'activité dans des communes telles que Thiou, forçant les mineurs vers des zones plus sûres sous le contrôle de l'État.

En revanche, l'or est devenu une source de revenus de plus en plus importante pour les groupes de bandits armés dans le nord-ouest du Nigéria depuis 2023, car d'autres sources traditionnelles essentielles, telles que le vol de bétail et les enlèvements, ont diminué dans certaines régions¹⁰². À Anka, des groupes de bandits ont pris le contrôle de mines d'or en 2023¹⁰³, délaissant les attaques et les vols contre les mineurs locaux en faveur d'une taxation des activités d'extraction aurifère. Auparavant, l'or était vendu directement par les mineurs à des agents dans les mines et à des magasins à Gusau, la capitale de l'État de Zamfara. Cependant, les bandits s'approprient désormais l'or, payant les mineurs un salaire ou en nature avec des sacs de minerai non traité.

Contrairement à l'or, le vol de bétail est une source de financement stable et résiliente pour le JNIM et reste au cœur des dynamiques conflictuelles au Sahel. Les vols alimentent des cycles de violence, qui sont les plus nombreux dans le centre du Mali (en particulier dans les districts de Bandiagara et de Bankass, où la concurrence

entre le JNIM, les groupes d'autodéfense et les forces de l'État est forte). Pourtant, les régions du sud du Mali, en particulier les districts de Yorosso et de Koutiala dans la région de Sikasso, où le JNIM s'est développé entre 2022 et 2024, connaissent également des vols de bétail considérables. Au Burkina Faso, où les VDP sont de plus en plus déployés depuis 2022, le pillage des animaux est au cœur des cycles récurrents d'attaques suivies de représailles. Le JNIM a également renforcé son contrôle sur les routes clés menant aux États côtiers, par les couloirs qui traversent la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, ce qui lui permet de transporter un grand nombre d'animaux pour les vendre sur les marchés des États côtiers¹⁰⁴.

Dans l'écosystème illicite de la région du lac Tchad, au nord-est du Nigéria, à cheval sur le nord du Cameroun, le sud-ouest du Tchad et le sud-est du Niger, le vol de bétail constitue une source stable de revenus pour le JAS et est principalement le fait de réseaux criminels et d'acteurs liés au groupe¹⁰⁵. Maiduguri, la plus grande ville du nord-est du Nigéria, accueille un important marché régional du bétail fréquenté par des commerçants du Cameroun, du Tchad et du Niger, où le bétail volé par les membres du JAS est vendu par des intermédiaires¹⁰⁶.

Ressources opérationnelles

Près de la moitié (47 %) des plaques tournantes illicites de la région servent à approvisionner les groupes armés. La plupart d'entre elles (81 %) sont situées au Sahel et en Afrique centrale, mais il existe également un groupe de plaques tournantes dans les États du golfe de Guinée, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin, ce qui souligne leur rôle central en tant que pays sources d'approvisionnement pour les groupes armés de la région.

Dans les plaques tournantes où les économies illicites jouent un rôle important dans l'approvisionnement des groupes armés¹⁰⁷, le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise (68 % des plaques tournantes d'approvisionnement), les drogues de synthèse (60 %), le commerce illicite de carburant (59 %) et le commerce illicite de produits médicaux (48 %) étaient les plus courants¹⁰⁸. Ces catégories englobent des ressources essentielles pour les groupes armés, leur fournissant du carburant, des motos, des médicaments et des drogues de synthèse, en particulier du tramadol. Selon une organisation de la société civile opérant dans le nord du Togo, les médicaments vendus de manière informelle par des « bonnes dames » au bord des routes sont souvent achetés par des membres blessés des OEV qui n'ont pas accès aux établissements de santé officiels¹⁰⁹.

De nombreuses marchandises sont acheminées clandestinement vers le nord, depuis les États côtiers vers le Sahel, empruntant des routes de contrebande établies de longue date qui tirent parti des écarts de prix entre les régions et qui approvisionnent désormais les groupes armés en produits de première nécessité. Par exemple, le corridor entre Malanville, dans le nord-est du Bénin, et Gaya, dans le sud du Niger, ainsi que la ville de Cinkassé, dans le nord du Togo, jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en carburant et en motos des groupes extrémistes violents du Sahel. Le corridor Malanville-Gaya profite à la fois au JNIM et à l'EI Sahel, tandis que Cinkassé approvisionne exclusivement le JNIM. Les groupes armés sont les principaux consommateurs du carburant commercialisé via Karimama, dans le nord du Bénin, une source importante de revenus pour les commerçants locaux.

De même, les motos importées via le port de Lomé et stockées dans des entrepôts avant d'être acheminées clandestinement vers le nord transitent par Cinkassé, répondant à la demande du JNIM, entre autres. La demande du JNIM a contribué à la hausse des prix observée au Sahel et dans le nord du Bénin depuis 2021¹¹⁰.

Les plaques tournantes illicites au Nigéria remplissent une fonction similaire pour les OEV opérant dans le nord-est. À Maiduguri, par exemple, la gare routière sert de plaque tournante pour l'approvisionnement en carburant du JAS, les chauffeurs dissimulant le carburant dans des réservoirs modifiés pour le livrer aux membres du groupe dans le village de pêcheurs voisin de Baga¹¹¹.

Renforcer la légitimité

Bien que l'implication des groupes armés dans les marchés illicites soit souvent considérée sous l'angle de la génération de revenus ou des chaînes d'approvisionnement, l'acquisition d'une certaine légitimité est également un aspect crucial. La manière dont les groupes armés acquièrent ou perdent leur légitimité au sein des communautés par leur implication dans les économies illicites et licites est un facteur clé qui détermine la facilité avec laquelle ils peuvent conserver leur influence dans ces régions et l'efficacité avec laquelle ils peuvent opérer.

Nos recherches ont révélé que les groupes armés ont acquis une certaine légitimité grâce à leur implication dans des économies illicites dans 9 % (32) des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest. La moitié de ces plaques tournantes se trouvent au Sahel, les autres étant regroupées dans le nord du Nigéria, dans la région du lac Tchad et dans d'autres parties de l'Afrique centrale, ainsi que dans le nord du Bénin. Un certain degré de légitimité est essentiel pour faciliter les opérations des groupes armés et constitue une menace à long terme pour le contrôle de l'État. En effet, les groupes armés acquièrent une certaine légitimité grâce à leur implication dans des économies illicites dans 40 % des centres (28 sur 70) qui jouent un rôle important dans l'instabilité de la région (scores « élevé » ou « très élevé » selon l'IEIM).

La légitimité des groupes armés ne veut pas nécessairement dire qu'il y a un alignement idéologique, mais peut également signifier un degré d'acceptation sociale suffisamment important pour permettre au groupe d'opérer efficacement, sans avoir besoin de recourir à la violence pour empêcher les communautés de résister à leurs opérations et à leurs règles¹¹². Cela rend la légitimité précieuse pour de nombreux groupes armés. En effet, bien que les OEV soient actives dans les économies illicites dans 81 % (26) des plaques tournantes où il y a un renforcement de la légitimité, un éventail beaucoup plus large de groupes armés, pour lesquels la gouvernance revêt une importance variable, occupe une place prépondérante.

Par exemple, les bandits nigériens acquièrent une légitimité dans tout le nord-ouest (y compris dans les plaques tournantes d'Anka, de Bukkuyum et dans l'écosystème illicite plus large du nord-ouest de Kaduna), en autorisant les activités d'extraction d'or dans des zones où elles ont été interdites par l'État au cours des cinq dernières années¹¹³. Cela a conduit les communautés locales qui dépendent de l'exploitation minière artisanale informelle à accepter à contrecœur les bandits.

Les groupes armés sont plus susceptibles de gagner en légitimité en participant aux économies illicites qui sont essentielles à la subsistance d'une communauté, en particulier lorsque celles-ci ont été criminalisées par l'État. Cela permet aux groupes armés de se positionner comme fournissant des opportunités socio-économiques interdites par l'État et de se substituer à ce dernier en exigeant des impôts. Cela explique pourquoi le commerce illicite d'or, qui constitue un moyen de subsistance important dans toute la région, ainsi que le racket d'extorsion et le chantage à la protection ont été identifiés comme les deux activités économiques les plus répandues dans les plaques tournantes où il y a un renforcement de la légitimité¹¹⁴. Souvent, ces activités sont présentes dans les mêmes plaques tournantes : 44 % des plaques tournantes impliquées dans le renforcement de la légitimité – principalement dans le nord-ouest du Nigéria, l'écosystème illicite du Liptako-Gourma et les sites aurifères de Tibesti au nord du Tchad – se caractérisaient à la fois par le commerce illicite d'or et le racket d'extorsion et le chantage à la protection.

Dans toute la région, les activités économiques qui financent les groupes armés ont déclenché une vague de criminalisation ou de répression visant à bloquer ces flux de ressources. Bien que ces efforts parviennent parfois à réduire ces flux, ils ont également tendance à engendrer des tensions entre l'État et les communautés, créant ainsi des opportunités pour d'autres acteurs de la gouvernance. Par exemple, dans la région du lac Tchad, l'État nigérien a fermé un important marché aux poissons en raison de flux suspectés de ressources vers le JAS, créant ainsi un espace pour le JAS (qui a conservé une influence considérable dans la région) pour réglementer et taxer le commerce de la pêche, gagnant ainsi à la fois des financements et une légitimité. Bien



que l'interdiction des activités de pêche ait été levée en 2022, le JAS continue d'exercer un contrôle considérable sur l'accès à la pêche dans la région.

La même logique explique pourquoi cinq parcs nationaux et forêts constituent des plaques tournantes pour la légitimité, bien qu'à des degrés divers. Dans les zones protégées, l'État a généralement interdit les activités d'extraction des ressources afin de préserver ces zones. Dans plusieurs de ces plaques tournantes, des groupes armés, notamment le JNIM et des bandits armés, ont accordé aux communautés et aux acteurs du secteur privé l'accès aux ressources naturelles des zones protégées, qu'il s'agisse de la faune sauvage, du bois ou des mines d'or, et ont ainsi acquis une certaine légitimité¹¹⁵.

PERSPECTIVES

Le comportement des groupes armés au Sahel évolue et affecte leurs stratégies de financement, leur portée opérationnelle et leur empreinte géographique. De la résurgence de l'enlèvement contre rançon à l'utilisation de nouveaux corridors d'approvisionnement et à la poursuite de l'expansion dans les États voisins, plusieurs trajectoires possibles se dessinent, avec des implications pour le développement des économies illicites. Les scénarios suivants décrivent les principales dynamiques à surveiller à mesure que ces tendances se confirment.

Les enlèvements sont-ils en train de redevenir une source de financement pour les groupes sahéliens ?

Depuis le début de l'année 2025, l'EI Sahel et le JNIM ont considérablement accru leur recours aux enlèvements contre rançon comme source de financement. L'EI Sahel, qui ne s'était pas livré à des enlèvements systématiques d'étrangers, a procédé à une série d'enlèvements (notamment une ressortissante autrichienne au Niger, un touriste espagnol près d'Assekrem, quatre chauffeurs routiers marocains et deux employés pétroliers chinois) qui semblent destinés à obtenir le paiement de rançons, une tactique rendue possible par la consolidation de son contrôle sur certaines parties de Ménaka et de Gao, qui lui permet de détenir des otages pendant une longue période¹¹⁶. Parallèlement, le JNIM, qui dépendait de moins en moins des enlèvements contre rançon comme source de financement, a associé ses offensives sans précédent dans le sud du Mali à une recrudescence des enlèvements, en procédant à quatre enlèvements en moins de trois mois et en capturant 11 ressortissants étrangers (de nationalité chinoise, indienne et iranienne), principalement sur des sites miniers et industriels à Kayes, Koulikoro et Sikasso¹¹⁷. Alors que le recours aux enlèvements par l'EI Sahel représente un nouveau modèle de revenus fondé sur son contrôle territorial dans le nord-est, l'approche du JNIM reflète une stratégie de guerre économique dans le sud, utilisant les enlèvements parallèlement à l'extorsion et aux attaques contre les infrastructures pour faire pression sur les entreprises étrangères¹¹⁸. Ensemble, ces développements

soulignent la manière dont les enlèvements contre rançon ont refait surface en 2025 comme tactique clé et source de financement pour les deux groupes, bien que leurs bastions géographiques et leur logique stratégique soient différents.

Les couloirs d'approvisionnement dans la zone trifrontalière entre le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso resteront-ils l'épine dorsale logistique du JNIM ?

Les couloirs d'approvisionnement reliant le Sahel, en particulier le Burkina Faso, aux régions septentrionales du Ghana et de la Côte d'Ivoire devraient rester essentiels pour les stratégies d'approvisionnement des groupes armés, en particulier le JNIM et la Katiba Banfora opérant dans cette zone. La Katiba devrait continuer à privilégier l'extraction non violente plutôt que les attaques et les opérations d'expansion dans ces régions. Ces itinéraires sont clés car ils facilitent le blanchiment du bétail volé ainsi que le commerce illicite de motos et de carburant, qui sont essentiels aux opérations du JNIM sur les champs de bataille au Burkina Faso. Il existe également un potentiel d'implication accrue dans le commerce illicite d'or. Les économies illicites de la région et l'implication du JNIM soulignent l'importance de cette zone en tant que base logistique et financière du JNIM. Le niveau de violence devrait rester faible tant que les flux de ressources seront maintenus, ces plaques tournantes servant davantage de nœuds financiers et d'approvisionnement que de fronts de bataille.

Le JNIM utilisera-t-il le secteur aurifère comme vecteur pour étendre son influence dans le sud-ouest du Mali ?

La région de Kayes, dans le sud-ouest du Mali, à la frontière avec le Sénégal, est de plus en plus touchée par le JNIM, avec environ 40 incidents violents recensés en 2024¹¹⁹. En juillet 2025, le JNIM a lancé une série d'attaques coordonnées contre sept villes situées le long des frontières du Mali avec le Sénégal et la Mauritanie, signalant ainsi une nette escalade de ses intentions¹²⁰. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de signalement de groupe armé opérant dans les mines ou à proximité

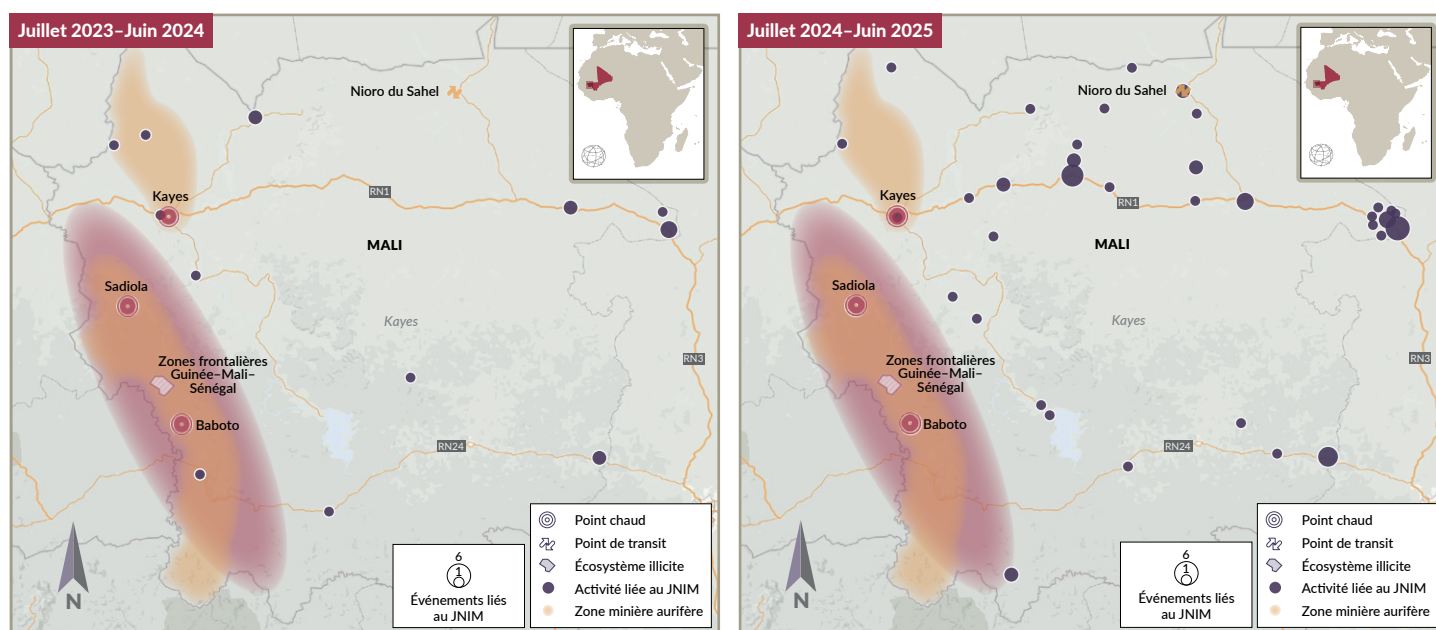


FIGURE 13 Expansion du JNIM dans la région de Kayes, au sud-ouest du Mali.

SOURCE : GI-TOC, ACLED

(ce qui prend souvent la forme d'une taxation), ni de violence alimentée par la concurrence autour des mines d'or. Contrairement à d'autres régions riches en or du Mali, le potentiel de revenus pour le JNIM à Kayes réside peut-être moins dans le contrôle direct des mines ou d'autres ressources que dans la conclusion d'accords avec les entreprises opérant dans cette région économiquement dynamique. Grâce à l'abondance des activités minières et commerciales, le JNIM peut tirer parti d'interdictions ou de restrictions (telles que celle imposée en septembre 2025 par le groupe sur les importations de carburant) pour contraindre les entreprises à payer afin de poursuivre leurs activités, créant



Soldats sénégalais en route pour démanteler des sites d'exploitation artisanale de l'or à Kédougou, en mai 2025. L'armée sénégalaise a lancé des opérations dans la région pour lutter contre la propagation des groupes armés depuis le Mali. © Amaury Falt-Brown/AFP via Getty Images

ainsi de nouvelles sources de revenus importantes. En outre, dans le but d'assurer son financement et de diversifier ses sources de revenus, le JNIM pourrait intensifier ses attaques contre les mineurs étrangers, en particulier les ressortissants chinois, qui sont de plus en plus présents dans la région de Kayes et se livrent souvent à des activités minières artisanales informelles. En juillet 2025, par exemple, des éléments du JNIM ont attaqué des sites miniers exploités par des ressortissants chinois à Sikasso, et le même mois, des ressortissants chinois ont également été pris en otage par des groupes armés à Kenieba. Dans ce contexte, il y a lieu de croire que les enlèvements contre rançon visant les mineurs d'or artisanaux chinois pourraient devenir l'un des moyens utilisés par le groupe pour générer des revenus.

Le Sénégal pourrait-il être confronté à une éventuelle incursion du JNIM ?

La région de Kayes, dans le sud-ouest du Mali, est une zone stratégique pour l'expansion du groupe au Sénégal et en Guinée, compte tenu de la porosité des frontières du Mali. Le JNIM serait ainsi bien placé pour exploiter, par exemple, les ressources naturelles de la région aurifère de Kédougou, dans le sud-est du Sénégal, et pour tirer parti du parc national du Niokolo-Koba comme refuge et base d'approvisionnement.

L'intensification des opérations du JNIM dans le sud-ouest du Mali va-t-elle entraîner une augmentation de la demande liée au trafic de migrants par voie maritime vers les îles Canaries ?

Depuis 2022, le JNIM a doublé la fréquence de ses opérations dans le sud et l'ouest du Mali. La région de Kayes, cible des attaques du groupe en juillet, et la région voisine de Sikasso, qui connaît également une insécurité croissante, sont depuis longtemps des points de départ clés pour les migrants et les réfugiés qui empruntent les routes de trafic maritime du Sénégal et de la Mauritanie vers les îles Canaries espagnoles¹²¹. Cette route a connu des niveaux de trafic sans précédent ces dernières années, en particulier de ressortissants maliens. Bien que des opérations de maintien de l'ordre menées en Mauritanie aient entraîné une diminution du trafic sur cette route en 2025, l'intensification des activités du JNIM dans le sud-ouest du Mali devrait entraîner une augmentation de la demande, y compris pour des embarquements plus au sud, depuis le Sénégal (notamment la plaque tournante clé de Mbour), la Guinée (Kamsar) ou la Guinée-Bissau.

Les armes sophistiquées issues du conflit au Soudan vont-elles de plus en plus se retrouver sur les marchés d'armes du nord du Mali et du Niger ?

Le déclenchement du conflit au Soudan à la mi-2023 a précipité une augmentation de la circulation des armes dans les pays voisins, principalement au Tchad et en Libye. Les réseaux de trafic font passer des armes en contrebande vers des destinations plus lointaines, notamment vers le Mali et le Niger. Les groupes armés opérant au Sahel pourraient tirer profit des fuites liées au conflit soudanais.

Une interaction accrue entre les criminels et les extrémistes pourrait-elle être observée dans le nord-ouest du Nigéria ?

La multiplication des attaques dans les États de Sokoto et de Kebbi entre janvier et juin 2025 par le groupe affilié à l'ISWAP connu sous le nom de Lakurawa (qui bénéficierait d'un soutien croissant des militants du JAS) souligne le risque que les alliances entre les groupes armés se renforcent dans cette région et que les activités extrémistes violentes y deviennent un défi de taille¹²². La propagation du banditisme armé, associée à celle des OEV plus à l'ouest de leurs zones d'opération traditionnelles, a entraîné un chevauchement croissant entre les groupes de bandits et les OEV. Les groupes de bandits ont adopté des modes d'interaction variables avec les factions extrémistes : certains les évitent ou les affrontent, tandis que d'autres ont formé des alliances temporaires. Des liens documentés existent entre divers groupes de bandits armés et des groupes extrémistes tels que Ansaru, JAS et l'ISWAP. À mesure que les OEV s'implantent davantage dans le nord-ouest et que les offensives de l'État réduisent l'espace géographique disponible pour les bandits et les groupes extrémistes pour opérer et établir des bases, les cas de conflit et de collaboration entre ces deux types d'acteurs devraient augmenter¹²³.

Les mouvements extrémistes violents du Sahel et du Nigéria vont-ils se rapprocher ?

Dans le nord-est du Nigéria, l'ISWAP a intensifié ses attaques, en particulier contre les forces gouvernementales, depuis le début de l'année 2025. Le groupe a changé de tactiques, recourant notamment à une propagande sophistiquée sur les réseaux sociaux et à l'utilisation de drones pour larguer des explosifs, ce qui suggère que la direction centrale de l'État islamique joue un rôle plus important¹²⁴. Cependant, il existe un risque que les alliances entre les groupes extrémistes violents basés au Nigéria et les groupes sahéliens similaires se renforcent. En septembre 2024, un groupe militant connu sous le nom de Lakurawa a refait surface après plusieurs années d'inactivité apparente¹²⁵. Désigné comme organisation terroriste par le gouvernement nigérian en janvier 2025¹²⁶, ce groupe serait originaire du Mali, mais au cours de l'année écoulée, il a multiplié ses opérations dans le nord-ouest du Nigéria. Les Lakurawa entretiennent depuis longtemps des liens avec l'EI Sahel, qui, depuis début 2024, s'étend dans la zone tricontinentale entre le Niger, le Bénin et le Nigéria¹²⁷. La collaboration entre les Lakurawa et d'autres groupes armés n'est pas sans précédent, et le groupe a certainement fait preuve d'une certaine autonomie dans ses opérations passées (ce qui confirme l'idée qu'il ne s'agit pas simplement d'une faction de l'EI Sahel). Conjuguées à la présence croissante (bien que toujours limitée) de l'ISWAP dans le nord-ouest, ces évolutions récentes laissent présager un risque de rapprochement et de collaboration potentielle entre différents mouvements extrémistes du Sahel et du Nigéria, multipliant ainsi la menace que représentent les mouvements extrémistes en Afrique de l'Ouest. La consolidation de vastes territoires sous le contrôle des OEV renforcera leurs positions, étant donné que les groupes armés utilisent cette zone comme zone de ponction et corridor d'approvisionnement, pour des activités allant de l'extorsion et du vol de bétail à la fourniture de motos et de drogues de synthèse.



TRANSFORMER LES CONCLUSIONS EN ACTIONS

Formaliser et soutenir le secteur de l'exploitation artisanale de l'or, et éviter les interdictions et les mesures répressives

Le commerce illicite d'or est essentiel pour l'approvisionnement, le financement et la légitimation des groupes armés¹²⁸. Les tentatives visant à interdire les économies qui apportent des avantages économiques importants aux communautés ont systématiquement compromis les efforts de stabilisation et contribué à légitimer les sources de gouvernance alternatives. L'exploitation aurifère artisanale et à petite échelle pourrait jouer un rôle plus important dans la stabilisation de la région si elle était considérée comme un moyen de subsistance lucratif, bien placé pour offrir aux communautés et aux membres des groupes armés une alternative au banditisme et à l'insurrection¹²⁹.

La formalisation et le soutien de l'exploitation artisanale de l'or se heurtent à de nombreux obstacles. Cependant, certains succès ont été enregistrés dans la région, notamment dans le cadre de programmes communautaires mis en place au Ghana, où l'utilisation stratégique d'incitations a permis d'instaurer un dialogue différent entre les États et les communautés. Ces exemples régionaux prometteurs devraient être examinés et reproduits lorsque cela est possible.

Lorsque la formalisation et le soutien au secteur de l'exploitation artisanale de l'or ne sont pas possibles, il peut être préférable de ne pas intervenir ou de simplement renforcer la sécurité des activités minières, en limitant la présence et l'extraction de ressources par les groupes armés et en permettant au secteur d'exister, plutôt que de consacrer les ressources limitées de l'État à la mise en œuvre de prohibitions qui peuvent s'avérer contre-productives. Cela est particulièrement pertinent dans les zones riches en or qui sont sous le contrôle de l'État mais proches de zones où des groupes armés opèrent ou peuvent s'infiltrer.

Donner la priorité aux mesures de lutte contre le vol de bétail et le blanchiment de bétail volé sur les marchés côtiers

Compte tenu du lien généralisé entre le vol de bétail et l'instabilité, les interventions dans ces économies illicites devraient être une priorité. Il est possible d'intervenir, car un certain nombre de régions sous le contrôle des autorités étatiques sont des plaques tournantes pour le vol et le blanchiment de

bétail volé. Cela inclut la région de l'Upper West au Ghana et, dans une moindre mesure, la région du Bounkani en Côte d'Ivoire. Il convient d'éviter de fermer les marchés aux bestiaux en réponse aux liens avérés avec le financement des groupes armés ; il faudrait plutôt renforcer la réglementation afin d'atténuer le risque que du bétail volé soit vendu sur ces marchés. La construction de marchés aux bestiaux officiels dans les zones rurales peut être un moyen d'attirer davantage de transactions sur le marché officiel et de faciliter la réglementation de ce commerce. La coopération entre les États, les acteurs de l'économie pastorale et les communautés locales est essentielle pour mieux réglementer le secteur de l'élevage et rompre ses liens avec les conflits¹³⁰.

Reconnaître les motivations non financières derrière les enlèvements afin d'orienter les réponses des États

Les autorités devraient reconnaître que l'un des principaux facteurs à l'origine des enlèvements perpétrés par des groupes extrémistes violents, en particulier au Sahel mais aussi dans les régions septentrionales des États côtiers, est la suspicion qu'un individu collabore avec l'État. Lorsque les gouvernements mettent en place des comités locaux de surveillance (souvent appelés comités locaux de surveillance ou comités civilo-militaires) ou comptent sur les civils pour partager des renseignements, ils exposent ces personnes à un risque accru : être perçu comme un informateur peut suffire à justifier un enlèvement, des menaces, voire des meurtres. Si l'État n'est pas en mesure d'assurer une protection fiable aux communautés engagées dans de telles initiatives, ces pratiques devraient être évitées, car elles alimentent involontairement le cycle des enlèvements et de la violence. Les efforts visant à lutter contre les enlèvements doivent donc avant tout protéger les civils et réduire la perception selon laquelle les membres d'une communauté servent d'informateurs à l'État.

Renforcer les systèmes de gestion des armes et mettre en place des contrôles plus stricts sur les exportations d'armes

Les États du Sahel devraient reconnaître que l'armement à grande échelle de leurs forces nationales entraîne souvent un détournement indésirable des armes, les OEV et d'autres acteurs armés s'emparant de ces armes et renforçant ainsi leurs propres capacités. Au lieu de réduire l'insécurité, ces transferts risquent de perpétuer l'économie du conflit et d'alimenter davantage la violence. En outre, les fabricants d'armes et les pays exportateurs devraient également reconnaître que les armes qu'ils fournissent sont fréquemment impliquées dans des atrocités de masse commises contre des civils par les armées nationales et, dans certains cas, sont utilisées par des sociétés militaires privées telles que Wagner/Africa Corps. Cela devrait servir d'avertissement sérieux en faveur de contrôles plus stricts des exportations, d'une plus grande responsabilité et d'une évolution vers le soutien à des réponses non militaires à l'insécurité.

Améliorer les systèmes d'information pour endiguer l'expansion rapide du commerce de drogues de synthèse

L'expansion rapide du commerce de drogues de synthèse constitue une menace évidente et croissante pour la santé publique et la gouvernance dans la région. La vitesse à laquelle certaines nouvelles drogues se sont implantées et se répandent souligne la nécessité urgente d'améliorer considérablement l'identification précoce des nouvelles substances de synthèse, afin d'empêcher leur enracinement dans la société. Le partage d'informations avec les États qui jouent un rôle en tant que pays sources de précurseurs chimiques doit être intensifié. Par exemple, de meilleurs systèmes de scan et de détection

basés sur des algorithmes pourraient être développés afin de repérer des envois suspects avant leur arrivée, éventuellement en partenariat avec les pays situés en amont de la chaîne d'approvisionnement.

Renforcer les capacités des communautés vivant à proximité des parcs nationaux

Cinq parcs nationaux ont été identifiés comme des centres de légitimation et d'approvisionnement pour les groupes armés. Les communautés vivant dans les corridors incluant les parcs nationaux sont systématiquement vulnérables à l'infiltration par les groupes armés. La criminalisation des pratiques de subsistance des communautés par des lois interdisant l'extraction de ressources dans les zones protégées a non seulement sapé les efforts de conservation, mais a également multiplié les griefs des communautés et créé des points d'entrée pour les groupes armés¹³¹. Cette tension entre la conservation et les moyens de subsistance est aggravée par les effets croissants du changement climatique, qui entraînent une baisse des rendements agricoles pour de nombreuses communautés et une dépendance croissante à l'égard de l'extraction de ressources dans les zones protégées.

Les zones proches des parcs nationaux, en particulier celles situées à proximité des zones d'opération des groupes armés, devraient être prioritaires dans les programmes visant à soutenir une agriculture résiliente au changement climatique et à maximiser les rendements agricoles. Cela aurait des effets décuplés : non seulement la sécurité régionale, la biodiversité et les moyens de subsistance en bénéficieraient, mais les économies illicites basées sur l'extraction de ressources protégées seraient également réduites.

Il est essentiel de renforcer le pacte social entre les communautés vivant dans les corridors autour des parcs nationaux et les autorités locales. Cela peut passer par des efforts visant à harmoniser les incitations de l'État et des communautés, notamment en canalisant davantage de fonds générés par le parc vers les communautés, et en renforçant le rôle des communautés dans la gestion des parcs, par exemple en tant que gardes forestiers ou guides touristiques.



ANNEXE 1 : PLAQUES TOURNANTES ILLICITES SELON LA CLASSIFICATION DE L'IEIM

FAIBLE (206)	MOYEN (74)	ÉLEVÉ (47)	TRÈS ÉLEVÉ (23)
Aba (NGA)	Aderbissinat (NER)	Abéché (TCD)	Am Dafok (CAF)
Abalak (NER)	Agadez (NER)	Adré (TCD)	Bagasola (TCD)
Abang Minko (CMR)	Forêt d'Alagarno (NGA)	Andjami (TCD)	Bamenda (CMR)
Abengourou (CIV)	Arlit (NER)	Anka (NGA)	Forêt de Dida (BFA)
Abidjan (CIV)	Assamaka (NER)	Pôle de Baffousam-Mbouda (CMR)	Route Dori-Téra (BFA-NER)
Abong-Mbang (CMR)	Bakouma (CAF)	Baga (NGA)	Fotokol (CMR)
Abuja (NGA)	Bangassou (CAF)	Bakassi (CMR)	Gao (MLI)
Lagune d'Aby (CIV)	Axe Batié-Gaoua-Kampti (BFA)	Bamako (MLI)	Route Gao-Niamey (MLI-NER)
Accra (GHA)	Bawku (GHA)	Bambari (CAF)	Triangle Kaga-Bandoro-Batangafu-Kabo (CAF)
Aflao (GHA)	Ber (MLI)	Bangui (CAF)	Kantchari (BFA)
Aéroport international Ahmed Sékou Touré (GIN)	Axe Berberati-Gamboula (CAF)	Birao (CAF)	Route Kaya-Kongoussi-Djibo (BFA)
Akamkpa (NGA)	Birni-N'Konni (NER)	Bobo-Dioulasso (BFA)	Route Kaya-Tougouri-Dori (BFA)
Akoko (NGA)	Bole (GHA)	Bukkuyum (NGA)	Région de Kidal (MLI)
Akure (NGA)	Bouar (CAF)	Zone tricontinentale Burkina Faso-Ghana-Côte d'Ivoire (BFA-GHA-CIV)	Kousséri (CMR)
Akwana (NGA)	Bria (CAF)	Zone tricontinentale République centrafricaine-Cameroun-Tchad (CAF-CMR-TCD)	Région du lac Tchad (TCD-CMR-NER-NGA)
Akwanga (NGA)	Cinkansé (BFA)	Site aurifère de Djado (NER)	Liptako-Gourma (MLI-BFA-NER)
Aéroport international Amílcar Cabral (CPV)	Cinkassé (TGO)	Fada N'gourma (BFA)	Site aurifère de Miski (TCD)
Andoni (NGA)	Parc national de la Comoé (CIV)	Foita (MLI)	N'Délé (CAF)
Aného (TGO)	Conakry (GIN)	Gaya (NER)	N'Tahaka (MLI)
Port d'Apapa-Tin Can (port de Lagos) (NGA)	Daboua (TCD)	In-Afarak (MLI)	Tchoukoutalia (TCD)
Awka (NGA)	Damasak (NGA)	In-Khalil (MLI)	Sites aurifères de Tibesti (TCD)
Baboto (MLI)	Dan Issa (NER)	Jibiya (NGA)	Triangle Tissi-Am Dafok-Birao (CAF)
Bagwu (LBR)	Forêt de Dansadau (NGA)	Kaya (BFA)	Complexe W-Arly-Pendjari (BEN-BFA-NER)

FAIBLE (206)	MOYEN (74)	ÉLEVÉ (47)	TRÈS ÉLEVÉ (23)
Banjul (GMB)	Autoroute Dansadaw-Gusau (NGA)	Site aurifère de Kouri Bougoudi (TCD)	
Aéroport international de Banjul (GMB)	Dapaong (TGO)	Col de Kourzo (TCD-NER)	
Batouri (CMR)	Dirkou (NER)	Lerneb (MLI)	
Bertoua (CMR)	Douala (CMR)	Maiduguri (NGA)	
Archipel des Bijagós (GNB)	Site aurifère d'Emzigar (NER)	Mainé-Soroa (NER)	
Zone côtière de Biombo (GNB)	Garoua (CMR)	Maroua (CMR)	
Bissau (GNB)	Garoua-Boulai (CMR)	Marte (NGA)	
Aéroport international Blaise Diagne (SEN)	Gourcy (BFA)	Mayo-Sava (CMR)	
Blitta (TGO)	Zone frontalière Guinée-Mali-Sénégal (MLI)	Mundemba (CMR)	
Bonny (NGA)	Hamile (GHA)	Nadiagou (BFA)	
Bouaké (CIV)	Idenau (CMR)	Nord-ouest de Kaduna (NGA)	
Bougouni (MLI)	Parc national de Kainji (NGA)	Ouahigouya (BFA)	
Bouna (CIV)	Karimama (BEN)	Passe de Salvador (NER)	
Boundiali (CIV)	« Ligne de front » Katsina (NGA)	Parc national de Séna Oura (TCD)	
Bowila (LBR)	Kayes (MLI)	Zone sud-est (CAF)	
Bwea Town (LBR)	Kélo (TCD)	Site aurifère de Tchibarakaten (NER)	
Campo (CMR)	Réserve de Kongassambougou (MLI)	Thiou (BFA)	
Casamance (SEN)	Route Koury-Koutiala (Mali)	Tombouctou (MLI)	
Aéroport international Cesária Évora (CPV)	Région de Koutiala-Yorosso (MLI)	Tinaykaren (MLI)	
Cotonou (BEN)	Kye-Ossi (CMR)	Tinzaouaten (MLI)	
Aéroport international de Cotonou (BEN)	Lac Maga Pouss (CMR)	Tissi (TCD-CAF)	
Dakar (SEN)	Léré (TCD)	Yaoundé (CMR)	
Aéroport international Diori Hamani (NER)	Limbe (CMR)	Parc national de Zha Soo (TCD)	
Djougou (BEN)	Malanville (BEN)	Zinder (NER)	
Djoum (CMR)	Maradi (NER)		
Dollar Power (GHA)	May Moudjia (NER)		
Doropo (CIV)	Mobaye (CAF)		
Dourbeye (CMR)	Monrovia (LBR)		
Elubo (GHA)	N'Djamena (TCD)		
Enugu (NGA)	Sokoto nord (NGA)		
Epe (NGA)	Nzako (CAF)		
Aéroport international Félix-Houphouët-Boigny (Abidjan) (CIV)	Ouagadougou (BFA)		
Forécariah (GIN)	Ouangelodougou (CIV)		
Guinée forestière (GIN)	Port de Lomé (TGO)		
Port franc de Monrovia (LBR)	Pouytenga (BFA)		
Freetown (SLE)	Roro (TCD)		
Aéroport international de Freetown (SLE)	Forêt de Sambisa (NGA)		
Port de Freetown (SLE)	Axe Shiroro-Munya (NGA)		
Ganta (LBR)	Sido (TCD)		
Gaschiga (CMR)	Sikasso (MLI)		
Parc national de Gashaka Gumti (NGA)	Tahoua (NER)		
Gbalamuya (SLE)	Tanguiéta (BEN)		
Geidam (NGA)	Tanout (NER)		
Parc national de la forêt tropicale de Gola (SLE)	Tchintabaraden (NER)		

FAIBLE (206)	MOYEN (74)	ÉLEVÉ (47)	TRÈS ÉLEVÉ (23)
Zone du Grand Banjul (GMB)	Tiko (CMR)		
Parc national de Grebo-Krahn (LBR)	Tin-Akoff (BFA)		
Guéckédou (GIN)	Tiné (TCD)		
Hilacondji (BEN)	Site aurifère de Torkou (TCD)		
Ibadan (NGA)	Touboro (CMR)		
Idiroko (NGA)	Toummo (NER)		
Axe Ijebu-Ode-Oke-Oko (NGA)	Wase (NGA)		
Ijaw du Sud (NGA)			
Ikom (NGA)			
Ikorodu (NGA)			
Axe Itagunmodi-Iperindo (NGA)			
Ivo (NGA)			
Jegué (GNB)			
Jendema-Bo Waterside (LBR-SLE)			
Jos Nord (NGA)			
Jos Sud (NGA)			
Route Jos South-Barkin Ladi (NGA)			
Autoroute Kaduna-Abuja (NGA)			
Kaffrine (SEN)			
District de Kailahun (SLE)			
Kamba (NGA)			
District de Kambia (SLE)			
Réserve forestière des collines de Kambui (SLE)			
Réserve forestière des collines de Kangari (SLE)			
Kano (NGA)			
Autoroute Kano-Daura (NGA)			
Kaolack (SEN)			
Kara (TGO)			
Kartong (GMB)			
Kasoa (GHA)			
Katsina-Ala (NGA)			
Région de Kédougou (SEN)			
Kentzou (CMR)			
Ketao (TGO)			
Kette (CMR)			
Kidira (SEN)			
Koidu (SLE)			
Kokona (NGA)			
Kolondieba (MLI)			
District de Kono (SLE)			
Aéroport international de Kotoka (GHA)			
Kouri 17 (TCD)			
Kumasi (GHA)			
Lagos (NGA)			
Lac Nokoué-delta de l'Ouémé (BEN)			
Lac Sonfon (SLE)			
Parc national de Lofa-Mano (LBR)			
Lollo (NGA)			

FAIBLE (206)	MOYEN (74)	ÉLEVÉ (47)	TRÈS ÉLEVÉ (23)
Lomé (TGO)			
Aéroport international de Lomé-Tokoin (TGO)			
Lomié (CMR)			
Macenta (GIN)			
Médina Gounass (SEN)			
Route Makurdi-Lafia (NGA)			
Mallam Fatori (NGA)			
Mamou (GIN)			
Man (CIV)			
Mbour (SEN)			
Parc national de Mole (GHA)			
Moloundou (CMR)			
Aéroport international de Monrovia-Roberts (LBR)			
Moussala (SEN)			
Aéroport international Murtala Mohammed (NGA)			
Nekede (NGA)			
Aéroport international Nelson Mandela (CPV)			
Ngaoundéré (CMR)			
Parc national du Niokolo-Koba (SEN)			
Nioro du Sahel (MLI)			
Noé (CIV)			
Nola (CAF)			
Ogbia (NGA)			
Ohaji-Egbema (NGA)			
Okene (NGA)			
Parc national d'Old Oyo (NGA)			
Réserve forestière d'Omo (NGA)			
Omoku (NGA)			
Onitsha (NGA)			
Port d'Onne (NGA)			
Orlu (NGA)			
Oron (NGA)			
Aéroport international Osvaldo Vieira (GNB)			
Parc national d'Outamba-Kilimi (SLE)			
Route Paga-Pô (BFA)			
Parc naturel de Pandam (NGA)			
Chefferie de Penguia (SLE)			
Port Harcourt (NGA)			
Port d'Abidjan (CIV)			
Port de Banjul (GMB)			
Port de Buchanan (LBR)			
Port de Conakry (GIN)			
Port autonome de Cotonou (BEN)			
Port de Dakar (SEN)			
Port de Greenville (LBR)			
Port de Harper (LBR)			
Port de Porto Novo (CPV)			
Port de San Pedro (CIV)			
Port de Takoradi (GHA)			

FAIBLE (206)	MOYEN (74)	ÉLEVÉ (47)	TRÈS ÉLEVÉ (23)
Port de Tema (GHA)			
Porto da Praia (CPV)			
Porto Grande (CPV)			
Porto Novo (CPV)			
Porto Sal-Rei (CPV)			
Praia (CPV)			
Rafi (NGA)			
Sadiola (MLI)			
Safim (GNB)			
Sagamu (NGA)			
Saint-Louis (SEN)			
Salikegné (SEN)			
Sampa (GHA)			
Parc national de Sapo (LBR)			
Ségbana (BEN)			
Seme (NGA)			
Sèmè-Kpodji (BEN)			
Serekunda (GMB)			
Siguiri (GIN)			
Zone frontalière Sikasso- Guinée-Côte d'Ivoire (MLI)			
Sokodé (TGO)			
Soubré (CIV)			
Tabelot (NER)			
Tambacounda (SEN)			
Taoudenni (MLI)			
Tarkwa (GHA)			
Tengréla (CIV)			
Toe Town (LBR)			
Touba (SEN)			
Tumu (GHA)			
Uzo-Uwani (NGA)			
Velingara (SEN)			
Wamba (NGA)			
Warri (NGA)			
Wassa Akropong (GHA)			
Parc national de la péninsule de la région ouest (SLE)			
Yanfolila (MLI)			
Yeala (LBR)			
Yewa Nord (NGA)			
Yokadouma (CMR)			
Yorosso (MLI)			
Zégoua (MLI)			



ANNEXE 2 : MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE

Trois ans après la première cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest en 2022, l'objectif de ce rapport et de l'outil interactif en ligne qui l'accompagne est de fournir une carte actualisée des plaques tournantes en Afrique de l'Ouest et dans certaines parties de l'Afrique centrale, ainsi que leurs intersections avec les conflits et l'instabilité. La méthodologie a été renforcée de plusieurs manières depuis 2022, notamment en exigeant davantage de données probantes attendues pour chaque économie illicite identifiée, en augmentant le nombre maximal d'économies illicites par plaque tournante, en ajoutant un nouvel indicateur IEIM et en renforçant le corpus de preuves pour les évaluations d'experts.

Comme en 2022, 18 pays entrent dans le champ géographique de la cartographie actualisée : les États d'Afrique de l'Ouest que sont le Bénin, le Burkina Faso, Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo, ainsi que trois États d'Afrique centrale que sont le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad.

L'étude en plusieurs étapes a été menée par une équipe dédiée de Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC), en collaboration avec un vaste réseau de consultants-chercheurs, et un réseau de surveillance sur le terrain a été mis en place dans les pays concernés. Une analyse documentaire actualisée a été réalisée pour chaque pays et des manuels d'orientation sur mesure ont été élaborés¹³². La collecte de données primaires a inclus des entretiens semi-structurés, menés en personne ou à distance et basés sur des questionnaires préparés à l'avance, des discussions de groupe et des tables rondes, ainsi que des demandes d'informations (RFI) envoyées aux membres du réseau¹³³. Sur cette base, l'équipe de recherche a élaboré une cartographie préliminaire des plaques tournantes et de leurs caractéristiques, en soulignant les changements par rapport à la version précédente. Chaque cartographie par pays a été présentée à un groupe d'experts nationaux, régionaux et internationaux pour validation, soit dans le cadre d'une table ronde, soit lors de rencontres bilatérales.

La cartographie finale est l'aboutissement de 18 mois de recherche menée par 11 chercheurs de la GI-TOC, avec le soutien d'une équipe de 37 consultants locaux et d'un vaste réseau d'observateurs sur le terrain, s'appuyant sur des consultations spécifiques avec plus de 640 parties prenantes. D'autres équipes de recherche de l'Observatoire de l'Afrique de l'Ouest, chacun s'appuyant sur une collecte exhaustive de données primaires, ont également contribué à la cartographie des plaques tournantes. Au total, 77 experts ont participé aux processus de validation.

Cartographie des plaques tournantes illicites

Classification des plaques tournantes illicites

Trois types de plaques tournantes illicites ont été identifiés :

- **Les points chauds** sont des lieux où l'on observe une forte présence non seulement d'économies illicites et d'activités criminelles organisées, mais aussi d'acteurs criminels (qui peuvent ou non bénéficier du soutien de personnes ayant un certain pouvoir politique). Les points chauds se caractérisent soit par la « production » d'activités illicites (et on peut également les considérer comme des « lieux d'origine »), soit par la « distribution » d'activités illicites (ou « marchés de destination »), soit par les deux. Les points chauds doivent être compris comme des plaques tournantes où se concentrent les activités illicites qui alimentent les dynamiques criminelles à l'échelle nationale ou régionale.
- **Les points de transit** sont des lieux, notamment les ports maritimes, les aéroports, les postes-frontières et les infrastructures routières, utilisés pour le trafic de marchandises illicites.
- **Les écosystèmes illicites** (appelés « zones de criminalité » dans la cartographie de 2022) sont des zones géographiques plus vastes qui englobent plusieurs points chauds ou points de transit (par exemple, la région de la Casamance, mais pas tout le nord du Bénin). Les écosystèmes sont des zones qui regroupent plusieurs points chauds ou points de transit interconnectés, où les économies illicites y opérant sont étroitement liées. Pour être qualifiée d'écosystème, une zone doit compter un certain nombre d'économies illicites ou d'acteurs criminels organisés. Contrairement à la cartographie de 2022, les écosystèmes illicites ne peuvent pas être des plaques tournantes uniques ; au moins un autre point chaud ou point de transit dans le périmètre géographique de l'écosystème proposé doit également être identifié.

Tout au long de ce rapport, nous utilisons le terme « plaque tournante illicite » pour désigner les points chauds, les points de transit et les écosystèmes illicites, tels que définis ici.

Identification des plaques tournantes illicites

Plusieurs facteurs influencent l'émergence de plaques tournantes illicites¹³⁴, notamment les infrastructures, la nature de l'économie, si la souveraineté est disputée dans la région et la force de l'État de droit. La taille et la diversité des économies illicites dans une zone donnée, la force des liens avec les dynamiques criminelles nationales, régionales ou continentales, ainsi que le degré d'organisation des acteurs criminels déterminent également l'émergence des plaques tournantes.

Cartographier les plaques tournantes illicites dans 18 pays est une tâche colossale, et la cartographie de 2022 a été reconnue comme non exhaustive. La cartographie actuelle s'appuie sur l'ensemble des données précédentes pour identifier des plaques tournantes supplémentaires¹³⁵, mais il est probable qu'elle passe encore à côté de certaines zones. Certaines plaques tournantes précédemment identifiées ont également été supprimées de la liste, car il a été estimé que les économies illicites ont diminué en taille et en impact.

À la suite d'un dialogue nourri avec les décideurs politiques et les professionnels de la région, il a été décidé que les zones de criminalité centrées sur des plaques tournantes autonomes devaient être supprimées et remplacées par des écosystèmes illicites qui conjuguent plusieurs points chauds ou points de transit afin de cartographier les nombreuses intersections entre les différentes plaques tournantes¹³⁶.

Économies illicites

Dans le cadre de l'identification des plaques tournantes illicites, les chercheurs ont examiné quelles économies illicites prévalaient dans chaque plaque tournante. Aux fins de cette recherche, les économies illicites

comprennent tous les marchés où l'illégalité existe, que ce soit dans l'approvisionnement ou la production, le transport, la vente ou le détournement de marchandises des circuits légaux vers les circuits illégaux.

Sur la base des recherches antérieures menées par l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, d'une analyse approfondie de la littérature et de l'expertise institutionnelle de la GI-TOC de manière plus générale, 20 économies illicites ont été identifiées comme étant les plus pertinentes pour la région de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit notamment de marchés ouvertement criminels tels que le commerce illicite d'armes et les enlèvements, ainsi que d'économies illicites qui recoupent d'autres activités économiques, que les populations locales peuvent considérer comme simplement « informelles »¹³⁷. Trois économies illicites ont été ajoutées à la cartographie par rapport à 2022, des modifications terminologiques ont été apportées à cinq d'entre elles¹³⁸, et un marché illicite a été supprimé¹³⁹.

Les économies sont présentées ci-dessous :

ÉCONOMIE ILLICITE	DÉFINITION
Commerce du cannabis	Désigne la culture, la distribution, la vente et la consommation illicites d'huile, de résine, d'herbe ou de feuilles de cannabis. Compte tenu de la légalisation croissante de la production, de la vente et de la consommation de cannabis, la cartographie se concentre uniquement sur les zones où cette activité est criminalisée ou où des groupes criminels sont impliqués dans la chaîne d'approvisionnement.
Vol de bétail	Désigne le vol de bétail, ainsi que toutes les autres étapes de la chaîne d'approvisionnement telles que le transport, la vente et l'achat de bétail.
Commerce de cocaïne	Désigne la production, la distribution, la vente et la consommation de cocaïne et de ses dérivés.
Commerce de produits de contrefaçon	Désigne la production, le transport, le stockage, la distribution et la vente de produits de contrefaçon. Les produits de contrefaçon sont soit délibérément et frauduleusement étiquetés de manière erronée en ce qui concerne leur identité ou leur origine, soit vendus comme des imitations frauduleuses de marques déposées et impliquent le vol d'une marque déposée. Cela exclut les produits médicaux de contrefaçon, qui sont considérés comme une économie illicite à part entière.
Criminalité cyberdépendante	Désigne les crimes organisés qui dépendent uniquement de l'utilisation d'un ordinateur, d'un réseau informatique ou d'autres formes de technologies de l'information et de la communication. Il s'agit notamment de la propagation de virus ou d'autres logiciels malveillants, du piratage informatique, des attaques par déni de service distribué, des attaques par ransomware et de la fraude à la cryptomonnaie dans le but d'obtenir un avantage monétaire ou matériel (par opposition à un objectif politique ou idéologique).
Racket d'extorsion et chantage à la protection	Crimes de protection et d'extorsion liés à des groupes criminels organisés qui exercent un contrôle sur un territoire ou un marché donné, qu'il soit légal ou illégal, tels que : ■ les activités d'extorsion organisée, dans lesquelles l'extorqueur demande de l'argent ou d'autres avantages en échange d'un besoin de protection délibérément faux, inventé ou réel (avec ou sans demande d'extorsion) ■ le racket de cartel, où un groupe criminel organisé agit en tant qu'intermédiaire ou médiateur en gérant la concurrence externe et en résolvant les litiges et en contrôlant l'accès et la sortie des marchés clés.
Criminalité liée à la faune (autres)	Les crimes liés à la faune comprennent le braconnage et le commerce illicite d'animaux et de produits d'origine animale, ainsi que la possession d'espèces ou de produits d'origine animale couverts par la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES) ou protégés par la législation nationale.
Criminalité liée à la flore	Les crimes liés à la flore comprennent le commerce illicite et la possession d'espèces végétales couvertes par la CITES, ainsi que d'autres espèces protégées par la législation nationale.
Commerce d'héroïne	Désigne la production, la distribution, la vente et la consommation d'héroïne. Les opioïdes de synthèse sont considérés comme des drogues de synthèse.
Trafic d'êtres humains	Le trafic d'êtres humains est défini comme la criminalisation de l'entrée, du transit ou du séjour illégaux de migrants (par voie terrestre, maritime ou aérienne) par un groupe criminel organisé dans le but d'en tirer un avantage financier ou matériel. Les activités relevant de cette économie criminelle incluent toutes les étapes de l'activité illicite, y compris la production, l'obtention, la fourniture ou la possession de documents de voyage ou d'identité frauduleux, commises dans le but de faciliter le trafic de migrants. Bien qu'il s'agisse de crimes distincts aux définitions différentes, le trafic d'êtres humains peut se transformer en traite des personnes lorsqu'il y a exploitation.

ÉCONOMIE ILLICITE	DÉFINITION
Traite des personnes	S'appuyant sur diverses sources, la définition de la traite des personnes englobe la traite dans le contexte de l'esclavage moderne et inclut le trafic d'organes. Conformément aux interprétations courantes de la traite des personnes, ce marché criminel ne nécessite pas le déplacement de personnes et concerne les hommes, les femmes et les enfants. Lorsqu'il y a déplacement, celui-ci peut être transfrontalier ou interne (par exemple, des zones rurales vers les zones urbaines). Aux fins de la présente étude, la traite des personnes comprend les activités, les moyens et les objectifs, et reflète toutes les étapes de l'activité illicite, du recrutement et du transfert à l'hébergement et à la réception des personnes. Pour distinguer ce marché de celui du trafic d'êtres humains, la traite des personnes implique une forme de coercition, de tromperie, d'enlèvement ou de fraude, et est pratiquée à des fins d'exploitation, indépendamment du consentement de la victime. Conformément au Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, l'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.
Commerce illicite d'armes	Le commerce illicite d'armes comprend l'importation, l'exportation, l'acquisition, la vente, la livraison, le mouvement ou le transfert d'armes, de leurs pièces et composants et de munitions à travers les frontières nationales, ainsi que le détournement intentionnel d'armes à feu du commerce légal vers le commerce illégal, sans impliquer le mouvement d'articles au-delà des frontières physiques. Aux fins de la présente étude, le commerce illicite d'armes comprend également la fabrication illicite d'armes. Le terme « arme à feu » désigne toute arme portable à canon qui expulse, est conçue pour expulser ou peut être facilement convertie pour expulser un coup, une balle ou un projectile par l'action d'un explosif, à l'exclusion des armes à feu anciennes ou de leurs répliques, conformément au Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Les « armes légères » et les « armes de petit calibre » désignent une gamme d'armes spécifiques, telles que décrites par le Small Arms Survey. Souvent, le commerce illicite d'armes facilite d'autres activités criminelles organisées.
Commerce illicite de ressources extractives (autres)	Cette économie illicite englobe l'extraction, le traitement, le transport/la contrebande ou la vente illicites de minéraux, de roches et d'autres ressources extractives non couvertes par une économie illicite distincte (c'est-à-dire le commerce illicite d'or, le commerce illicite de carburant et le commerce illicite de pierres précieuses). Il peut s'agir notamment du lithium, de la bauxite et du coltan.
Commerce illicite de pierres précieuses	Désigne l'extraction, la contrebande ou la vente illicites de pierres précieuses (y compris les diamants et autres pierres précieuses). Il couvre également toute activité illicite liée au commerce de ces produits, y compris la fausse facturation des prix.
Commerce illicite d'or	Désigne l'extraction, la contrebande ou la vente illicites d'or. Il couvre également toute activité illicite liée au commerce de ces produits, y compris la fausse facturation des prix. Le commerce illicite du mercure et du cyanure, produits étroitement liés à l'exploitation aurifère artisanale et à petite échelle, devrait également être inclus dans le commerce illicite d'or.
Commerce illicite de carburant	Désigne l'extraction, la contrebande, le mélange, le soutage ou la vente illicites de carburant. Il couvre également toute activité illicite liée au commerce de ces produits, y compris la fausse facturation des prix.
Commerce illicite de biens de consommation soumis à accise	Ce marché concerne le transport, la distribution et la vente illicites de produits de consommation soumis à accise. Un marché illicite existe lorsque le produit est transporté ou vendu illégalement (c'est-à-dire malgré une interdiction) ou lorsqu'il est distribué en dehors des processus réglementés, du marché commercial réglementé ou du cadre réglementaire légal (par exemple à des fins d'évasion fiscale). Ce marché n'inclut pas le commerce de versions contrefaites de ces produits (qui relève du commerce de produits de contrefaçon).
Commerce illicite de produits médicaux	Désigne tout commerce de médicaments qui s'effectue en dehors de la chaîne d'approvisionnement officielle, c'est-à-dire tout commerce qui n'est pas reconnu ou autorisé par les autorités nationales. Cela inclut toutes les catégories de produits de qualité inférieure, falsifiés, étiquetés de manière trompeuse et contrefaits, tels que définis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Conformément aux définitions de l'OMS et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le terme « produits médicaux » est utilisé pour désigner les médicaments, les excipients et les substances actives, ainsi que les dispositifs médicaux et leurs composants.
Enlèvement	Désigne le fait d'enlever et d'emmener une personne par la force ou la fraude, ou la saisie et la détention illégales d'une personne contre son gré. L'enlèvement avec demande de rançon est un sous-ensemble du terme plus large « enlèvement » et désigne les incidents d'enlèvement dans lesquels une somme d'argent ou un autre bénéfice financier ou matériel est exigé en échange de la libération de l'otage.
Commerce de drogues de synthèse	Désigne la production, la distribution, la vente et la consommation de drogues de synthèse. Notamment, les opioïdes de synthèse, tels que le tramadol, et les stimulants de type amphétamine, les méthamphétamines et le fentanyl sont inclus dans ce marché criminel, ainsi que tout autre stupéfiant inclus dans le Protocole de 1972 portant amendement de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, la Convention sur les substances psychotropes de 1971 et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

Dans la cartographie de 2022, jusqu'à trois marchés principaux ont été identifiés pour chaque plaque tournante illicite (à partir de la liste de base de 17 économies illicites). Cette cartographie se concentrait sur les économies ayant le plus grand impact, mais avec deux limitations importantes. Premièrement, de nombreuses plaques tournantes majeures abritent un éventail plus large d'économies illicites, qui n'ont pas été reflétées dans les données. Deuxièmement, cela a masqué la prévalence de certaines économies illicites qui ne figuraient pas parmi les trois premières, mais qui n'en étaient pas moins importantes pour les dynamiques, ce qui a entraîné une sous-estimation significative du nombre réel de lieux où certaines économies illicites étaient présentes.

Pour remédier à ces limites dans la cartographie de 2025, jusqu'à 10 économies pouvaient être enregistrées pour chaque plaque tournante illicite, classées par ordre d'importance afin d'évaluer la pertinence de chacune d'entre elles et de permettre une comparaison avec la prévalence des économies illicites par rapport à la version 2022.

Outre les informations sur les économies illicites, les chercheurs ont identifié les principaux types d'acteurs criminels dans chaque plaque tournante.

TYPE D'ACTEUR CRIMINEL	DÉFINITION
Groupe de type mafieux (criminel)	Désigne des groupes criminels clairement définis et organisés. Les groupes de type mafieux (criminels) présentent quatre caractéristiques distinctives : un nom connu, un leadership défini, un contrôle territorial et des membres identifiables. Un groupe de type mafieux criminel est un groupe dont les objectifs sont purement financiers.
Groupe de type mafieux (insurgé)	Désigne des groupes criminels clairement définis et organisés. Les groupes de type mafieux présentent quatre caractéristiques distinctives : un nom connu, un leadership défini, un contrôle territorial et des membres identifiables. Un groupe de type mafieux insurgés est un groupe armé non étatique poursuivant des objectifs politiques. Le dénominateur commun de la plupart des groupes insurgés est leur volonté de contrôler une zone particulière et leur recours à la guérilla ¹⁴⁰ .
Groupe de type mafieux (organisation extrémiste violente, OEV)	Désigne des groupes criminels clairement définis et organisés. Les groupes de type mafieux présentent quatre caractéristiques distinctives : un nom connu, un leadership défini, un contrôle territorial et des membres identifiables. Un groupe de type mafieux extrémiste violent est un groupe qui utilise principalement des tactiques terroristes, caractérisées par un niveau élevé de violence à l'encontre des civils, afin de promouvoir (ostensiblement) un objectif idéologique. La différence entre les groupes insurgés et les OEV est de plus en plus floue. Bien que toutes les OEV ne soient pas des groupes insurgés, presque toutes les insurrections recourent à des tactiques terroristes. En Afrique de l'Ouest, les OEV (tels que le JNIM et l'État islamique) opèrent souvent comme des insurgés, cherchant à contrôler des territoires et à assumer des fonctions de gouvernance. Aux fins de la présente recherche, les OEV sont classées comme des groupes de type mafieux (OEV).
Réseaux criminels	Désigne un réseau informel d'associés criminels se livrant à des activités criminelles. Cela inclut également des groupes relativement petits qui ne contrôlent pas de territoire et ne sont pas largement connus sous un nom ou avec un chef identifié. Les réseaux criminels sont impliqués dans le trafic illicite de marchandises, mais n'ont pas de contrôle territorial ni aucune des autres caractéristiques propres aux groupes de type mafieux. En substance, les réseaux criminels et les entrepreneurs se définissent par leur incapacité à incarner les caractéristiques propres aux groupes de type mafieux.
Acteurs intégrés à l'État	Désigne les acteurs criminels qui sont intégrés dans l'appareil étatique et agissent de l'intérieur (y compris, mais sans s'y limiter, les décideurs politiques, les fonctionnaires, les agents des forces de l'ordre et les membres du pouvoir judiciaire).
Acteurs du secteur privé	Désigne les personnes ou entités à but lucratif qui possèdent, gèrent ou contrôlent un segment de l'économie légale échappant à la propriété ou au contrôle de l'État, et qui collaborent ou coopèrent avec des acteurs criminels de manière délibérée, par coercition ou par négligence. Leurs activités comprennent, sans s'y limiter, le blanchiment de revenus illicites, le rôle d'informateurs et la représentation juridique par des moyens contraires à l'éthique.

Dispositif de surveillance des économies illicites et de l'instabilité

L'IEIM fournit une évaluation quantitative (score) et qualitative (classification) de la teneur de la relation entre les économies illicites et les conflits et l'instabilité. La teneur de cette relation dans chacun des 350 plaques tournantes est classée comme « faible », « moyenne », « élevée » ou « très élevée » en fonction du score IEIM sous-jacent. Plus le score est élevé, plus le lien entre les économies illicites et l'instabilité est fort.

L'IEIM comprend trois composantes : la violence et l'instabilité ; les liens entre la criminalité et les conflits ; et les accélérateurs (qui comportent eux-mêmes deux sous-composantes, à savoir les infrastructures et les facteurs de stress). Ces trois composantes principales incluent les facteurs et caractéristiques clés des plaques tournantes illicites qui alimentent les dynamiques des conflits. Sur la base de recherches approfondies menées depuis l'édition 2022, un indicateur – la légitimité des groupes armés – a été ajouté dans la composante dédiée aux liens entre la criminalité et les conflits, portant le score total de la composante à 18 et le score IEIM maximal à 33.

La première composante de l'IEIM, **la violence et l'instabilité**, évalue dans quelle mesure les conditions sous-jacentes identifiées dans la littérature et par les recherches de la GI-TOC comme facteurs d'instabilité et favorisant l'émergence de plaques tournantes illicites sont présentes. Cela comprend une évaluation des capacités de gouvernance, des conflits et de la violence.

La deuxième composante du dispositif, **les liens entre la criminalité et les conflits**, rend compte de la relation entre les économies illicites d'une part, et les conflits et l'instabilité d'autre part. Cette composante évalue les niveaux de violence observés sur les marchés illicites dans la zone identifiée¹⁴¹, si les marchés illicites approvisionnent les acteurs du conflit dans la sous-région¹⁴², et la mesure dans laquelle les acteurs armés tirent des revenus des économies illicites¹⁴³. Le nouvel indicateur dans cette composante mesure dans quelle mesure les acteurs armés acquièrent une légitimité aux yeux des populations locales grâce à leur gouvernance des économies illicites¹⁴⁴. D'autres indicateurs concernent les armes¹⁴⁵, les acteurs intégrés à l'État et les réponses de l'État. Les liens entre la criminalité et les conflits sont au cœur des caractéristiques que l'IEIM cherche à évaluer, et cette composante a donc la pondération la plus élevée des trois composantes.

La troisième composante, **les accélérateurs**, rend compte des facteurs structurels et des dynamiques socio-économiques susceptibles d'accélérer le degré d'instabilité généré par les plaques tournantes illicites. Cette composante comprend deux sous-composantes :

- **Les infrastructures** englobent la propension d'un lieu à jouer un rôle important dans les flux transnationaux, tant licites qu'illicites, en fonction de sa géographie et de ses infrastructures commerciales. La proximité des infrastructures de transport, des grandes villes et des frontières nationales sont quelques exemples des indicateurs pris en compte dans cette sous-composante.
- **Les facteurs de stress** sont des conditions susceptibles d'exacerber les tensions au sein des communautés, ce qui peut engendrer l'instabilité dans le contexte des plaques tournantes illicites. Les facteurs démographiques, tels que les niveaux de mobilité (forcée et volontaire), sont pris en compte dans cette sous-composante, tout comme diverses mesures de la vulnérabilité socio-économique.

Au total, 26 variables individuelles composent le score IEIM global¹⁴⁶. La majorité des variables (15) incluses dans l'IEIM sont basées sur des évaluations d'experts, les indicateurs restants étant notés sur la base de données quantitatives existantes (5) ou de faits ou calculs simples (6). Afin de renforcer la précision et la fiabilité de l'IEIM, les experts ont été tenus, dans le cadre du processus de notation, de fournir une justification écrite pour tous les scores attribués aux indicateurs évalués par des experts. Les scores ont ensuite été évalués et calibrés par les experts pays de la GI-TOC lors d'une table ronde en ligne afin de garantir des scores fiables et comparables dans toute la région (voir Annexe 3 pour le tableau complet des indicateurs).



ANNEXE 3 : TABLEAU DES INDICATEURS DE L'IEIM

Indicateur	Variable	Mesures	Score maximal	Source
VIOLENCE ET INSTABILITÉ (6 points)				
Souveraineté contestée	La souveraineté de la zone concernée est-elle contestée ? (Par exemple, des groupes sécessionnistes rebelles opèrent-ils dans la zone ? Existe-t-il des zones où les forces de l'ordre ou d'autres forces de sécurité ne peuvent pas entrer/gouverner ?)	0 = non	1	Évaluation d'experts
		1 = oui		
Menace des groupes armés	Dans quelle mesure les groupes djihadistes et/ou armés constituent-ils une menace ?	0 = non	2	Évaluation d'experts
		0,5 = limité		
		1 = limité mais en croissance		
		1,5 = modéré		
Morts liées aux conflits	Nombre de décès liés aux conflits pour 100 000 habitants (entre 2023 et 2024)* <i>*Comprend tous les décès résultant de combats, d'explosions/violences à distance, de manifestations, d'émeutes et de violences contre les civils</i>	0 = 0	2	ACLED
		0,5 = <2		
		1 = 2-10		
		1,5 = 10-50		
Instabilité politique	Y a-t-il eu récemment un coup d'État (réussi) ?	2 = >50	1	Powell & Thyne (2011)
		0 = il y a plus de 5 ans (avant 2020)		
		0,5 = entre 2 et 5 ans (c'est-à-dire entre 2020 et 2023)		
		1 = au cours des 12 derniers mois (c'est-à-dire en 2024)		
LIENS CRIMINALITÉ-CONFLIT (18 points)				
Armes	Existe-t-il une industrie de fabrication d'armes à feu ?	0 = non	1	Évaluation d'experts
		1 = Oui		
	Y a-t-il de la contrebande d'armes ?	0 = non	2	Évaluation d'experts
		1 = limité		
		2 = significatif		

Indicateur	Variable	Mesures	Score maximal	Source	
Flux vers les acteurs de conflit	Les marchandises, autres que les armes à feu, circulent-elles dans la région où l'on sait qu'elles font l'objet d'un trafic ou d'une contrebande vers des acteurs de conflit dans la sous-région, ou vers des marchés illicites qui financent des acteurs de conflit ?	0 = non	3	Évaluation d'experts	
		1 = limité			
		2 = modéré			
		3 = significatif			
Financement des groupes armés	Les groupes armés tirent-ils des revenus d'activités illicites présentes ou transitant par la région ?	0 = non	3	Évaluation d'experts	
		1 = limité			
		2 = modéré			
		3 = significatif			
Légitimité des groupes armés	La participation aux économies illicites de cette plaque tournante confère-t-elle une légitimité au groupe armé ?	0 = non	3	Évaluation d'experts	
		1 = limité			
		2 = modéré			
		3 = significatif			
Violence liée aux marchés criminels	La violence est-elle associée aux économies illicites existantes ?	0 = non	2	Évaluation d'experts	
		1 = limité			
		2 = significatif			
Acteurs intégrés à l'État	Des acteurs intégrés à l'État sont-ils impliqués dans les économies illicites ?	0 = non	2	Évaluation d'experts	
		1 = de manière limitée			
		2 = de manière significative			
Tensions inter-communautaires	Les marchés illicites opèrent-ils au-delà des frontières ethniques et alimentent-ils les tensions intercommunautaires ?	0 = non	1	Évaluation d'experts	
		0,5 = en partie			
		1 = oui			
Effets de la répression des économies illicites	Existe-t-il des mesures en place de lutte contre les économies illicites qui ont entraîné un effet de déplacement ou une recrudescence de la violence ?	0 = non	1	Évaluation d'experts	
		0,5 = en partie			
		1 = oui			
ACCÉLÉRATEURS (9 points)					
INFRASTRUCTURE (6 points)					
Infrastructure portuaire	Le site est-il situé à proximité d'un aéroport ou port international, dans le pays ou dans les pays voisins ?	0 = >200 km	1	Evaluation d'experts	
		0,25 = 100-199 km			
		0,5 = 50-99 km			
		0,75 = 0-49 km			
		1 = 0 km			
	a) Ampleur du trafic portuaire de conteneurs (au port maritime le plus proche) ?	0 = <0,25 million d'équivalents vingt pieds (EVP)	1	CNUCED / source ouverte (évaluation d'experts)	
		0,25 = 0,25 à 0,5 million d'EVP			
		0,5 = 0,5 à 1 million d'EVP			
		0,75 = >1 million d'EVP			
		1 = >1 million d'EVP et joue un rôle dans le transbordement terrestre vers les États voisins			
		<u>OU</u>			<u>OU</u>
		b) Nombre total de passagers par an (aéroport international le plus proche)			0 = <1 million
					0,5 = 1 à 5 millions
					1 = >5 millions

Indicateur	Variable	Mesures	Score maximal	Source
Infrastructure routière	Le site est-il situé sur ou à proximité d'une route principale en service ?	0 = non	1	Évaluation d'experts
		0,5 = routes secondaires		
		1 = routes principales		
Proximité des grandes villes	Le site est-il situé à proximité immédiate d'une grande ville* ? <i>*Définie comme une ville de plus de 500 000 habitants</i>	0 = >200 km	1	Calcul expert basé sur les données du World Population Review
		0,5 = 50-199 km		
		1 = 0 à 49 km		
Proximité des frontières nationales	Le site est-il situé à proximité immédiate d'une frontière terrestre nationale ?	0 = >200 km	1	Evaluation d'experts
		0,25 = 150-199 km		
		0,5 = 100-149 km		
		0,75 = 50-99 km		
Flux financiers illicites	Existe-t-il des institutions financières officielles utilisées pour blanchir les revenus illicites ? <i>*Nous avons considéré que lorsque des institutions financières ou des marchés illicites sont utilisés pour blanchir des fonds terroristes, cela signifie que la région joue un rôle important dans le financement du terrorisme. Cependant, compte tenu des difficultés à suivre les flux financiers du terrorisme, en particulier au niveau sous-régional, cet élément n'a pas été inclus dans les indicateurs.</i>	0 = non	0,5	Évaluation d'experts
		0,5 = en partie		
		1 = oui		
	Le lieu est-il situé dans une zone de libre-échange ?	0 = non 1 = oui	0,5	Évaluation d'experts
FACTEURS DE STRESS (3 points)				
Mobilité de la population	Les populations locales ont-elles été déplacées de force au cours des 12 derniers mois ?	0 = non	0,5	Évaluation d'experts
		0,5 = mineur		
		1 = oui		
Vulnérabilité socio-économique	Existe-t-il des niveaux élevés de mobilité vers, à travers ou hors du lieu ?	0 = non	0,5	Évaluation d'experts
		0,5 = mineur		
		1 = oui		
	Le lieu se caractérise-t-il par un faible niveau de développement ?	Normalisé (et inversé) sur une échelle de 0 à 1	0,33	Indice de développement humain (IDH)
	Le lieu est-il caractérisé par un niveau élevé de pauvreté ?	Normalisé sur une échelle de 0 à 1	0,33	Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)
	Le lieu est-il caractérisé par des niveaux élevés d'inégalité entre les genres ?	0 = <2,5 %	0,33	Indice de développement de genre (IDG)
		0,25 = 2,5 à 5 %		
		0,5 = 5 à 7,5 %		
		0,75 = 7,5 à 10 %		
Présence des forces de l'ordre	Le lieu est-il considéré comme étant un lieu où la présence des forces de l'ordre est limitée ?	0 = non	1	Évaluation d'experts
		0,5 = en partie		
		1 = oui		



ANNEXE 4 : PLAQUES TOURNANTES GÉNÉRANT FINANCEMENTS, RESSOURCES ET LÉGITIMITÉ

NOM DE LA PLAQUE TOURNANTE	CLASSIFICATION IEIM
Anka (NGA)	Élevé
Bagasola (TCD)	Très élevé
Zone tricontinentale Burkina Faso-Ghana-Côte d'Ivoire (BFA-GHA-CIV)	Élevé
Forêt de Dida (BFA)	Très élevé
Foita (MLI)	Élevé
Route Gao-Niamey (MLI-NER)	Très élevé
In-Afarak (MLI)	Élevé
In-Khalil (MLI)	Élevé
Parc national de Kainji (NGA)	Moyen
Kantchari (BFA)	Très élevé
Karimama (BEN)	Moyen
Route Kaya-Tougouri-Dori (BFA)	Très élevé
Région de Kidal (MLI)	Très élevé
Réserve de Kongassambougou (MLI)	Moyen
Région du lac Tchad (TCD-CMR-NER-NGA)	Très élevé
Lerneb (MLI)	Élevé
Liptako-Gourma (MLI-BFA-NER)	Très élevé
Site aurifère de Miski (TCD)	Très élevé
N'Tahaka (MLI)	Très élevé
Nadiagou (BFA)	Élevé
Nord-ouest de Kaduna (NGA)	Élevé
Parc national de Séna Oura (TCD)	Élevé
Thiou (BFA)	Élevé
Sites aurifères de Tibesti (TCD)	Très élevé
Tinaykaren (MLI)	Élevé
Tinzaouaten (MLI)	Élevé
Triangle Tissi-Am Dafok-Birao (CAF)	Très élevé
Complexe W-Arly-Pendjari (BEN-BFA-NER)	Très élevé



NOTES

- 1 *Africa surpasses 150,000 deaths linked to militant Islamist groups in past decade*, Africa Center for Strategic Studies, 28 juillet 2025, <https://africacenter.org/spotlight/en-2025-mig-10-year/>.
- 2 *Shifting sands in security: foreign counterterrorism influences in the Sahel*, Vision of Humanity, 15 avril 2025, <https://www.visionofhumanity.org/shifting-sands-in-security-foreign-counterterrorism-influences-in-the-sahel/>.
- 3 *Africa surpasses 150,000 deaths linked to militant Islamist groups in past decade*, Africa Center for Strategic Studies, 28 juillet 2025, <https://africacenter.org/spotlight/en-2025-mig-10-year/>.
- 4 Conformément aux conseils émis par les analystes de l'ACLED, les acteurs classés comme des bandits armés sont ceux nommés acteur 1 selon la convention de dénomination « [Admin 1] + milice communautaire ».
- 5 Analyse des chiffres de l'ACLED par l'auteur.
- 6 Ibid.
- 7 L'Afrique de l'Ouest occupe la deuxième place en matière de criminalité organisée en Afrique, après l'Afrique de l'Est, selon le dernier Indice mondial du crime organisé, <https://ocindex.net/>.
- 8 Romane Dideberg et Paul Melly, *Navigating a path beyond regional division is essential for West Africa's security*, Chatham House, 11 avril 2025, <https://www.chathamhouse.org/2025/04/navigating-path-beyond-regional-division-essential-west-africas-security>.
- 9 Lucia Bird, Ladd Serwat et Eleanor Beevor, *Comment les économies illicites contribuent-elles à renforcer et à dégrader la légitimité des groupes armés ?*, ACLED et GI-TOC, décembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 10 Lucia Bird et Lyes Tagziria, *Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest*, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
- 11 Aux fins du présent rapport, compte tenu des dynamiques criminelles complexes et uniques du pays, le Nigéria n'est pas inclus dans le groupe de pays désignés comme « États côtiers » et fait l'objet d'une analyse distincte.
- 12 En 2022, seuls 11 % des plaques tournantes illicites incluaient le commerce de drogues de synthèse. Cette augmentation s'explique en partie par des changements méthodologiques intervenus en 2024, qui ont permis d'identifier jusqu'à dix économies illicites pour chaque plaque tournante illicite, contre un maximum de trois en 2022. Toutefois, les économies illicites identifiées dans chaque plaque tournante ont été classées en fonction de leur portée, ce qui a permis une réelle comparaison entre les « marchés principaux » (à savoir les trois premières économies illicites) en 2022 et en 2024. Si l'on ne considère que les « marchés principaux », le pourcentage de plaques tournantes illicites impliquées dans le commerce de drogues de synthèse en 2024, soit 24 %, reste nettement supérieur aux 11 % enregistrés en 2022.
- 13 Comme en 2022, 18 pays entrent dans le champ géographique de la cartographie actualisée : les États d'Afrique de l'Ouest que sont le Bénin, le Burkina Faso, Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo, ainsi que les trois États d'Afrique centrale que sont le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad.
- 14 Lucia Bird et Lyes Tagziria, *Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest*, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
- 15 Cette conclusion reste valable lorsque l'on retire l'indicateur « armes » de l'ensemble des indicateurs « causaux ».
- 16 Indice mondial du crime organisé 2025, à paraître.
- 17 Bien que plusieurs pays comptent un nombre particulièrement élevé de plaques tournantes illicites, notamment le Nigéria (75), 16 des 18 pays cartographiés comptent 10 plaques tournantes illicites ou plus. Aucun des pays ciblés ne compte moins de six plaques tournantes illicites. La moyenne médiane est utilisée pour tenir compte de la valeur aberrante que représente le Nigéria.
- 18 Lucia Bird et Lyes Tagziria, *Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest*, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
- 19 Aux fins du présent rapport, compte tenu des dynamiques criminelles complexes et uniques du pays, le Nigéria n'est pas inclus dans le groupe de pays désignés comme « États côtiers » et fait l'objet d'une analyse distincte.

- 20 Il s'agit d'une augmentation significative par rapport à 2022, où seulement 47 % des plaques tournantes identifiées au Nigéria relevaient de la tranche IEIM faible, et qui s'explique principalement par le nombre de nouvelles plaques tournantes identifiées dans le sud du Nigéria.
- 21 Le Nigéria est divisé en six zones géopolitiques, basées principalement sur leur répartition géographique, mais également sur les similitudes ethnolinguistiques : Nord-Ouest, Nord-Est, Centre-Nord, Sud-Ouest, Sud-Sud et Sud-Est.
- 22 Dans la cartographie de 2022, le nord-est de la Côte d'Ivoire et le sud-ouest du Burkina Faso ont été identifiés comme des zones de criminalité distinctes. L'analyse des données de 2024 a mis en évidence l'interconnexion des dynamiques criminelles à l'œuvre dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Cependant, une comparaison peut encore être établie entre ces régions.
- 23 Les scores de l'IEIM en matière d'instabilité politique, suite au coup d'État de septembre 2022 au Burkina Faso, et le nombre de victimes du conflit ont également augmenté depuis la première version de la cartographie. Toutefois, cette zone tricontinentale n'est pas un point chaud majeur du conflit comme le nord ou l'est du Burkina Faso, les niveaux de violence y restant relativement faibles. De plus, en mars 2024, le JNIM a perdu certains de ses bastions dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso (tels que Helintira et Djigaoué) sous la pression des forces burkinabé et des milices VDP. Du côté ivoirien et ghanéen, la présence du JNIM est largement passive (la violence associée au JNIM a diminué en Côte d'Ivoire au cours de la période 2022-2024, aucune attaque n'ayant été enregistrée depuis mi-2022).
- 24 *Suspected JNIM militants killed 14 soldiers in Kafolo, a town in northern Côte d'Ivoire on the border with Burkina Faso*. Voir : Crisis Group, *Keeping jihadists out of northern Côte d'Ivoire*, Africa Briefing No. 192, 11 août 2023, <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire>.
- 25 Flore Berger, *Vol de bétail et insécurité : Dynamiques dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana*, GI-TOC, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-and-insecurity-in-the-triborder-area-between-burkina-faso-cote-divoire-and-ghana/>.
- 26 William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Côte d'Ivoire*, Institute for Security Studies, 2023, <https://issafrica.org/research/west-africa-report/links-between-violent-extremism-and-illicit-activities-in-cote-divoire> ; Flore Berger, *Nord-est de la Côte d'Ivoire : Entre économie illicite et extrémisme violent*, 2023, GI-TOC, <https://globalinitiative.net/analysis/north-east-cote-d-ivoire-illicit-economies-violent-extremism/>.
- 27 Marcena Hunter et Gideon Osofu-Peasah, *JNIM et le secteur aurifère du nord du Ghana*, GI-TOC, à paraître.
- 28 Correspondance écrite d'un expert en OEV au Bénin.
- 29 Analyse par l'auteur des chiffres fournis par ACLED.
- 30 Feyi Ogunade, *Arms trafficking threatens West African wildlife sanctuary*, ENACT Observer, 14 février 2025, <https://enactafrica.org/enact-observer/arms-trafficking-threatens-west-african-wildlife-sanctuary> ; *Parks complex becoming a hive of insecurity*, ADF, 1er avril 2025, <https://adf-magazine.com/2025/04/parks-complex-becoming-a-hive-of-insecurity/>.
- 31 Par exemple, en décembre 2023, des militants présumés du JNIM ont enlevé trois braconniers dans le parc national de la Pendjari, comme l'a rapporté l'ACLED.
- 32 Utilisation des données d'ACLED sur les victimes du conflit dans les régions du Sahel et de l'Est du Burkina Faso.
- 33 Bien que Kantchari n'ait pas été identifiée comme une plaque tournante illicite à part entière en 2022, la zone de criminalité dont elle faisait partie – appelée « Zones frontalières du Sud-Est » – était classée dans la tranche « élevée », ce qui soulignait le renforcement des liens entre la criminalité et les conflits dans la région au sens large.
- 34 Fada N'Gourma : des réseaux de contrebande de carburant dans la région de l'Est démantelés, Wakat Séra, 26 février 2024, <https://www.wakatsera.com/fada-ngourma-des-reseaux-de-contrebande-de-carburant-dans-la-region-de-lest-demanteles/>.
- 35 Une organisation séparatiste, le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), a été créée en réponse aux revendications du peuple jola dans les années 1980 et est depuis lors en conflit avec l'État.
- 36 Mouhamadou Kane, *The silent destruction of Senegal's last forests*, ENACT Observer, 10 janvier 2019, <https://enactafrica.org/enact-observer/the-silent-destruction-of-senegals-last-forests>.
- 37 Entretien avec un universitaire de l'université Assane Seck, Ziguinchor, juillet 2024.
- 38 En 2022, seuls 11 % des plaques tournantes illicites incluaient le commerce de drogues de synthèse. Cette augmentation s'explique en partie par des changements méthodologiques intervenus en 2024, qui ont permis d'identifier jusqu'à dix économies illicites pour chaque plaque tournante illicite, contre un maximum de trois en 2022. Toutefois, les économies illicites identifiées dans chaque plaque tournante ont été classées en fonction de leur portée, ce qui a permis une réelle comparaison entre les « marchés principaux » (à savoir les trois premières économies illicites) en 2022 et en 2024. Si l'on ne considère que les « marchés principaux », le pourcentage de plaques tournantes illicites impliquées dans le commerce de drogues de synthèse en 2024, soit 24 %, reste nettement supérieur aux 11 % enregistrés en 2022.
- 39 Lucia Bird, Mouhamadou Kane, Jason Eligh et Lyes Tagziria, *Diffusion, détournement, déplacement, mais pas de perturbation : Les marchés des drogues de synthèse vus à travers l'exemple du tramadol en Afrique de l'Ouest*, GI-TOC, OCWAR-T Research Report 14, février 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/responding-to-synthetic-drug-markets-tramadol-west-africa/>.
- 40 Outre le tramadol, de nombreux consommateurs de drogues utilisent des produits similaires, tels que le tapentadol et le tafrodol.
- 41 Lucia Bird Ruiz-Benitez de Lugo et Kars de Bruijne, *Kush en Sierra Leone : Le défi croissant des drogues synthétiques en*

- Afrique de l'Ouest, GI-TOC, février 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/kush-in-sierra-leone/>.
- 42 Selon l'analyse présentée dans : Lucia Bird, Mouhamadou Kane, Jason Eligh et Lyes Tagziria, Diffusion, détournement, déplacement, mais pas de perturbation : Les marchés des drogues de synthèse vus à travers l'exemple du tramadol en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, rapport de recherche OCWAR-T n° 14, février 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/responding-to-synthetic-drug-markets-tramadol-west-africa/>.
- 43 *Crime-conflict nexus: Identifying gaps and opportunities for policy research*, United Nations University Centre for Policy Research, 10 janvier 2024, <https://unu.edu/cpr/project/crime-conflict-nexus-identifying-gaps-and-opportunities-policy-research>.
- 44 Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
- 45 James Bevan, Benjamin King et Sigrid Lipott, *Point-Blank: Weapons seized from salafi-jihadist groups in the Central Sahel*, Conflict Armament Research (CAR), Frontline Perspectives – Numéro 2, avril 2025, <https://www.conflictarm.com/perspectives/salafi-jihadists-in-the-central-sahel-issue-02/>.
- 46 Romain Le-Cour-Grandmaison, Flore Berger, Kingsley Madueke, Lucia Bird Ruiz Benitez de Lugo et Lyes Tagziria, Groupes d'autodéfense en réponse à la criminalité et aux conflits en Afrique de l'Ouest : Tirer les leçons des expériences internationales, GI-TOC, OCWAR-T : Organized Crime Resilience Framework (OCRF) – Deep Dive, octobre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/self-defence-groups-as-a-response-to-crime-and-conflict-in-west-africa-learning-from-international-experiences/>.
- 47 Selon les données recueillies pour la variable dédiée à la fabrication d'armes à feu dans le cadre de l'IEIM. Des plaques tournantes de la production artisanale d'armes ont été identifiées dans les États côtiers (par exemple, le Nigéria, le Ghana, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone) ainsi qu'en Afrique centrale et au Sahel, principalement en République centrafricaine et au Cameroun, mais aussi au Mali et au Burkina Faso. Cela représente 10 plaques tournantes de plus identifiées comme des centres de fabrication par rapport à la version 2022, presque exclusivement grâce à l'identification d'un nombre considérable de plaques tournantes en République centrafricaine et au Cameroun.
- 48 Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
- 49 Informations recueillies dans le cadre des recherches menées par la GI-TOC pour la cartographie des plaques tournantes illicites au Mali, mi-2024. Toutes ces plaques tournantes ont obtenu le score le plus élevé possible pour le commerce illicite d'armes dans la version 2022, et un score moyen dans l'analyse des données de 2024, ce qui reflète le fait que ces villes sont tombées aux mains des forces armées maliennes au milieu de la période considérée, même si des flux mineurs persistent. De même, les scores de ces centres pour l'indicateur « approvisionnement des groupes armés » ont diminué parallèlement à leur reconquête par les forces gouvernementales.
- 50 Entretiens sur le terrain avec des marchands d'armes, des groupes d'autodéfense et des mineurs, Gao, février 2025.
- 51 Entretien avec un expert du commerce des armes, juin 2025.
- 52 Entretiens menés par la GI-TOC entre février et juillet 2025, notamment au Tchad et dans le sud de la Libye, avec des trafiquants d'armes, d'anciens combattants, des coordinateurs de convois, des prestataires de services de sécurité indépendants, des passeurs, des opérateurs de postes de contrôle et des mineurs d'or. Cité dans Emadeddin Badi, *Collateral circuits: The impact of Sudan's war on arms markets and mercenary networks in Chad and Libya*, GI-TOC, à paraître. Voir également *New weapons fuelling the Sudan conflict*, Amnesty International, juillet 2024, <https://www.amnesty.org/en/latest/research/2024/07/new-weapons-fuelling-the-sudan-conflict/>.
- 53 Entretiens menés par la GI-TOC entre février et juillet 2025, notamment au Tchad et dans le sud de la Libye, avec des trafiquants d'armes, d'anciens combattants, des coordinateurs de convois, des prestataires de services de sécurité indépendants, des passeurs, des opérateurs de postes de contrôle et des mineurs d'or. Cité dans Emadeddin Badi, *Collateral circuits: The impact of Sudan's war on arms markets and mercenary networks in Chad and Libya*, GI-TOC, à paraître.
- 54 Tous classés comme « élevés » sur l'IEIM, avec un score de « 2 » pour la contrebande d'armes.
- 55 Kingsley L. Madueke, Lucia Bird Ruiz Benitez de Lugo et Lawan Danjuma Adamu, *What the killing of bandit kingpin Sububu means for stability in Nigeria's North West*, GI-TOC, 11 octobre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/what-the-killing-of-bandit-kingpin-sububu-means-for-stability-in-nigerias-north-west/>.
- 56 Chakib Jenane, Boutheina Guermazi et Olivier Buyoya, *Reinforcing pastoralism in the Sahel and West Africa: A decade of progress and the path forward*, 13 février 2025, Banque mondiale, <https://blogs.worldbank.org/en/africacan/reinforcing-pastoralism-in-the-sahel-and-west-africa-a-decade-of-progress-and-the-path-forward>.
- 57 Seyni Salack et al., *Crop-livestock-climate nexus: Intensification pathways under different climate realizations in the Sahel, West Africa*, *Environmental Research Communications*, 7, 041006, <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/2515-7620/adc54a>.
- 58 Lyes Tagziria et Lucia Bird, 2023 Cadre de résilience face à la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest : Évaluation des menaces et de la résilience – Rapport de base, GI-TOC, Rapport de recherche OCWAR-T, novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/2023-west-africa-organised-crime-resilience-framework/>.
- 59 *Comunidades rurais de São Domingos impotente com roubo de gados bovinos*, 9 janvier 2023, Na Nô Mon, <https://nanomon.org/noticias/comunidades-rurais-de-sao-domingos-impotente-com-roubo-de-gados-bovinos>.

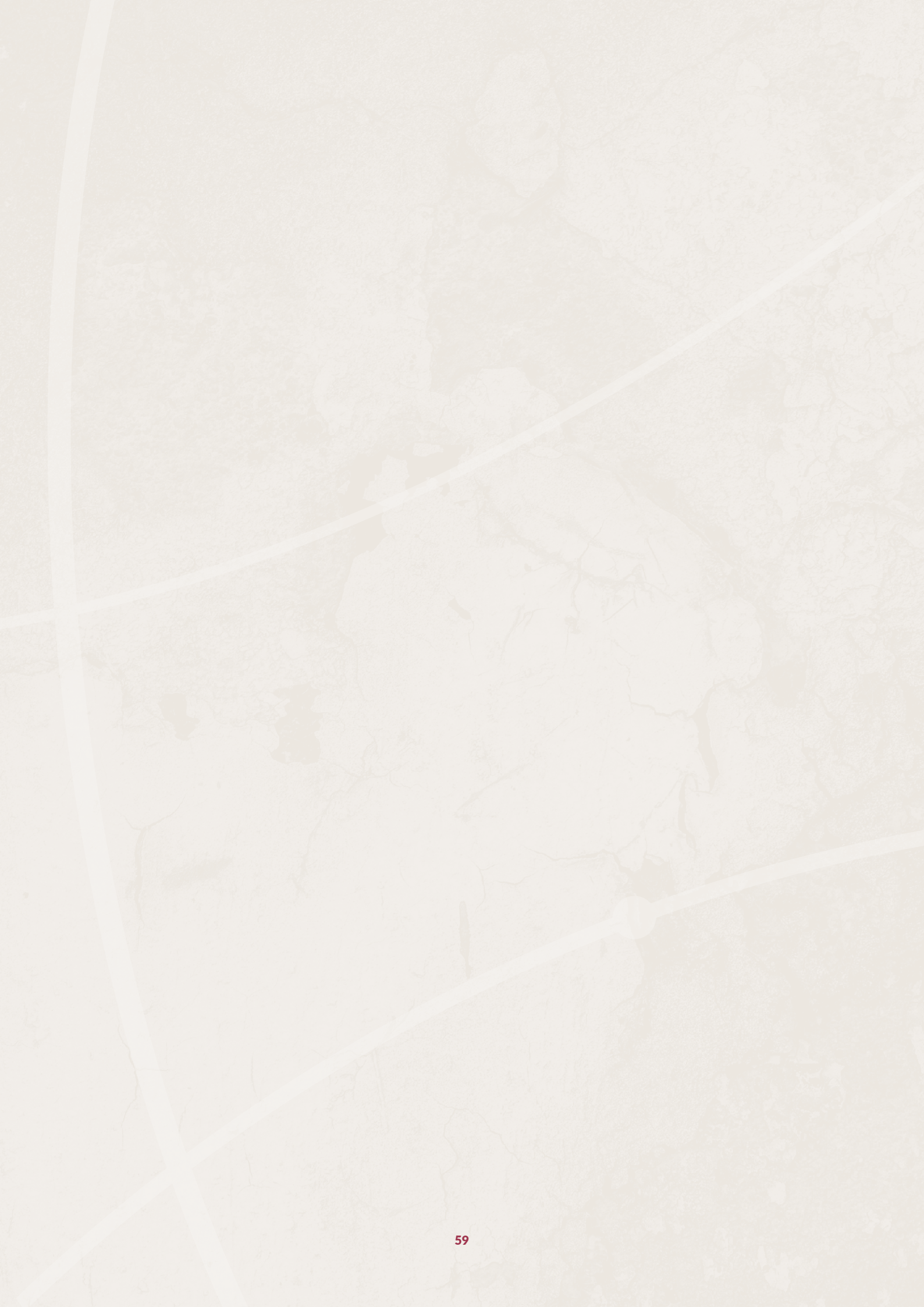
- 60 Flore Berger, Vol de bétail et insécurité : Dynamiques dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, GI-TOC, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-and-insecurity-in-the-triborder-area-between-burkina-faso-cte-divoire-and-ghana/>.
- 61 Le commerce de drogues de synthèse a été identifié dans 51 % des plaques tournantes du vol de bétail, le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise dans 48 %, le commerce illicite d'or et le commerce illicite de produits médicaux dans 43 % chacun, et le commerce illicite de carburant dans 41 %.
- 62 Human Rights Watch reports at least 3 500 heads looted by JNIM between June and December 2024 in Bandiagara alone. Voir : Mali: Atrocities by the army and Wagner Group, Human Rights Watch, 12 décembre 2024, <https://www.hrw.org/news/2024/12/12/mali-atrocities-army-and-wagner-group>.
- 63 Wassim Nasr, *How the Wagner Group Is aggravating the jihadi threat in the Sahel*, CTC Sentinel, 15, 11 (2022), <https://ctc.westpoint.edu/how-the-wagner-group-is-aggravating-the-jihadi-threat-in-the-sahel/> ; Wassim Nasr, 10 points sur la géopolitique de Wagner au Sahel, Le Grand Continent, 31 juillet 2024, <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/07/31/10-points-sur-la-geopolitique-de-wagner-au-sahel/>.
- 64 Flore Berger, Vol de bétail et insécurité : Dynamiques dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, GI-TOC, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-and-insecurity-in-the-triborder-area-between-burkina-faso-cte-divoire-and-ghana/>. Les niveaux de zakat prélevés sont globalement conformes à ceux fixés par les principes islamiques, bien qu'il soit difficile de les déterminer avec précision étant donné que les prélèvements doivent varier en fonction d'un large éventail de facteurs – données dont les auteurs ne disposent pas. Voir : <https://www.ihcproject.com/zakah-on-livestock>.
- 65 Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, L'IS Sahel: consolider le territoire et relancer les économies, Bulletin de risque – numéro 11, GI-TOC, octobre 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-011/fr/01-is-sahel-consolidating-territory-reviving-economies.html>.
- 66 Flore Berger, Vol de bétail et insécurité : Dynamiques dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, GI-TOC, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-and-insecurity-in-the-triborder-area-between-burkina-faso-cte-divoire-and-ghana/>.
- 67 Flore Berger, Vol de bétail et insécurité : Dynamiques dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, GI-TOC, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-and-insecurity-in-the-triborder-area-between-burkina-faso-cte-divoire-and-ghana/>.
- 68 La prévalence des plaques tournantes impliquées dans les enlèvements en Afrique de l'Ouest est restée relativement stable au cours des deux périodes cartographiées. Dans la version 2025 de la carte, les enlèvements apparaissent dans 23 % des plaques tournantes illicites, contre 17 % dans la version 2022. Cependant, si l'on ne prend en compte que les plaques tournantes où les enlèvements figurent parmi les trois principaux marchés (afin de permettre une comparaison directe avec 2022), le résultat est de 13 %, soit quatre points de pourcentage de moins.
- 69 Conformément à la hiérarchie des types et sous-types d'événements établie par l'ACLED, les incidents qui commencent par un enlèvement mais aboutissent à la mort des victimes ne sont pas codés comme des enlèvements/disparitions forcées, mais comme des attaques. De ce fait, les données de l'ACLED sous-estiment considérablement le nombre réel d'enlèvements. Entre 2021 et 2022, l'ACLED recense près de 2 700 incidents distincts d'enlèvements dans les 18 pays ciblés, et 3 363 incidents entre 2023 et 2024.
- 70 Analyse des chiffres de l'ACLED par l'auteur.
- 71 En conséquence, dans la plaque tournante illicite de Mayo-Sava par exemple, le score de l'indicateur IEIM relatif au financement des groupes armés est passé de 2 à 3 entre 2022 et 2025. Eleanor Beevor, Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Séparatistes anglophones, ACLED et GI-TOC, septembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illiciteconomies-west-africa/>. Voir également : Ladd Serwat et Jalale Getachew Birru, *Africa overview: January 2025*, ACLED, 14 janvier 2025, <https://acleddata.com/update/africa-overview-january-2025>.
- 72 Alors qu'en 2022, seul le complexe W-Arly-Pendjari était concerné par les enlèvements, quatre autres plaques tournantes illicites (en plus du complexe de parcs) ont été identifiées dans la version 2025, où les enlèvements sont considérés comme une économie illicite importante. Il s'agit de Tanguéta dans le département de l'Atacora au Bénin, ainsi que de Malanville, Karimama et Ségbana dans le département de l'Alibori.
- 73 Flore Berger, Lyes Tagziria et Aziz Mossi, Otage de l'extrémisme violent : les enlèvements dans le nord du Bénin, GI-TOC, rapport de recherche OCWAR-T, mars 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/hostage-to-violent-extremism-kidnapping-in-northern-benin/>.
- 74 Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/kidnappings-burkina-faso/> ; Flore Berger, Lyes Tagziria et Aziz Mossi, Otage de l'extrémisme violent : les enlèvements dans le nord du Bénin, GI-TOC, rapport de recherche OCWAR-T, mars 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/hostage-to-violent-extremism-kidnapping-in-northern-benin/>.
- 75 Près d'un quart (24 %) des enlèvements/disparitions forcées au cours de cette période ont été perpétrés par des milices politiques, et 18 % par des milices identitaires (dont la majorité sont des bandits armés au Nigéria).
- 76 Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/kidnappings-burkina-faso/>.
- 77 Eleanor Beevor, Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Séparatistes anglophones, ACLED et GI-TOC, septembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illiciteconomies-west-africa/> ; Eleanor Beevor et Alexandre Bish, L'imbroglie tricontinentale : Commerce

- illicite d'armes, criminalité et violence aux frontières du Tchad, du Cameroun et de la République centrafricaine, GI-TOC, janvier 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/tri-border-tangle-arms-trafficking/> ; Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Les agriculteurs et les éleveurs de plus en plus pris pour cible dans un contexte d'enlèvements contre rançon record dans la région Nord du Cameroun, Bulletin de risque – Numéro 8, GI-TOC, août 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-008/fr/02-farmers-and-herders-increasingly-targeted-as-kidnapping-for-ransom.html>.
- 78 Selon l'ACLED, une grande partie (41 %) des enlèvements survenus dans les 18 pays étudiés ont eu lieu au Cameroun. Cependant, conformément à la hiérarchie des types et sous-types d'événements établie par l'ACLED, de nombreux incidents impliquant par exemple un enlèvement et un meurtre, ou un enlèvement suivi d'un meurtre, ne seront pas codés comme « enlèvement/disparition forcée » dans la base de données. Une estimation approximative de ces incidents (calculée comme la somme du nombre d'incidents codés comme « enlèvement/disparition forcée » et des incidents codés comme attaques ou affrontements armés dans lesquels les notes de l'ACLED contenaient les mots « kidnab », « abduct », « hostage » ou « ransom ») suggère que le Nigéria pourrait en fait être toujours le pays où le nombre d'enlèvements et de tentatives d'enlèvement est le plus élevé.
- 79 Les enlèvements ont été identifiés comme une activité économique illicite dans 79 plaques tournantes dans les pays ciblés, dont 42 sont situées au Nigéria (ou en partie au Nigéria, dans le cas de l'écosystème illicite du lac Tchad).
- 80 Analyse des chiffres de l'ACLED par l'auteur.
- 81 Les enlèvements par des bandits armés dans le nord-ouest du Nigéria ont atteint leur apogée entre 2019 et 2022, à mesure que les revenus provenant du vol de bétail diminuaient. Kingsley L. Madueke, Olajumoke (Jumo) Ayandele, Lawan Danjuma Adamu et Lucia Bird, Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Bandits armés au Nigéria, ACLED et GI-TOC, juillet 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 82 Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Les bandits redirigent leur stratégie d'enlèvements, dans le nord du Nigéria, des zones rurales vers les villes, Risk Bulletin – Numéro 11, GI-TOC, octobre 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-011/fr/02-bandits-shift-kidnapping-nigerias-north-cities.html>.
- 83 ACLED, <https://acleddata.com/>, téléchargé en janvier 2025. Cette proportion est globalement la même qu'en 2022-2023.
- 84 Bien que les données sur les rançons soient fragmentaires (car elles ne sont souvent pas rapportées), les conclusions présentées ici s'appliquent à l'ensemble du Nigéria, ce qui signifie que les fluctuations régionales importantes restent significatives. Entre juillet 2024 et juin 2025, le montant total des rançons exigées par les auteurs d'enlèvements dans le Nord-Ouest s'élevait à plus de 7,2 milliards de nairas (environ 4 millions d'euros), contre environ 970 millions de nairas (un peu plus de 540 000 euros) dans le Nord-Est. *Locust business: The economics of Nigeria's kidnab industry – A 2025 update*, SBM Intel, août 2025, https://www.sbmintel.com/wp-content/uploads/2025/08/202508_The-Economics-of-Nigerias-Kidnap-Industry.pdf.
- 85 Par exemple, le 7 août 2024, des militants de l'ISWAP ont enlevé deux agriculteurs dans leur ferme à Awulari, dans la zone de gouvernement local de Bama, et ont exigé une rançon de 1,5 million de nairas. ACLED, <https://acleddata.com/>, téléchargé en janvier 2025.
- 86 *Locust business: The economics of Nigeria's kidnab industry – A 2025 update*, SBM Intel, août 2025, https://www.sbmintel.com/wp-content/uploads/2025/08/202508_The-Economics-of-Nigerias-Kidnap-Industry.pdf.
- 87 Feyi Ogunade, *Nigeria's schoolchildren once again the target of mass abductions*, ENACT Observer, 11 février 2025, <https://enactafrica.org/enact-observer/nigeria-s-schoolchildren-once-again-the-target-of-mass-abductions>.
- 88 Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/kidnappings-burkina-faso/>.
- 89 David Baché, Mali : les passagers de trois bus enlevés par le Jnim, RFI, 10 novembre 2023, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20231110-mali-les-passagers-de-trois-bus-enlev%C3%A9s-par-le-jnim> ; Liam Karr et al, *Iran pursues economic and military influence; Burkinabe abuses; Mali kills wanted IS commander; Insurgents strengthen in East Africa*, Critical Threats, 2 mai 2024, <https://www.criticalthreats.org/analysis/africa-file-may-2-2024-iran-pursues-economic-and-military-influence-burkinabe-abuses-mali-kills-wanted-is-commander-insurgents-strengthen-in-east-africa>.
- 90 Jalale Getachew Birru, Q&A | *Is the Islamic State Sahel Province kidnapping more foreigners?*, 11 février 2025, ACLED, <https://acleddata.com/qa/qa-islamic-state-sahel-province-kidnapping-more-foreigners>.
- 91 Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Une première réponse fondamentale à la crise sécuritaire consiste à comprendre les motifs des enlèvements dans le nord du Bénin, Bulletin de risque – Numéro 10, GI-TOC, janvier 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-010/fr/04-motives-kidnapping-north-benin-response-security-crisis.html>.
- 92 Aux fins de la cartographie, le racket d'extorsion et le chantage à la protection est défini conformément à l'Indice mondial du crime organisé 2023, GI-TOC, septembre 2023, <https://ocindex.net/report/2023/50-03-appendix.html>.
- 93 Victor H Asal, R Karl Rethemeyer, Eric W Schoon, *Crime, conflict, and the legitimacy trade-off: Explaining variation in insurgents' participation in crime*, *Journal of Politics*, 81, 2, <https://www.journals.uchicago.edu/doi/10.1086/701492>.
- 94 Heni Nsaibia, Eleanor Beevor et Flore Berger, Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM), ACLED et GI-TOC, octobre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illiciteconomies-west-africa/>.

- 95 Ndubuisi Christian Ani, *Economic warfare in southern Mali: intersections between illicit economies and violent extremism*, ENACT Observer, 14 décembre 2023, <https://enactafrica.org/research/ocwar-t/economic-warfare-in-southern-mali-intersections-between-illicit-economies-and-violent-extremism>.
- 96 Lucia Bird, Ladd Serwat et Eleanor Beevor, Comment les économies illicites contribuent-elles à renforcer et à dégrader la légitimité des groupes armés ?, ACLED et GI-TOC, décembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illiciteconomies-west-africa/>.
- 97 Organisation de coopération et de développement économiques, *Gold at the crossroads: Assessment of the supply chains of gold produced in Burkina Faso, Mali and Niger*, 2018, pp. 12 et 44, <https://mneguidelines.oecd.org/Assessment-of-the-supply-chains-of-gold-produced-in-Burkina-Faso-MaliNiger.pdf>. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur le Mali a signalé que la ruée vers l'or « épuisait les ressources humaines, les véhicules et les recrues potentielles » des groupes armés et a souligné le rôle de l'exploitation artisanale de l'or dans « l'absorption des anciens combattants et le détournement des jeunes de l'adhésion à des groupes armés ». Voir Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali, dont le mandat a été renouvelé en application de la résolution 2484 (2019), S/2020/785, 7 août 2020, pp. 3 et 104, <https://digitallibrary.un.org/record/3876820?ln=en&v=pdf>.
- 98 Le commerce illicite d'or est présent dans 40 % de toutes les plaques tournantes illicites des 18 pays ciblés, mais dans 56 % de celles aux scores IEIM élevé/très élevé. De nombreuses plaques tournantes à score IEIM faible se livrent également au commerce illicite d'or (70 au total), principalement dans les États côtiers (71 %).
- 99 Le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise est tout aussi important.
- 100 Parmi les plaques tournantes où les économies illicites jouent un rôle, même mineur, dans la génération de revenus pour les groupes armés (c'est-à-dire lorsque la plaque tournante illicite obtient un score supérieur à 0 dans la catégorie « financement des groupes armés » de l'indicateur IEIM), 42 % sont classées comme « élevé » ou « très élevé ». Pour les plaques tournantes du financement des groupes armés, la proportion de plaques tournantes classées « élevé » ou « très élevé » est de 40 % ; pour la légitimité, elle est de 88 %.
- 101 Voir par exemple : Flore Berger, Vol de bétail et insécurité : Dynamiques dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, GI-TOC, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-and-insecurity-in-the-triborder-area-between-burkina-faso-cte-divoire-and-ghana/> ; Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/kidnappings-burkina-faso/> ; Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest, ACLED et GI-TOC, octobre 2023 à décembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 102 Kingsley L Madueke, Olajumoke (Jumo) Ayandele, Lawan Danjuma Adamu et Lucia Bird, Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Bandits armés au Nigéria, ACLED et GI-TOC, juillet 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illiciteconomies-west-africa/>.
- 103 Entretien avec un journaliste basé dans le nord-ouest du Nigéria, juillet 2024.
- 104 Flore Berger, Vol de bétail et insécurité : Dynamiques dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, GI-TOC, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-and-insecurity-in-the-triborder-area-between-burkina-faso-cte-divoire-and-ghana/>.
- 105 Par exemple, du côté nigérien du lac Tchad, comme l'illustre une opération menée près de Komadougou fin 2023, au cours de laquelle l'armée nigérienne a récupéré quelque 200 têtes de bétail volées par le JAS. Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines (FAAPA). Sécurité : Trois (3) bandits neutralisés, six capturés et un important lot de matériels saisi par l'Armée nigérienne. FAAPA, 3 août 2024, <https://www.faapa.info/blog/securite-trois-3-bandits-neutralises-six-captures-et-un-important-lot-de-materiels-saisi-par-larmee-nigerienne>.
- 106 Entretien avec un commandant militaire, 23 juillet 2024, à distance.
- 107 Le sous-ensemble de plaques tournantes illicites analysées ici correspond aux plaques tournantes illicites ayant obtenu un score de 2 ou plus pour l'indicateur « flux vers les acteurs de conflit » dans l'IEIM, c'est-à-dire celles où il existe des flux « modérés » ou « importants » de marchandises, autres que des armes à feu, transitant par la zone et dont on sait qu'elles font l'objet d'un trafic ou d'une contrebande vers les acteurs de conflit dans la sous-région, ou vers les marchés illicites qui financent les acteurs de conflit.
- 108 Bien que les flux d'armes soient explicitement exclus de l'indicateur « flux vers les acteurs de conflit », le commerce illicite d'armes est l'économie illicite la plus courante dans les centres ayant obtenu un score de 2 ou plus, ce qui souligne la corrélation entre les flux d'armes et d'autres marchandises vers les acteurs armés. En outre, le commerce illicite d'or, présent dans la moitié de ces centres, est plus pertinent du point de vue du financement, car les groupes armés obtiennent des fonds indirectement par le biais de la taxation ou utilisent l'or comme monnaie, comme c'est couramment le cas dans la région.
- 109 Entretien avec Youth Awake, octobre 2024, par téléphone.
- 110 Eleanor Beevor, Motos et groupes armés au Sahel : Anatomie d'un marché régional, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/motorbikes-trade-armed-groups-sahel/>.
- 111 Entretiens avec un chauffeur de bus commercial et un commandant militaire, 11 août 2024 et 23 juillet 2024, à distance.
- 112 Lucia Bird, Ladd Serwat et Eleanor Beevor, Comment les économies illicites contribuent-elles à renforcer et à dégrader la légitimité des groupes armés ?, ACLED et GI-TOC, décembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.

- 113 Kingsley L Madueke, Olajumoke (Jumo) Ayandele, Lawan Danjuma Adamu et Lucia Bird, Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Bandits armés au Nigéria, ACLED et GI-TOC, juillet 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illiciteconomies-west-africa/>.
- 114 L'extorsion et le commerce illicite d'or ont été identifiés dans deux tiers des centres (65,6 %, soit 21 sur 32).
- 115 Lucia Bird, Ladd Serwat et Eleanor Beevor, Comment les économies illicites contribuent-elles à renforcer et à dégrader la légitimité des groupes armés ?, ACLED et GI-TOC, décembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 116 Jalale Getachew Birru, Q&A | *Is the Islamic State Sahel Province kidnapping more foreigners?*, 11 février 2025, ACLED, <https://acleddata.com/qa/qa-islamic-state-sahel-province-kidnapping-more-foreigners>.
- 117 Wedaeli Chibelushi et Chérif Ousman Mbardounka, Ce que l'on sait de la dernière série d'attaques contre des postes militaires au Mali, BBC News Africa, 3 juillet 2025, <https://www.bbc.com/afrique/articles/crk6z3nnml4o>.
- 118 Ladd Serwat et al, *Africa overview: August 2025*, ACLED, 8 août 2025, <https://acleddata.com/update/africa-overview-august-2025>.
- 119 Analyse des chiffres de l'ACLED par l'auteur.
- 120 Flore Berger, Lucia Bird et Mouhamadou Kane, Pourquoi la route migratoire la plus meurtrière au monde devient-elle de plus en plus populaire ?, GI-TOC, 23 juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/why-the-deadliest-migration-route-in-the-world-is-becoming-more-popular/>.
- 121 Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Les passeurs de migrants vers les îles Canaries intensifient leurs activités pour répondre à une demande croissante, Bulletin de risque – Numéro 12, GI-TOC, mai 2025, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-012/fr/03-canary-islands-migrant-smugglers-ramp-up-to-meet-demand.html>; Flore Berger, Lucia Bird et Mouhamadou Kane, Pourquoi la route migratoire la plus meurtrière au monde devient-elle de plus en plus populaire ?, GI-TOC, 23 juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/why-the-deadliest-migration-route-in-the-world-is-becoming-more-popular/>.
- 122 *From criminality to insurgency: The convergence of bandits and jihadists in Nigeria's northwest*, Soufan Centre, 22 août 2025, <https://thesoufancenter.org/intelbrief-2025-august-22/>.
- 123 Kingsley L Madueke, Olajumoke (Jumo) Ayandele, Lawan Danjuma Adamu et Lucia Bird, Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Bandits armés au Nigéria, ACLED et GI-TOC, juillet 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illiciteconomies-west-africa/>.
- 124 *The Islamic State West Africa Province's tactical evolution fuels worsening conflict in Nigeria's northeast*, The Soufan Center, 21 mai 2025, <https://thesoufancenter.org/intelbrief-2025-may-21/>.
- 125 Les informations sur le Lakurawa sont rares et les indications sur les origines et l'évolution du groupe sont nombreuses et contradictoires. Cependant, on pense qu'il a été créé à la fin des années 1990, mais qu'il s'est transformé en groupe criminel en 2016 lorsque les éleveurs basés au Mali qui s'étaient installés dans les communautés frontalières près du Nigéria ont été recrutés par les chefs traditionnels locaux au Nigéria pour lutter contre la crise croissante des bandits armés. Voir John Sunday Ojo et Ezenwa E. Olumba, *Nigeria's terror group Lakurawa is nothing new – it exists because of government's failure: analysts*, The Conversation, 17 novembre 2024, <https://theconversation.com/nigerias-terror-group-lakurawa-is-nothing-new-it-exists-because-of-governments-failure-analysts-243623>.
- 126 Chris Ewokor et Mansur Abubakar, *New Nigerian jihadist group declared terrorists*, BBC News, 24 janvier 2025, <https://www.bbc.com/news/articles/cqjvqe4n7gzo>.
- 127 Héli Nsaibia, *New frontlines: Jihadist expansion is reshaping the Benin, Niger, and Nigeria borderlands*, ACLED, 27 mars 2025, <https://acleddata.com/report/new-frontlines-jihadist-expansion-reshaping-benin-niger-and-nigeria-borderlands>.
- 128 Vanda Felbab-Brown, Harold Trinkunas et Shadi Hamid, *Militants, criminals, and warlords: the challenge of local governance in an age of disorder*, Brookings Institution Press, 2017.
- 129 Organisation de coopération et de développement économiques, *Gold at the crossroads: Assessment of the supply chains of gold produced in Burkina Faso, Mali and Niger*, 2018, pp. 12 et 44, <https://mneguidelines.oecd.org/Assessment-of-the-supply-chains-of-gold-produced-in-Burkina-Faso-MaliNiger.pdf>. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur le Mali a signalé que la ruée vers l'or « épuisait les ressources humaines, les véhicules et les recrues potentielles » des groupes armés et a souligné le rôle de l'exploitation artisanale de l'or dans « l'absorption des anciens combattants et le détournement des jeunes de l'adhésion à des groupes armés ». Voir Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali, dont le mandat a été renouvelé en application de la résolution 2484 (2019), S/2020/785, 7 août 2020, pp. 3 et 104, <https://digitallibrary.un.org/record/3876820?ln=en&v=pdf>.
- 130 Pour des recommandations plus détaillées sur la manière d'améliorer la surveillance des marchés aux bestiaux, veuillez consulter : Flore Berger, Vol de bétail et insécurité: Dynamiques dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, GI-TOC, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/vol-de-betail-and-insecurity-in-the-triborder-area-between-burkina-faso-cte-divoire-and-ghana/>.
- 131 Antonio Sampaio et al, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 132 Cela comprenait le partage d'expertise institutionnelle, en particulier avec l'équipe de l'Indice mondial du crime organisé de la GI-TOC.

- 133 Les RFI consistent en une courte série de questions – généralement jusqu'à 15 – qui sont diffusées au réseau du chercheur (qui peut être composé d'universitaires, de membres de la société civile ou d'autres personnes) afin qu'ils y répondent par écrit, en s'appuyant sur leurs propres connaissances, ainsi qu'en s'engageant à participer à une série d'activités supplémentaires convenues avec le réseau du moniteur (généralement 5 à 10).
- 134 Ces catégories s'appuient sur la littérature consacrée à la géographie illicite, notamment : Michael Miklaucic et Jacqueline Brewer (éd.), *Convergence: Illicit Networks and National Security in the Age of Globalization*, National Defense University Press, 2013 ; Stuart Brown et Margaret Hermann, *Transnational Crime and Black Spots: Rethinking Sovereignty and the Global Economy*, Palgrave Macmillan, 2020.
- 135 Au total, 70 plaques tournantes illicites supplémentaires ont été identifiées en 2025 par rapport à la première cartographie de l'Afrique de l'Ouest réalisée en 2022 (280 plaques tournantes illicites identifiées).
- 136 Cela a également entraîné la désagrégation de certaines zones plus vastes et l'identification d'un plus grand nombre de plaques tournantes.
- 137 L'informalité généralisée dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest brouille les distinctions perçues entre « illégal » et « légal », et dans certains cas, il existe un décalage entre ce que l'État considère comme légitime (« légal ») et ce que les communautés et les acteurs des réseaux transnationaux considèrent comme légitime (« licite »), la consommation de cannabis, l'exploitation artisanale de l'or et le commerce transfrontalier irrégulier de denrées alimentaires en étant trois exemples courants. La participation à de nombreux commerces illégaux n'est souvent pas considérée comme inappropriée par la société dans la région, bien que le degré de sanction (ou d'interdiction) varie d'un marché à l'autre, évolue au fil du temps et existe avec un éventail de risques. La participation à certaines économies illégales peut bénéficier d'un degré élevé de légitimité sociale.
- 138 L'expression « enlèvement contre rançon » a été remplacée par « enlèvement » afin de refléter la diversité des motivations qui sous-tendent les enlèvements commis par des acteurs criminels dans de nombreux pays, qui ne sont pas toujours liés à une demande de rançon. Le terme « médicaments de contrefaçon » a été remplacé par « commerce illicite de produits médicaux » afin de refléter la présence de produits de qualité inférieure et la complexité liée à la description précise d'une économie illicite aussi multiforme, qui comporte de nombreuses dimensions illicites, notamment les produits concernés (en veillant à inclure non seulement les médicaments, mais aussi les substances actives, les dispositifs médicaux et autres équipements) et les sources d'illégalité (y compris la nature contrefaite de certains produits, mais aussi les produits médicaux de qualité inférieure ou faussement étiquetés).
- 139 Le blanchiment d'argent a été retiré de la cartographie. À l'origine, les données collectées portaient à la fois sur le blanchiment d'argent et la criminalité financière. Cependant, l'analyse approfondie des données a mis en évidence les difficultés à atteindre le niveau de preuve requis. Il a donc été décidé de les retirer afin d'éviter des conclusions trompeuses et des sous-estimations.
- 140 Cette définition s'appuie sur la littérature existante concernant les débats sur la définition des concepts d'insurrection, de rébellion et de terrorisme. Voir par exemple Daniel Byman, *Terrorism, Insurgency, and Proto-Insurgency*, Understanding Proto-Insurgencies: RAND Counterinsurgency Study Paper 3, 1re éd., RAND Corporation, 2007, pp. 3-6, <http://www.jstor.org/stable/10.7249/op178osd.8> ; James D. Fearon et David D. Laitin, *Ethnicity, insurgency, and civil war*, *The American Political Science Review*, 97, 1 (2003), pp. 75-90, <http://www.jstor.org/stable/3118222>.
- 141 Lorsque la violence est une caractéristique habituelle d'un marché illicite, elle peut souvent servir de catalyseur à la création de milices et d'autres types de groupes (souvent) armés d'autodéfense. Voir William Assanvo, Baba Dakono, Lori-Anne Thérault-Bénoni et Ibrahim Maiga, *Violent extremism, organised crime and local conflicts in Liptako-Gourma*, Institute for Security Studies, 2019, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-26-eng.pdf>.
- 142 Voir Sampson Kwarkye, *Breaking terrorism supply chains in West Africa*, ISS Today, 8 juin 2020, <https://issafrica.org/iss-today/breaking-terrorism-supply-chains-in-west-africa> ; Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, La diffusion des techniques d'extraction à base de cyanure modifie les dynamiques criminelles dans les mines d'or au Burkina Faso et au Mali, Bulletin de risque – Numéro 2, GI-TOC, novembre 2021, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-002/fr/index.html>.
- 143 Crisis Group, *Getting a grip on central Sahel's gold rush*, Africa Report n° 282, 13 novembre 2019, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/282%20Getting%20a%20Grip%20.pdf>.
- 144 Lucia Bird, Ladd Serwat et Eleanor Beevor, Comment les économies illicites contribuent-elles à renforcer et à dégrader la légitimité des groupes armés ?, ACLED et GI-TOC, décembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 145 La mesure du nombre d'armes à feu civiles en circulation a été supprimée de l'indicateur dédié aux armes dans la composante « liens criminalité-conflit ».
- 146 Cinq des indicateurs sont des « indicateurs groupés », dans la mesure où plusieurs variables contribuent au score global. Il s'agit des indicateurs « armes », « infrastructures portuaires », « flux financiers illicites », « mobilité de la population » et « vulnérabilité socio-économique ». Voir l'Annexe 3 pour plus de détails sur la composition de l'IEIM.





GLOBAL INITIATIVE

AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

À PROPOS DE L'INITIATIVE MONDIALE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau mondial de plus de 700 experts à travers le monde. L'Initiative mondiale offre une plateforme pour promouvoir un débat plus approfondi et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre la criminalité organisée.

www.globalinitiative.net